



L'AVENIR DU CANADA RURAL

**Un rapport élaboré pour
la Fédération canadienne
des municipalités**

FCM

FÉDÉRATION
CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS

FEDERATION
OF CANADIAN
MUNICIPALITIES



Nous remercions les groupes suivants pour leur apport au présent document.

La FCM tient à remercier toutes les élues et tous les élus de collectivités rurales - préfètes et préfets, directrices et directeurs, mairesses et maires, conseillères et conseillers - qui ont accepté de répondre aux questions de l'équipe de rédaction pour ce rapport. La vision de l'avenir du Canada rural définie dans ce document représente leur vision de l'avenir pour leurs collectivités et leurs régions.

L'élaboration du présent rapport sur l'avenir du Canada rural a été supervisée par le Forum rural de la FCM. Représentant 54 collectivités rurales de tous les coins du pays, ce forum englobe toute la diversité de la ruralité canadienne.

La FCM tient en outre à remercier les associations provinciales de municipalités rurales qui ont contribué à ce rapport : les Municipalités rurales de l'Alberta (Rural Municipalities of Alberta - RMA), l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan (Saskatchewan Association of Rural Municipalities - SARM), l'Association des municipalités rurales de l'Ontario (Rural Ontario Municipal Association - ROMA) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

La FCM tient enfin à remercier les personnes de divers secteurs, interrogées dans le cadre de ce rapport. Elles ont mis en lumière l'importance considérable des secteurs minier, forestier, énergétique et agricole au sein des collectivités rurales et ont également fourni des conseils sur les moyens d'en favoriser le développement pour la prospérité à l'échelle locale et à l'échelle nationale.

Les personnes suivantes ont été interviewées pour la rédaction du rapport :

Sarrah Storey, mairesse, District de Fraser Lake (C.-B.)

Cori Ramsay, conseillère municipale, Ville de Prince George (C.-B.) et première vice-présidente, Union des municipalités de la Colombie-Britannique Union of British Columbia Municipalities - UBCM)

Neal Comeau, conseiller municipal, Comté de Sturgeon (Alb.)

Kara Westerlund, conseillère municipale, Comté de Brazeau (Alb.), et présidente, Rural Municipalities of Alberta (RMA)

Joe Masi, conseiller municipal, Ville de Portage la Prairie (Man.)

Cheryl Fort, mairesse, Canton de Hornepayne (Ont.)

Robin Jones, mairesse, Village de Westport (Ont.), et présidente, Association des municipalités de l'Ontario (AMO)

Christa Lowry, mairesse, Corporation du Village de Mississippi Mills (Ont.), et présidente, Association des municipalités rurales de l'Ontario (ROMA)

Daniel Coté, maire, Ville de Gaspé (Qc)

Bernard Gaudreau, maire, Ville de Neuville (Qc)

Scott Pearce, maire, Canton de Gore (Qc), et ancien président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM)

Fraser Patterson, conseiller municipal, Comté de Victoria (N.-É.)

Yvon Godin, conseiller municipal, Ville de Rivière-du-Nord (N. -B.), et président, Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB)

Laurel Feltin, directrice générale, Association des municipalités rurales de la Saskatchewan (SARM)

Justin Johnson, directeur général, Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM)

Karen Nesbitt, directrice principale, Politiques, Association des municipalités de l'Ontario (AMO)

Pascal Reboul, directeur général, Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB)

Amy Coady, conseillère municipale, Ville de Grand Falls-Windsor (T.-N.-L.), et présidente, Association des municipalités de Terre-Neuve-et-Labrador (MNL)

Satya Sen, directeur général, Fédération des municipalités de l'Île-du-Prince-Édouard (FPEIM)

Derek Nighbor, Association des produits forestiers du Canada (APFC)

Photinie Koutsavlis, vice-présidente, Affaires économiques et Changements climatiques, Association minière du Canada (AMC)

Brodie Berrigan, directeur principal, Relations gouvernementales et Politique agricole, Fédération canadienne de l'agriculture (FCA)

Chris McKee, premier vice-président, développement commercial, Cercle national pour l'agriculture et l'alimentation autochtones (NCIAF)

This report is also published in English, under the name The Future of Rural Canada.

Élaboré par

Wilton Consulting Group Ltd.



Élaboré pour

Fédération canadienne des municipalités
24, rue Clarence, Ottawa, Ontario



FÉDÉRATION
CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS

FEDERATION
OF CANADIAN
MUNICIPALITIES

Avant-propos

Neal Comeau - président du forum rural de la FCM



Je suis très heureux de vous présenter cet important rapport sur l'avenir du Canada rural. Le forum rural de la FCM se compose de responsables élus issus de collectivités rurales de partout au pays. Durant la dernière année, nous avons beaucoup réfléchi au futur. Nous nous sommes penchés sur la situation actuelle de nos collectivités. Et nous avons porté le regard vers ce que nous souhaitons pour elles dans 10, 20 ou 30 ans. Le présent rapport est le produit de ce travail de réflexion. Je tiens à remercier les membres du forum, ainsi que les dizaines d'autres élus et élus municipaux qui se sont prêtés généreusement aux entrevues réalisées pour la rédaction de ce rapport. Les responsables municipaux connaissent intimement leurs collectivités. Ils savent

quelles sont leurs forces et leurs faiblesses, et quelles conditions réunir pour assurer leur dynamisme futur. Le présent rapport s'appuie sur cette connaissance du terrain. Je suis conseiller municipale du comté de Sturgeon (Alberta), où un nombre considérable d'emplois est lié à l'industrie du secteur primaire. Je suis donc très conscient du soutien important procuré par les infrastructures et les services municipaux aux industries et au développement économique. Il est évident que la croissance économique du pays passe par celle du Canada rural. En tant que président du forum rural de la FCM, je me réjouis de représenter cette vision auprès du gouvernement fédéral et de collaborer avec celui-ci à l'instauration d'une nouvelle ère de partenariat fédéral-municipal.

Rebecca Bligh - présidente de la FCM



Je siège au conseil d'administration de la FCM depuis 2018, et j'ai eu l'occasion de constater les innombrables contributions des membres ruraux diversifiés de la FCM, ainsi que la passion et le dévouement avec lesquels ils font valoir les besoins de leurs collectivités. Les municipalités rurales veulent relever de grands défis et faire avancer les questions qui importent le plus à la population canadienne. À l'heure où notre pays est aux prises avec une forte incertitude économique, le Canada rural a le potentiel d'aider à diversifier nos relations commerciales et à créer une économie nationale plus résiliente et plus prospère. Ce potentiel doit être développé. La production économique des régions rurales ne pourra pas être accrue, toutefois, sans

investissements stratégiques et de nouveaux partenariats. À titre de présidente de la FCM, je souhaite fermement faire progresser ces recommandations auprès du gouvernement fédéral. Je remercie sincèrement le forum rural de la FCM et les collectivités rurales du pays, dont les idées et les points de vue ont servi à élaborer ce rapport de grande actualité.



Carole Saab - cheffe de la direction de la FCM



Le Canada rural est indissociable de la réussite future du pays. C'est là que nous puisons notre nourriture, notre énergie et nos ressources. Il est un moteur de croissance économique, de résilience et de prospérité nationale. Étant la voix nationale des gouvernements municipaux, la FCM s'efforce constamment de s'assurer que les municipalités rurales ont les outils nécessaires pour réaliser leur potentiel. Nos membres ruraux se mobilisent pour relever les défis qui les interpellent, mais ils le font en devant composer avec un système qui ne convient aucunement aux défis actuels : infrastructures vieillissantes, connectivité insuffisante, pressions croissantes au chapitre de la sécurité publique. De plus, ils sont enfermés dans un cadre fiscal qui n'a jamais été conçu pour s'attaquer aux responsabilités assumées de nos jours par les gouvernements ruraux. Ce rapport propose une voie d'avenir réalisable. Il s'appuie sur l'expérience vécue et les connaissances locales approfondies de responsables municipaux ruraux de tout le pays. Leur message est sans équivoque : les collectivités rurales sont prêtes à faire preuve de leadership, mais elles ont besoin d'un partenaire fédéral qui leur donne des moyens à la mesure de leurs ambitions. La FCM a déjà transmis cet appel aux décideurs. Nous demandons des investissements tangibles, un cadre fiscal modernisé et un partenariat fédéral-municipal renouvelé qui permettra au Canada rural de débloquer ses pleines capacités. Après tout, il s'agit d'une question fondamentale, car si les collectivités rurales prospèrent, notre pays en fera autant.

Table des matières

Résumé	8
Introduction	11
Vision pour le Canada rural	15
Quelles sont les priorités pour réaliser cette vision?	17
Connectivité numérique	18
Contexte	18
Situation actuelle	20
Résumé et recommandations	25
Infrastructures et transports	26
Contexte	26
Situation actuelle	29
Résumé et recommandations	41
Logement et itinérance	44
Contexte	44
Situation actuelle	48
Résumé et recommandations	56
Sécurité communautaire	58
Contexte	58
Situation actuelle	59
Résumé et recommandations	66
Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets	68
Contexte	68
Situation actuelle	70
Résumé et recommandations	77
Conclusion	79
Annexes	80
Annexe A : Financement fédéral soutenant la connectivité numérique	80
Annexe B : Catégories du Fonds pour le développement des collectivités du Canada	81
Annexe C : Programmes de financement fédéraux pour le transport collectif rural	82
Annexe D : Programmes de financement fédéraux dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement	83
Notices bibliographiques	84

Résumé

Le moment est venu de renforcer les collectivités rurales afin d'améliorer la prospérité et la résilience du Canada.

La FCM a formulé un ensemble de recommandations détaillées afin de répondre aux préoccupations les plus pressantes de nos essentielles collectivités rurales.

S'étendant sur 95 % du territoire canadien et fortes d'une population croissante de 6,3 millions, les collectivités rurales forment le cœur battant de notre pays.

Une vision municipale pour le Canada rural

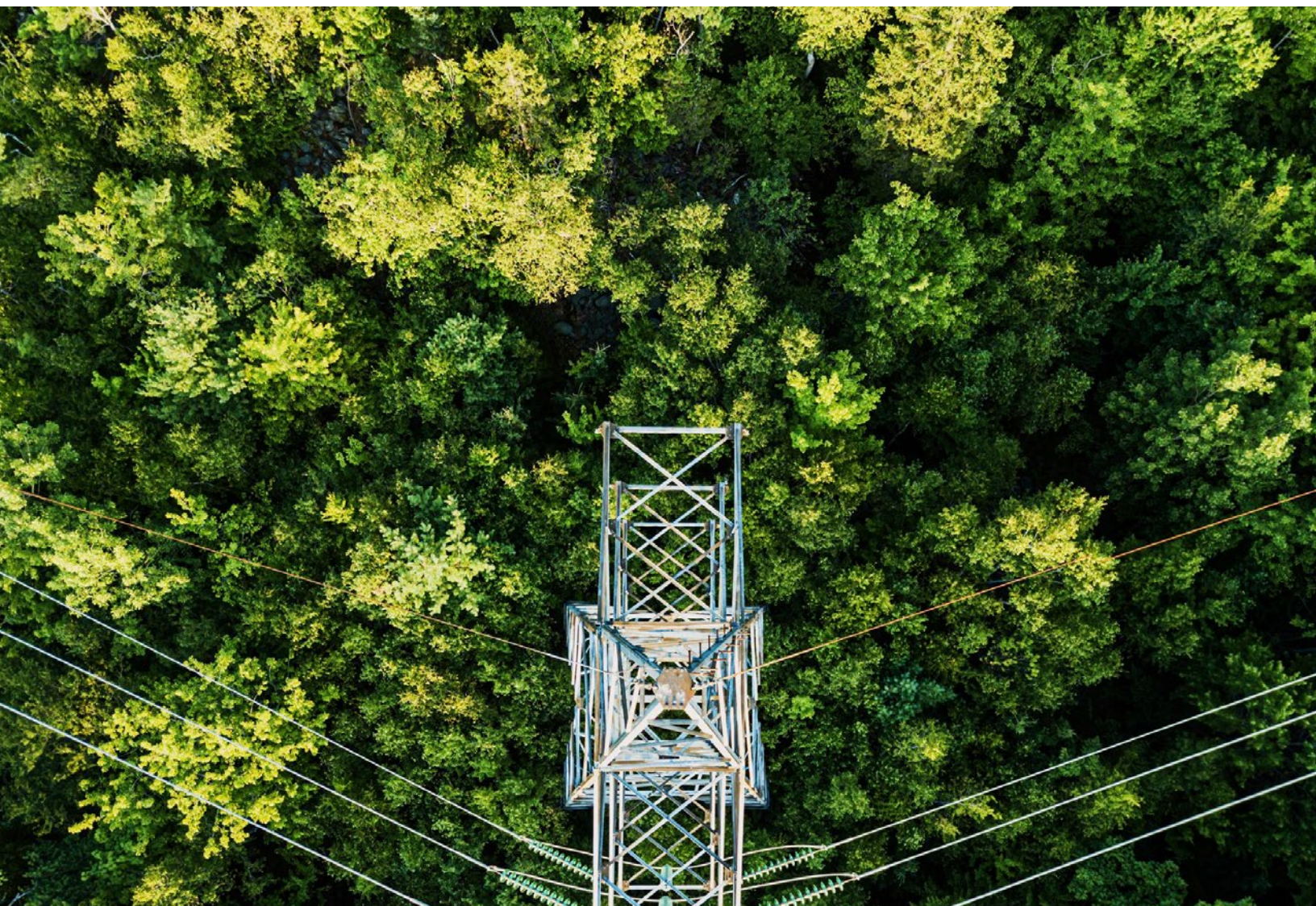
Les responsables municipaux ruraux sont au diapason de leurs collectivités. Ils savent ce qui importe le plus pour leurs populations et connaissent les possibilités, les défis et les contraintes actuelles du Canada rural. Ils saisissent mieux que quiconque les espoirs et les rêves de leurs résidentes et résidents.

Leurs points de vue, recueillis lors de dizaines d'entretiens, font partie intégrante de ce rapport spécial, tout comme l'apport du forum rural de la FCM. De plus, ce rapport s'est fondé sur ces points de vue afin de tracer une feuille de route pour un partenariat fédéral-municipal plus solide, qui saura soutenir la prospérité et la résilience des collectivités rurales et, par conséquent, celles du pays.

Inlassablement, les élus et élus des municipalités rurales s'efforcent d'offrir à leur population des collectivités où il fait bon vivre. En contemplant l'avenir, ils envisagent des collectivités dynamiques, sûres et résilientes.

Ils aspirent à un Canada rural où leurs enfants et petits-enfants vivront et construiront une vie meilleure pour leurs familles, où les personnes âgées pourront prendre leur retraite dans la dignité et bénéficier de soins de santé de qualité, et où les personnes nouvellement arrivées trouveront des logements abordables et une belle qualité de vie.

Dans ce Canada rural, les entreprises se développent et de nouvelles viennent s'ajouter, la production agricole nourrit et alimente le monde en acheminant des produits vers de nouveaux marchés nationaux et internationaux, et la pureté de l'air, de l'eau et du sol est préservée pour les prochaines générations.



Le rôle essentiel des municipalités rurales

Les collectivités rurales jouent un énorme rôle dans la réussite économique globale du pays grâce à leur contribution variée allant de la production d'aliments à l'exploitation des ressources naturelles. Tous les secteurs en milieu rural — exploitation minière, foresterie, agriculture, pêche, production d'énergie et d'électricité — sont promis à la croissance. Un partenariat entre tous les ordres de gouvernement est la clé qui permettra au Canada rural de réaliser son plein potentiel économique.

Les municipalités assurent un soutien essentiel à l'activité économique sur leur territoire par l'entretien des routes, des ponts et des autres infrastructures de transport cruciales, l'approvisionnement en eau potable et les services d'assainissement de l'eau, et par leurs services de police et de lutte contre les incendies. Il ne fait aucun doute que les gouvernements municipaux et leurs infrastructures et services sont indispensables pour accroître la force et la prospérité du pays.

Recommandations pour un nouveau partenariat

L'heure des décisions d'avenir a sonné pour le Canada rural. Les difficultés s'accumulent pour ces collectivités, notamment dans des enjeux aussi importants que les infrastructures, la connectivité et la sécurité publique. Pour les résoudre, elles ont besoin d'un solide partenaire fédéral qui pourra les soutenir dans la réalisation des promesses de l'économie rurale, partout au pays.

Plus précisément, nous recommandons au gouvernement fédéral de prendre des mesures clés, de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, pour faire avancer les priorités suivantes, toutes essentielles à la prospérité des collectivités rurales :

› Connectivité numérique

Actualiser la stratégie de connectivité au pays, renforcer le Fonds pour la large bande universelle et assurer une connectivité mobile universelle.

› Infrastructures et transports

Créer un nouveau programme fédéral expressément pour les infrastructures municipales rurales, accroître les débouchés du commerce et d'exportation, et améliorer les options de transport rural au chapitre des services de bus et de trains de passagers.

› Logement et itinérance

Stimuler les efforts des municipalités en matière de logement, y compris la capacité de planification et de développement, afin d'accélérer et d'amplifier la construction de logements et investir dans un plan global de lutte contre l'itinérance en milieu rural.

› Sécurité des collectivités

Veiller à l'injection de nouveaux investissements et assurer la consultation en matière de services policiers de la GRC, réformer le système de mise en liberté sous caution et répondre aux besoins en matière de santé mentale dans les collectivités rurales.

› Adaptation aux changements climatiques et atténuation de ses effets

Soutenir les projets d'adaptation et d'atténuation des catastrophes à l'échelle locale en investissant dans des infrastructures résistantes aux changements climatiques, tout en investissant dans le renforcement des capacités et la dotation en personnel des collectivités rurales, ainsi que dans des solutions climatiques fondées sur la nature.

› Un nouvel accord financier

Établir un nouveau partenariat entre les différents ordres de gouvernement en tenant compte de la pression financière exercée sur les municipalités rurales par les 36 % d'infrastructures publiques du pays qu'elles possèdent et dont elles assurent l'entretien, alors qu'elles ne représentent que 15 % de la population canadienne.

La force du Canada est toujours venue de l'intérieur, de sa population, de ses ressources, de ses industries et de ses collectivités.

Dotées d'investissements et de partenariats appropriés, nos municipalités rurales peuvent devenir les collectivités que leurs élus et élus souhaitent qu'elles deviennent, tout en stimulant la croissance et la prospérité de notre pays pour les générations à venir.



Introduction

Nos collectivités rurales occupent une place particulière dans le tissu national. Occupant plus de 95 % de la masse terrestre du pays, les collectivités rurales possèdent des cultures diverses, des paysages magnifiques, de riches ressources naturelles et un énorme potentiel économique inexploité¹. Le Canada rural joue un rôle essentiel dans le façonnement de l'identité et de l'économie du pays, et il continuera de le faire.

Au-delà de son apport économique, le Canada rural offre des possibilités uniques de développement durable, de gestion de l'environnement et de résilience. Les régions rurales seront déterminantes pour relever des défis nationaux comme la faiblesse de la productivité, les changements climatiques et la réconciliation avec les peuples autochtones.

Le Canada rural continue de contribuer de façon inégalée à notre réussite nationale, mais il se heurte à des défis particuliers d'un océan à l'autre. Nous avons la responsabilité nationale de soutenir la croissance et le bien-être des collectivités rurales de toutes les régions du pays. Il en va également du bien-être de toute la population canadienne, car celle-ci bénéficiera ainsi d'une voie d'avenir fondée sur la prospérité économique, l'innovation et la collaboration.

Le présent rapport décrit la situation actuelle du Canada rural, présente une vision prometteuse d'un avenir prospère et résilient et définit le type de partenariats avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux dont ont besoin les municipalités rurales pour concrétiser cette vision.

QU'ENTEND-ON PAR RURALITÉ?

Le terme « rural » ne sert pas à définir une réalité uniforme. La ruralité désigne tant des collectivités rurales situées à proximité des régions urbaines que dans des régions plus éloignées et isolées (accessibles seulement par la voie des airs, p. ex.).

Dans de nombreuses provinces, les municipalités rurales définissent des municipalités ayant de vastes territoires, de faibles densités de population et de nombreuses infrastructures sous leur responsabilité. Les appellations officielles de regroupements de municipalités rurales varient selon les provinces, ceux-ci étant désignés parfois « comtés », « districts régionaux », « municipalités régionales », etc. Certaines collectivités rurales, mais pas toutes, comportent des centres de population urbaine (villes, villages) sur leurs territoires.

De même, l'expérience rurale diffère grandement d'une région à une autre du pays. La ruralité est donc propre à chaque collectivité rurale, car elle reflète ses propres besoins, défis et possibilités.

Le Canada rural : une puissance économique

- › Le Canada rural est le moteur économique des industries canadiennes axées sur les ressources, notamment l'exploitation minière, la foresterie, l'agriculture, la pêche et la production d'énergie et d'électricité.
- › À l'échelle nationale, ces industries emploient environ 873 185 personnes dans les régions rurales et urbaines (figure 1)².
- › Les collectivités rurales jouent également un rôle essentiel dans les secteurs de la fabrication, des transports et du tourisme dont l'effectif atteint près de 3 millions de personnes au pays^{3,4}.

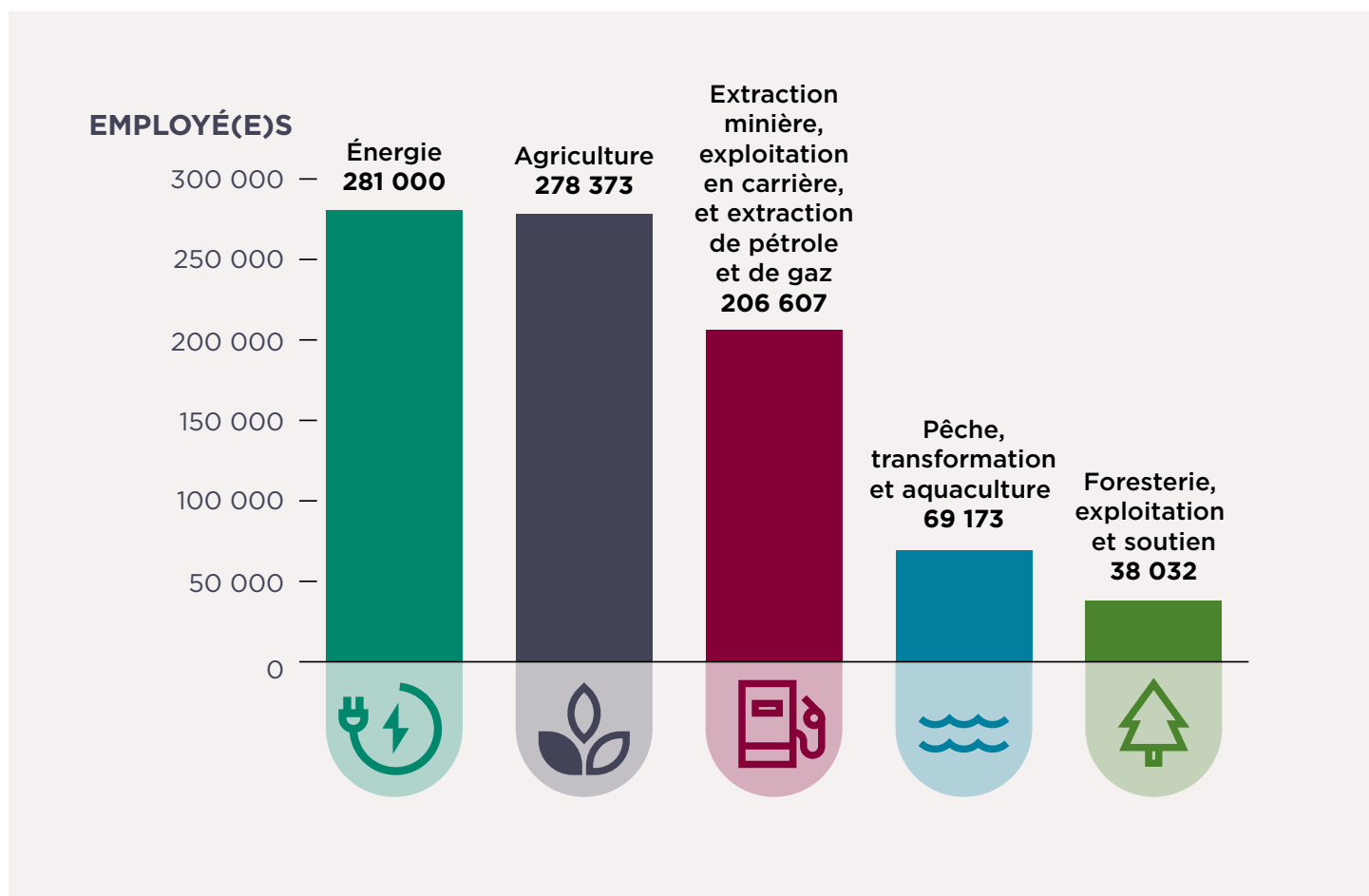


Figure 1 : Effectif total des secteurs importants pour les collectivités rurales canadiennes en 2022

Note : Statistique Canada (tableau : [14-10-0202-01, L'emploi lié à la pêche par industrie et par province, 2019-2023](#), [Regard sur les employés agricoles en 2022](#), et [Cahier d'information sur l'énergie 2024-2025 : Indicateurs clés sur l'énergie, l'économie et l'environnement](#))



Le Canada rural est en croissance

- › Le Canada rural compte 15 % (6,3 millions) de la population canadienne. Entre 2023 et 2024, la population rurale a crû de 0,9 %.
- › Cette croissance est alimentée par les migrations **intérieures** (interprovinciales et intraprovinciales) et **internationales** rassemblent des gens ayant ou non un statut de résidence permanente⁵.

Tableau 1 – Population et taux de croissance du Canada rural

	Canada	Rural
Population (2024)	41 288 599	6 330 166
Taux de croissance (2023-2024)	0,03 %	0,9 %

Note : Statistique Canada (Tableau : [17-10-0153-01](#), et [Estimations démographiques annuelles, régions rurales et petites villes et régions urbaines fonctionnelles : tableau de bord interactif](#))

En 2021, le revenu médian des ménages ruraux était de **71 758 \$**⁶

Moyenne d'âge nationale de la population canadienne : **41,6**⁷

Moyenne d'âge de la population rurale canadienne : **44,1**⁸


En 2021, **5 % (1,8 million)** de la population canadienne s'identifiaient comme Autochtones⁹

12 % des personnes vivant dans les régions rurales du pays s'identifiaient comme Autochtones

Personnes titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou supérieures :

77 % du Canada rural (2021)¹⁰

85 % du Canada urbain (2021)



Pleins feux | Les communautés de langue officielle en situation minoritaire au sein des municipalités rurales

Les collectivités rurales d'un bout à l'autre du pays comptent de nombreux francophones et anglophones en situation minoritaire au sein de leur population. En plus d'enjeux tels que le vieillissement des infrastructures et une connectivité numérique insuffisante, les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) doivent faire face à des défis particuliers.

Elles doivent, par exemple, attirer et retenir une main-d'œuvre bilingue qualifiée, ainsi qu'offrir des services municipaux bilingues. Pour répondre à ces besoins, le gouvernement fédéral devrait adopter une perspective linguistique propre aux collectivités rurales. Cela signifie d'intégrer, de manière systématique, les besoins des CLOSM rurales dans les projets d'infrastructures, la planification de la main-d'œuvre et les efforts de développement économique en milieu rural.



Vision pour le Canada rural

Les élus et élus municipaux ruraux connaissent intimement leurs collectivités. Ils sont parfaitement au courant des défis et des contraintes actuels du Canada rural, et sont les mieux placés pour comprendre les espoirs et les rêves de leurs populations.

En contemplant l'avenir, ils envisagent des **collectivités prospères, sécuritaires et résilientes**. Des collectivités où leurs enfants et petits-enfants souhaitent vivre et s'y bâtir une vie agréable, où les gens nouvellement arrivés trouvent des logements abordables et une belle qualité de vie et où les personnes âgées peuvent prendre leur retraite dans la dignité et bénéficier de soins de santé de qualité à proximité de chez eux.

Cette vision d'avenir décrit un Canada rural qui continue de nourrir et d'alimenter le monde en acheminant ses produits vers de nouveaux marchés nationaux et internationaux, de favoriser la croissance des entreprises existantes et l'émergence de nouvelles, et de protéger la pureté de l'air, de l'eau et du sol pour les générations futures.

Dans cette vision du Canada rural, les collectivités auront plein accès à Internet haute vitesse et aux services mobiles, ce qui permettra de mieux soutenir l'agriculture et d'autres industries diversifiées tout en satisfaisant pleinement aux besoins en matière de sécurité publique. Les élus et élus municipaux ruraux savent que leurs collectivités sont essentielles pour concrétiser cette croissance transformatrice.

Les éléments de cette vision sont les suivants :

CROISSANCE ET PROSPÉRITÉ : Le Canada rural compte des secteurs économiques clés que les leaders municipaux considèrent comme cruciaux à son avenir. Ce sont, notamment, la foresterie, l'agriculture, le tourisme, la pêche et l'aquaculture, la production et la transmission d'énergie de même que l'exploitation minière. Les infrastructures, le logement et les services de loisirs fournis par les municipalités rurales sont essentiels au succès de ces industries clés et à leur croissance en tant qu'employeurs et générateurs de richesse à l'échelle locale. Pour assurer la prospérité des collectivités rurales, il est capital que leurs populations puissent gagner leur vie dans ces industries.

Les élu·es et élus des municipalités rurales prévoient une forte croissance, tant de leurs populations que de leurs économies. Depuis la pandémie, certaines régions rurales affichent une croissance démographique rapide, stimulée par de nouveaux arrivants à la recherche de logements abordables et d'un mode de vie rural. D'autres, en revanche, voient leur population augmenter moins rapidement. Mais toutes les municipalités rurales sont conscientes que la planification et les investissements dans les infrastructures et les services municipaux sont les meilleurs moyens d'assurer une croissance fructueuse.

RÉSILIENCE ET SÉCURITÉ : La vision exposée dans le présent rapport pour le Canada rural prend acte des risques importants qui planent sur les collectivités rurales, notamment la hausse de la criminalité et un manque persistant d'agents de la GRC, des dérèglements climatiques tels que les incendies de forêt et les inondations, ainsi que la vulnérabilité liée aux tensions commerciales mondiales ou aux perturbations provoquées lorsqu'elles ne comptent qu'un seul grand employeur. Malgré les difficultés, les responsables ruraux ont élaboré une vision qui s'appuie sur la force incontestable des collectivités rurales à offrir des milieux de vie résilients et sûrs à la population canadienne. Elle consiste à mettre à profit les vastes espaces naturels des milieux ruraux pour se protéger des inondations et des incendies, à exploiter les liens sociaux solides qui s'y développent pour créer des collectivités sans itinérance, pauvreté et criminalité cachées, tout en s'appuyant sur l'expertise locale en matière d'infrastructures pour rénover et accroître les corridors économiques transformateurs. Dans cette vision, le partenariat entre le Canada rural, fort de sa capacité de résultats, et le gouvernement fédéral, armé de sa détermination à bâtir, élèvera la résilience rurale au rang des priorités nationales. Les défis ruraux ne sont-ils pas, après tout, des possibilités nationales?

VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION : Les municipalités peuvent jouer un rôle important en soutenant les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. La collaboration entre les municipalités et les Autochtones dans les régions rurales au chapitre des infrastructures et du développement économique commun peut avoir des retombées positives à long terme pour les collectivités et le pays dans son ensemble. Les collectivités rurales et leurs communautés autochtones voisines partagent étroitement des possibilités de développement d'infrastructures, de ressources et d'économie. Leur collaboration est donc mutuellement profitable pour le bien-être et le développement économique à long terme de leurs populations.

Quelles sont les priorités pour réaliser cette vision?

Dans le cadre de l'élaboration de ce rapport, les élus et éeues des municipalités rurales ont cerné cinq enjeux prioritaires essentiels pour assurer la prospérité et la résilience des collectivités rurales. Ce sont :

- ✓ **Connectivité numérique**
- ✓ **Infrastructures et transports**
- ✓ **Logement et lutte contre l'itinérance**
- ✓ **Sécurité communautaire**
- ✓ **Résilience climatique**

Ces enjeux diffèrent entre eux par leurs défis distincts, mais ils sont profondément interreliés. C'est ainsi que les progrès accomplis dans l'un entraînent souvent des améliorations dans d'autres. Par exemple, une meilleure connectivité numérique peut améliorer l'accès aux services essentiels et soutenir les entreprises à l'échelle locale, ce qui favorise à la fois la sécurité communautaire et le développement économique. Réciproquement, l'amélioration des infrastructures, dont les routes et les ponts, favorise l'expansion de secteurs économiques clés comme l'extraction minière, l'énergie et le tourisme. Ensemble, ces priorités forment un cadre global pour favoriser un avenir prospère du Canada rural.



Connectivité numérique

Contexte

La connectivité numérique est essentielle à notre vie quotidienne et à la croissance économique¹¹. Elle désigne à la fois l'Internet à large bande et la connectivité cellulaire. Celle-ci est non seulement cruciale pour la sécurité (notamment, l'accès aux services d'urgence), mais elle permet également de^{12,13} :

- ✓ **Mener des affaires et développer des entreprises**
- ✓ **Travailler à distance**
- ✓ **Accéder aux services gouvernementaux**
- ✓ **Accéder à l'éducation et aux soins de santé**

Un fossé numérique existe à cet égard entre les collectivités rurales et les collectivités urbaines. Son étendue a été exacerbée pendant la pandémie de COVID-19 : alors qu'il a fallu miser sur le travail et l'apprentissage à distance, les limites de l'infrastructure de la large bande des collectivités rurales sont apparues dans toute leur ampleur¹⁴. L'amélioration de la connectivité numérique ouvre des portes et aide « à retenir les jeunes, à attirer les talents, à développer les entreprises, à former la main-d'œuvre et à s'adapter aux nouvelles technologies »¹⁵.

« Le manque d'accès à un service Internet à large bande abordable et fiable est l'un des principaux obstacles au développement de nos collectivités. La pandémie nous en a beaucoup appris sur ce plan. Par exemple, de nombreux résidents ruraux devaient se rendre à leur bibliothèque locale pour avoir accès au Wi-Fi. L'accès au Wi-Fi est indispensable pour des choses importantes comme le télétravail, les études, les soins de santé virtuels et le fonctionnement de matériel agricole. Il ne s'agit pas seulement d'assurer une vitesse de téléchargement et de téléversement pour un « utilisateur », mais de permettre à des familles et à des collectivités entières d'accéder à un service fiable. Il est en effet essentiel que toutes et tous, peu importe l'endroit où se trouvent leur résidence ou leur lieu de travail, aient un accès à un service Internet haute vitesse abordable et fiable. »

- Laurel Feltin, directrice générale,
Saskatchewan Association of Rural
Municipalities



Un service Internet peu fiable entraîne non seulement des inconvénients, mais aussi des risques pour la santé et le bien-être. Dans le cas des téléphones portables, les zones de couverture insuffisantes peuvent retarder les interventions d'urgence et mettre des personnes à risque sur les autoroutes et dans les régions éloignées. De même, les informations essentielles sur la santé, les services de télémédecine et l'aide à la santé mentale sont souvent fournis par voie numérique, une option qui aide à compenser le manque d'accès aux services de santé en milieu rural. Or, sans une connectivité constante et fiable, les collectivités rurales se trouvent coupées de ces services ou sont confrontées, à tout le moins, à des obstacles pour y accéder.

« De meilleurs services de connectivité cellulaire et à large bande aideraient énormément nos collectivités à prospérer. Bien des gens aimeraient s'établir à nouveau dans leur ville natale grâce au télétravail, mais les problèmes de connectivité leur mettent des bâtons dans les roues. Nous comptons aussi des zones sans signal sur les autoroutes et dans nos collectivités. La sécurité et la connectivité étant étroitement liées, certaines personnes hésitent à conduire dans des zones sans couverture cellulaire par crainte de problèmes de sécurité. »

- Amy Coady, conseillère municipale, Ville de Grand Falls-Windsor et présidente, Municipalities Newfoundland and Labrador

Le secteur des télécommunications érige l'infrastructure de connectivité numérique en réponse à la demande du marché, ce qui entraîne une croissance prédominante dans les zones urbaines. Les perspectives d'affaires dans les milieux ruraux étant souvent moins attrayantes, des incitations publiques sont nécessaires pour assurer l'expansion de l'infrastructure de connectivité numérique¹⁶. Ces dernières années, soit depuis le budget 2014-2015, le gouvernement fédéral a consacré plus de 8 milliards de dollars à la connectivité à large bande et cellulaire par le biais d'une série d'initiatives (voir [l'annexe A](#) pour plus d'information)¹⁷.

En 2019, la ministre fédérale du Développement économique rural a publié La haute vitesse pour tous : la stratégie canadienne pour la connectivité. Ce programme a établi deux objectifs principaux : assurer d'ici 2030 à toute la population canadienne un service universel de (50 mégabits par seconde [Mb/s] en téléchargement et de 10 Mb/s en téléversement) et une couverture sans fil à tous les foyers, les emplois et les routes du Canada. Ces cibles correspondent à l'objectif de service universel du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), lequel vise également à ce que tous les ménages canadiens disposent d'une connexion cellulaire exploitant la technologie d'évolution à long terme (ou technologie LTE) d'ici à 2026. De nombreuses provinces ont également fixé des cibles de connectivité en collaboration avec le gouvernement fédéral (p. ex., [l'Ontario d'ici 2025](#), [le Québec d'ici 2026](#), [la Colombie-Britannique d'ici 2027](#)).



Situation actuelle

Couverture

En 2023, environ 178 300 personnes ne bénéficiaient pas d'une couverture cellulaire LTE adéquate dans le pays. De plus, 15 128 kilomètres de routes principales et autoroutières n'étaient pas couverts par le signal cellulaire. L'accès à la large bande demeure limité, puisque 21,8 % des ménages ruraux n'ont pas encore un service conforme à l'objectif de service universel¹⁸. Malgré les initiatives prises pour combler le fossé numérique, les régions rurales du pays continuent d'être mal desservies. En 2022, la vitesse de téléchargement médiane dans les régions rurales du Canada était de 20,9 Mb/s, comparativement à 74,6 Mb/s dans les zones urbaines¹⁹. La couverture est encore plus défaillante dans les réserves des Premières Nations, car, selon les dernières estimations, la moitié des ménages environ n'ont pas accès à un service haute vitesse.

En 2008, des accords d'itinérance obligatoire ont été établis pour la première fois au Canada afin d'accroître la couverture cellulaire en permettant aux fournisseurs d'utiliser les tours cellulaires d'autres télécoms²⁰. En 2018, le CRTC a approuvé de nouveaux tarifs d'itinérance de gros pour les trois principaux fournisseurs de services sans fil. Cependant, en 2022, les tarifs actuels ont été jugés excessifs et ne reflétant pas les réalités du marché²¹. Des négociations sont en cours pour mettre à jour ces tarifs, mais actuellement les fournisseurs de service sans fil ne sont pas tous tenus de conclure des accords d'itinérance en cas d'interruption de leur couverture.

L'objectif de service universel fixé par le CRTC et la stratégie canadienne pour la connectivité, qui vise à ce que l'entière population canadienne ait accès aux services de télécommunication de base sont dépassés. Ils ne répondent pas à l'objectif de service dans les collectivités rurales du pays. Une réévaluation s'impose compte tenu de l'évolution constante des technologies et du fait qu'une partie grandissante de la population travaille désormais à distance dans les régions rurales. Par conséquent, le gouvernement fédéral doit mettre à jour sa stratégie en matière de connectivité afin de revoir son objectif de service universel, d'évaluer les investissements requis pour atteindre son objectif en 2030 et de fixer une cible visant à rendre le service plus abordable^{22,23,24,25,26}.

Pleins feux sur l'innovation rurale | Des solutions communautaires à la connectivité

Les investissements dans la large bande doivent aller plus loin que le simple financement de l'infrastructure. L'entretien de l'infrastructure doit également être pris en compte²⁷. Les politiques doivent être adaptées aux besoins spécifiques des diverses collectivités et en vue d'y répondre²⁸.

Par exemple, **CityWest**, une télécom locale de Prince Rupert (Colombie-Britannique), fournit des services Internet à haute vitesse en partenariat avec des municipalités. Ces partenariats sont régis par un conseil d'administration et une partie des bénéfices est réinvestie dans les collectivités participantes. D'après une personne interrogée, en s'associant à CityWest, les municipalités ont amélioré la qualité et la disponibilité des services.

À mesure que sa présence s'étend dans la province, CityWest « améliore la connectivité des collectivités mal desservies. Elle permet ainsi aux résidents et aux entreprises d'avoir accès à une connectivité semblable à celle offerte dans les milieux urbains. »

- Stefan Woloszyn, PDG de CityWest
([Governments of Canada and British Columbia working together to bring high-speed Internet to more than 4,100 households](#))

CityWest a également établi des partenariats avec diverses Premières Nations afin de fournir des services et de créer de nouvelles entreprises, comme Snutl'yalh Communications et Tahltan CityWest Communications Corp.



Coût élevé de la connectivité numérique pour les populations rurales

Au Canada, l'utilisateur moyen paie plus pour la connectivité numérique et cellulaire. En effet, le pays se situe au 43^e rang en ce qui concerne le coût d'un forfait cellulaire de base dans le monde²⁹. Les prix sont encore plus élevés dans les régions rurales, où certains ménages doivent payer jusqu'à 200 \$ par mois pour des services de base³⁰.

Les cas d'iniquité et de non-abordabilité des services Internet abondent dans les régions rurales du Canada. NorthwesTel, par exemple, offre un plan illimité conforme à l'objectif de service universel à 129,95 \$ par mois, mais ce tarif dépasse les moyens de la plupart des résidentes et résidents de ces régions³¹. De nombreuses personnes se retrouvent avec des factures élevées après avoir dépassé leur limite de données ou doivent s'abonner à plusieurs forfaits pour satisfaire leurs besoins³². Les ménages à revenu modeste et les personnes handicapées doivent également faire des choix difficiles, comme payer pour se connecter à Internet ou satisfaire leurs besoins essentiels^{33,34}.

Le Centre pour la défense de l'intérêt public suggère que les coûts d'Internet ne devraient pas dépasser 4 % à 6 % des revenus d'un ménage pour être considérés comme abordables³⁵. Il existe des programmes pour améliorer l'accessibilité, comme [l'Initiative Familles branchées](#), qui propose des plans à 20 \$ par mois aux ménages à faibles revenus. Toutefois, ces programmes sont souvent volontaires, ce qui limite la participation des fournisseurs de services Internet. L'offre en milieux ruraux et éloignés est donc limitée, ce qui laisse peu de choix abordables aux familles à faible revenu.

Le financement collaboratif du secteur public et des organismes non gouvernementaux aide néanmoins à faire avancer les efforts pour rendre les services Internet plus abordables³⁶. Les projets subventionnés d'infrastructure à large bande, les crédits d'impôt et les concessions peuvent contribuer à réduire les coûts et à améliorer l'accès dans les zones mal desservies³⁷.

Pour remédier au manque de concurrence et aux prix des services, le CRTC a commencé à réglementer les prix de détail des services Internet dans les tarifs de gros partout au pays³⁸. Afin de garantir l'expansion continue de l'infrastructure de connectivité, tout nouveau développement n'est pas tenu de participer au nouveau règlement sur la tarification des transports en gros avant 2029.

Infrastructure de connectivité numérique

Les limites de l'infrastructure de connectivité dans les régions rurales au pays sont aussi attribuables à différents obstacles, comme des sols gelés, des options de transport ou de longues distances³⁹. Les infrastructures passives, soit les poteaux, les conduites souterraines et les tours, sont essentielles à l'expansion de la connectivité. L'utilisation de ces systèmes déjà existants réduit les coûts de construction et permet de brancher plus rapidement les collectivités canadiennes⁴⁰. Toutefois, cette option présente certaines difficultés, comme la complexité opérationnelle et financière, les limites des pouvoirs du CRTC ainsi que le partage de responsabilité des actifs entre différents ordres de gouvernement⁴¹. Les gouvernements municipaux possèdent et exploitent une part importante des infrastructures passives et sont déterminés à collaborer avec les télécoms pour en faciliter l'accès. Pour ce faire, il est crucial que les municipalités et les télécoms collaborent étroitement grâce à des accords d'accès municipaux qui garantissent un partage équitable des coûts et un contrôle adéquat sur l'utilisation des infrastructures publiques par les municipalités⁴².

Données et financement

Il est essentiel d'améliorer la collecte et l'analyse des données pour investir les ressources nécessaires afin de répondre aux besoins de connectivité numérique des collectivités rurales canadiennes.

Le manque de données constitue un écueil dans la compréhension de la situation concernant la connectivité ou son abordabilité. C'est ainsi que :

- › Ni le CRTC ni Innovation, Sciences et Développement économique (ISDE) ne mesurent entièrement l'abordabilité de la connectivité à large bande ou cellulaire⁴³. Par exemple, les évaluations de l'ISDE sur ce plan ne tiennent pas compte des revenus des ménages⁴⁴.
- › Le CRTC ne recueille aucune donnée sur la fiabilité de la large bande⁴⁵.
- › Les gouvernements se fient aux vitesses annoncées (p. ex., les vitesses « jusqu'à »). Ils ne tiennent pas compte de l'expérience réelle des utilisateurs. Un système de suivi centralisé devrait intégrer plusieurs sources de données, notamment les performances indiquées par les utilisateurs, au lieu de s'appuyer uniquement sur les données des fournisseurs⁴⁶.

Le Fonds pour la large bande universelle a affecté environ 1,95 milliard de dollars en financement de projets partout au pays, mais il n'est pas certain que le programme atteindra ses objectifs⁴⁷. Des informations précises sur les fonds restants et des objectifs clairement définis pour leur affectation future contribueraient à rendre compte des résultats obtenus et à évaluer l'impact global du Fonds sur la connectivité rurale.



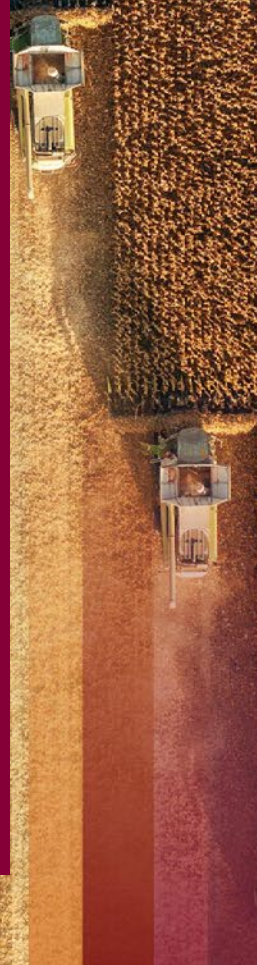
Pleins feux sur la croissance du secteur | Le rôle croissant de la connectivité dans l'agriculture au Canada

En 2022, le secteur agricole et agroalimentaire canadien a généré un produit intérieur brut (PIB) de 143,8 milliards de dollars et employé près de 2,3 millions de personnes⁴⁸.

Le secteur intègre de plus en plus de hautes technologies pour accroître l'efficacité et la productivité en ayant recours à des outils fondés sur des données, à l'automatisation et à des outils d'agriculture de précision. Les agriculteurs ont toutefois besoin d'un accès fiable à Internet pour employer ces technologies efficacement. Le secteur adopte également des solutions numériques pour répondre à la demande des consommateurs, rationaliser les chaînes d'approvisionnement, réduire les coûts et diminuer son empreinte sur l'environnement.

L'amélioration de la chaîne de valeur agroalimentaire du Canada (c'est-à-dire l'agriculture et l'alimentation à valeur ajoutée) est un gage important de croissance⁴⁹. Or, seulement 40 % de la production agricole canadienne sont transformés ici, au pays⁵⁰. Pour faciliter cette croissance, il faut investir dans les infrastructures de transport et de transformation et veiller à ce que les processus réglementaires favorisent la croissance de la chaîne d'approvisionnement.

De plus, pour soutenir la numérisation du secteur agricole et agroalimentaire, il est crucial que les gouvernements investissent dans l'infrastructure numérique. Ces investissements permettront le partage de données en temps réel tout au long de la chaîne d'approvisionnement, améliorant ainsi la visibilité, assurant la fiabilité et soutenant la croissance soutenue des exploitations agricoles et, en retour, des collectivités rurales du Canada.



Recommandations fédérales pour la connectivité numérique

Dans le monde actuel, la connectivité numérique, c'est-à-dire un accès rapide à Internet ainsi qu'un service cellulaire fiable, constitue une infrastructure essentielle. Elle nous permet de rester connectés et de faciliter l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux services. Les investissements dans la connectivité numérique ouvrent des possibilités économiques et soutiennent le télétravail, le commerce en ligne et l'innovation. Les collectivités rurales canadiennes ne doivent pas être oubliées. Elles doivent pouvoir compter sur une connectivité numérique fiable pour contribuer de manière équitable à l'économie et jouir d'une bonne qualité de vie.

La FCM recommande au gouvernement fédéral de prendre les mesures suivantes pour contribuer à renforcer la connectivité numérique dans les collectivités rurales :

1. Actualiser la stratégie canadienne pour la connectivité

- a. Déterminer les investissements nécessaires pour atteindre l'objectif pour 2030 de la Stratégie canadienne pour la connectivité, et collaborer avec les municipalités, les provinces et le secteur privé pour veiller à ce que les cibles pour 2030 soient atteintes.
- b. Fixer un objectif d'accessibilité numérique et veiller à ce que les coûts des services numériques essentiels (Internet et téléphonie mobile) ne dépassent pas 4 à 6 % du revenu des ménages. Le gouvernement fédéral devrait élargir l'admissibilité de programmes tels que l'Initiative Familles branchées, afin d'en garantir l'accès à tous les ménages ruraux à faibles revenus.
- c. Demander au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de réévaluer les vitesses minimales de téléchargement en amont et en aval exigées dans les objectifs de service universel, afin de s'assurer que ces vitesses répondent aux besoins des collectivités.

2. Renforcer le Fonds pour la large bande universelle

- a. Fournir des rapports clairs sur l'allocation des fonds restants tout en ciblant les investissements dans les zones les plus difficiles à couvrir.
- b. Compléter les fonds déjà accordés et assurer un financement de base stable et à long terme de la large bande pour le Canada rural afin de garantir que nous atteignons l'objectif de connectivité du Canada pour 2030.
- c. Améliorer les données et la cartographie de la connectivité numérique et cellulaire à l'échelle nationale.
- d. Mettre en place un cadre de suivi des progrès avec l'obligation de présenter un rapport annuel au Parlement sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de connectivité.

3. Assurer une connectivité cellulaire globale

- a. Prioriser une connectivité cellulaire complète sur les axes routiers principaux.
- b. Obliger les sociétés de téléphonie cellulaire à rendre publiques les lacunes en matière de couverture.
- c. Obliger les fournisseurs de services cellulaires (FSC) à conclure des accords d'itinérance avec d'autres FSC afin de garantir une connectivité cellulaire sans faille.

Infrastructures et transports

Contexte

Les infrastructures jouent un rôle essentiel dans la vie de la population canadienne, qu'elle soit urbaine ou rurale. Les infrastructures comprennent les routes, les ponts, les systèmes d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées, les actifs de transport collectif, les systèmes de gestion des déchets solides, les installations de loisirs et les infrastructures naturelles (pour plus d'informations sur les infrastructures naturelles, voir la section [Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets](#)). Le présent rapport met l'accent sur les routes et les autoroutes, les ponts, les systèmes d'eau potable et d'eaux usées ainsi que les actifs de transport (ports, havres et aéroports)ⁱ.

Les infrastructures et les transports contribuent au développement économique des collectivités rurales en :

- ✓ **assurant la circulation des biens et des services, en reliant ces collectivités aux centres urbains et aux marchés internationaux;**
- ✓ **favorisant le développement des entreprises et en attirant les investissements;**
- ✓ **facilitant la construction de logements et la création d'emplois;**
- ✓ **améliorant l'accès aux soins de santé, aux services sociaux et aux activités sociales.**

Les municipalités, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral partagent des responsabilités en ce qui a trait aux infrastructures publiques essentielles. Les municipalités sont responsables d'un large éventail d'infrastructures à l'échelle locale, financées principalement par les impôts fonciers. Le rôle de soutien des infrastructures du gouvernement fédéral est géré généralement au moyen d'ententes de financement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux. Pour assurer la pérennité des infrastructures actuelles et en bâtir de nouvelles, une collaboration efficace entre les différents ordres de gouvernement est indispensable.

ⁱ Pour plus d'information sur les autres infrastructures municipales essentielles, notamment les systèmes de gestion des déchets solides et les installations culturelles et récréatives, veuillez consulter l'[Enquête sur les infrastructures publiques de base au Canada](#).

Les municipalités rurales ont la responsabilité de gérer un vaste réseau d'infrastructures sur un territoire étendu, mais leur assiette fiscale est souvent restreinte. Leurs leviers fiscaux sont donc très limités pour réaliser des investissements dans les infrastructures. Au Canada, les municipalités sont soumises à un cadre fiscal obsolète, ce qui les a poussées à dépendre de façon excessive de l'impôt foncier pour financer les services municipaux et les besoins de leurs collectivités, y compris les infrastructures. Les municipalités rurales illustrent parfaitement cette situation⁵¹.

Ce défi ne pourra être résolu que par un Partenariat national pour la prospérité et un cadre fiscal actualisé. Par ailleurs, dans la modernisation du mode de financement des municipalités, il faudra tenir compte des besoins ruraux afin de garantir un soutien équitable à toutes les collectivités.

« Pour un Canada rural dynamique, il faut que nos collectivités rurales aient les installations et les infrastructures nécessaires à leur prospérité et à leur résilience. »

- Sarah Storey, mairesse du Village de Fraser Lake (Colombie-Britannique)

Les municipalités rurales doivent répondre à des préoccupations urgentes dans la gestion de leurs investissements indispensables dans les infrastructures. L'éclatement d'une conduite d'eau, par exemple, peut forcer une municipalité rurale à réaffecter des fonds pour résoudre un problème urgent, plutôt que de respecter le plan de gestion des actifs. Les municipalités rurales doivent jongler avec ces défis, malgré des territoires plus vastes, des conditions et des milieux plus exigeants, et, souvent, une situation financière plus précaire que celle de municipalités non rurales. La planification du cycle de vie complet des actifs est une pratique exemplaire en matière de gestion des infrastructures, et elle comporte une budgétisation stratégique afin d'éviter des coûts futurs imprévus.

« Souvent, les petites municipalités n'ont pas les moyens d'engager des spécialistes, comme des ingénieurs ou des architectes, pour monter des dossiers de financement pour leurs infrastructures. Les programmes fédéraux sont complexes et pensés avant tout pour des projets de grande envergure. Ils répondent donc difficilement aux besoins spécifiques des municipalités de petite taille. »

- Scott Pearce, maire du canton de Gore (Québec) et ancien président de la Fédération canadienne des municipalités

La planification de la gestion des actifs, bien qu'importante, peut s'avérer onéreuse et fastidieuse, surtout pour les municipalités qui n'ont que peu ou pas d'effectifs à y consacrer. Les municipalités rurales ont amélioré leur capacité de gestion des actifs ces dernières années, en grande partie grâce au succès du [Programme de gestion des actifs municipaux \(PGAM\)](#) de la

FCM, financé par le gouvernement du Canada et mis en œuvre en partenariat avec des partenaires provinciaux et régionaux. Par ailleurs, le programme [Leadership local pour l'adaptation climatique \(LLAC\)](#) du Fonds municipal vert (FMV) de la FCM continue de renforcer les capacités de gestion des actifs des municipalités en les aidant à intégrer les risques climatiques dans leurs plans de gestion des actifs. Depuis la conclusion du PGAM en 2024, les municipalités rurales ont exprimé le souhait de continuer à bénéficier d'un soutien pour développer davantage leurs capacités en matière de gestion des actifs.

Les coûts de construction souvent plus élevés en milieu rural sont un autre enjeu des municipalités rurales en matière d'infrastructures. Celles-ci doivent en effet composer avec des problèmes de main-d'œuvre et de chaîne d'approvisionnement (p. ex., distance à parcourir par rapport aux chantiers). Dans les collectivités éloignées, les canaux de distribution peuvent être limités, ce qui réduit les possibilités de réacheminement ou de résolution de problèmes de distribution en cas d'obstacles logistiques, comme une fermeture de route ou de port maritime. L'estimation des coûts de projet est complexifiée par la variabilité des coûts de transport. En outre, les délais de financement prolongés des programmes fédéraux et provinciaux peuvent également faire gonfler les coûts d'un projet.

« Nous observerons une croissance saine dans nos collectivités. Certaines collectivités ne se développent pas et ont besoin de soutien pour maintenir les services et les infrastructures. Tandis que d'autres se développent très rapidement et ont aussi besoin de soutien pour maintenir les infrastructures existantes et en construire de nouvelles. Le succès des collectivités ne repose pas sur les infrastructures, mais celles-ci en sont une pièce maîtresse. »

- Robin Jones, mairesse du Village de Westport (Ontario) et présidente de l'Association des municipalités de l'Ontario

Les investissements fédéraux dans les infrastructures ont diminué en proportion du PIB depuis les années 1980. En 1982, les investissements fédéraux dans les infrastructures représentaient 0,07 % du PIB, comparativement à 0,04 % en 2022^{52,53}.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à investir 26,7 milliards de dollars (environ 2,4 milliards de dollars par an) entre 2024 et 2034 par l'intermédiaire du Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC). Le FDCC fournit un financement souple directement aux municipalités et aux communautés autochtones par l'intermédiaire des provinces en fonction de la population. Grâce au financement du FDCC, les municipalités ont la possibilité de regrouper, d'épargner ou d'emprunter des fonds. Elles peuvent ainsi établir leurs priorités et investir dans des projets qui répondent aux besoins de leur collectivité (pour plus de détails, voir [l'annexe B](#)).

Les municipalités apprécient la stabilité et la prévisibilité du financement qu'elles reçoivent pour les projets d'infrastructure locaux de programmes du genre du FDCC. Cependant, pour le moment, les investissements fédéraux sont loin de couvrir les 108 milliards de dollars nécessaires pour réparer les infrastructures en mauvais ou en très mauvais état dans les régions rurales du Canada, sans compter la nécessité d'investir dans de nouvelles infrastructures pour faire face à la croissance des collectivités⁵⁴.



Situation actuelle

Les municipalités rurales assument une grande responsabilité à l'égard des infrastructures du Canada. En effet, bien que la population rurale ne compte que pour 15 % de la population globale du pays, elle est responsable de 36 % de l'ensemble des infrastructures publiques essentielles⁵⁵.

En 2022, la valeur des infrastructures essentielles appartenant aux municipalités rurales du Canada s'élevait à plus de 587 milliards de dollars. De ce total, des infrastructures totalisant plus de 108 milliards de dollars étaient en mauvais ou en très mauvais étatⁱⁱ. En 2022, les infrastructures municipales rurales représentaient près de 43 % des arriérés de travaux d'infrastructures municipales⁵⁶.

L'écart au chapitre des infrastructures entre les collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis et les collectivités non autochtones au Canada se creuse également. L'Assemblée des Premières Nations estime le déficit des infrastructures de logement à 349 milliards de dollars dans l'ensemble du pays. Étant donné que la population des Premières Nations devrait augmenter de 1,7 % par an d'ici 2030, il faut procéder sans tarder aux mises à niveau requises ainsi qu'à une planification à plus long terme. Les municipalités et les Premières Nations peuvent s'unir pour trouver des solutions rentables en matière d'infrastructures, ce qui contribuera à améliorer la qualité de vie des collectivités rurales⁵⁷.

ii Un « très mauvais état » signifie que le remplacement immédiat de la plus grande partie ou de la totalité de l'infrastructure s'impose. À ce stade, celle-ci a une durée utile résiduelle inférieure à 10 % de sa durée prévue. Un « mauvais état » signifie qu'une défaillance est probable à court terme et qu'elle nécessitera des travaux importants. À ce stade, celle-ci a une durée utile résiduelle inférieure à 40 % de sa durée prévue.

Un enjeu crucial : les infrastructures d'eau potable et d'eaux usées

En 2022, les infrastructures d'eau potable et d'eaux usées totalisaient 14,3 milliards de dollars des arriérés de travaux d'infrastructure dans les régions rurales canadiennes. Ces infrastructures sont essentielles au développement des entreprises, à l'attraction des investisseurs et à la construction de logements dans les zones résidentielles.

Tableau 2 – Résumé des infrastructures d'eau potable et d'eaux usées des collectivités rurales

Infrastructures	Nombre	% en mauvais/ très mauvais état	Valeur de remplacement (en mauvais/très mauvais état)
Eau potable	› 7 160 installations › 62 148 kilomètres	14 %	7,5 milliards \$
Eaux usées	› 9 719 installations › 36 926 kilomètres	15 %	6,8 milliards \$
Eaux pluviales	› 3 678 installations › 291 101 kilomètres	14 %	4,2 milliards \$

Note : Statistique Canada (extrait des tableaux [34-10-0287-01](#) et [34-10-0284-01](#))

Des réseaux d'eau potable et d'eaux usées fiables sont indispensables pour la construction de logements. Ils permettent un accès sécurisé à l'eau potable et une élimination adéquate des eaux usées, ce qui est essentiel pour la santé publique et la protection de l'environnement. Les entreprises de secteurs tels que la fabrication, l'exploitation minière et l'agriculture ont aussi un besoin constant d'eau et de gestion des eaux usées pour leurs exploitations et leur développement.



Pleins feux sur les partenariats ruraux | Un partenariat entre une municipalité et une Première Nation axé sur les services d'eaux usées

En 2023, la municipalité rurale de Corman Park s'est associée à la Première Nation d'English River pour répondre aux besoins de traitement des eaux usées de leurs collectivités en expansion⁵⁸. Ce partenariat prévoit la construction d'une installation de traitement des eaux usées de plusieurs millions de dollars sur le territoire de la Première Nation d'English River, en profitant de taux de financement favorables. Le projet répond aux besoins croissants de traitement des eaux usées de Corman Park et de la Première Nation d'English River, tout en offrant des possibilités de développement économique et d'emploi à la Première Nation.

Pour répondre aux demandes croissantes en matière d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées, il faut aussi investir dans le recrutement et le perfectionnement du personnel dans les régions rurales. Les municipalités rurales s'attaquent à la pénurie de personnel et de ressources en adoptant des méthodes audacieuses de gestion des infrastructures. Les sociétés de services municipaux, par exemple, misent sur des approches innovantes⁵⁹. Ces entités, bien qu'appartenant aux municipalités, fonctionnent de manière autonome. Elles disposent de leur propre conseil d'administration et ont la capacité de contracter des prêts inaccessibles aux municipalités, de percevoir des redevances auprès des utilisateurs et même d'émettre des obligations-recettes.

Pleins feux sur une société de services municipaux en milieu rural | Une nouvelle approche de gestion de l'eau

Les municipalités rurales du comté de Frontenac (Ontario) sont en plein essor depuis 2016. Dans ce contexte, elles ont eu du mal à maintenir les services d'eau potable et d'assainissement des eaux usées. En 2023, les autorités de ce comté ont facilité la constitution de la Société des services municipaux de Frontenac (SSMF) afin de relever ce défi et d'améliorer la vie des résidentes et résidents ruraux en améliorant l'accès à des services fiables de traitement de l'eau potable et des eaux usées. La nouvelle société a pour objectif de tirer parti des services collectifs d'approvisionnement et d'assainissement de l'eau pour soutenir les grappes de gens et d'entreprises dans tout le comté de Frontenac.

« La SSMF et les services collectifs montrent comment les représentants de toutes les municipalités du comté de Frontenac collaborent pour trouver des solutions pratiques à des problèmes sociaux et d'aménagement du territoire communs aux collectivités rurales du monde entier. »

- **Frances Smith**, présidente et directrice générale du conseil d'administration de la Société des services municipaux de Frontenac ([New Frontenac Municipal Services Corporation poised to effect positive change on land-use and social issues facing rural municipalities in Ontario](#))

Grâce à leur flexibilité en matière de gouvernance, les sociétés de services municipaux se prêtent idéalement au développement de services collectifs d'eau potable et d'eaux usées dans les régions rurales. Elles supervisent la mise en œuvre de réseaux bien dimensionnés représentant des options rentables et durables aux services d'eau centralisés.



Routes, autoroutes, ponts et tunnels

Pour la plupart des collectivités rurales, de bonnes infrastructures commencent par des routes de qualité, ce qui permet aux gens de se déplacer facilement, en toute sécurité, entre différentes collectivités, tout en favorisant la circulation des marchandises. Des infrastructures routières déficientes ou insuffisantes peuvent entraver le développement rural et mettre en danger la sécurité publique^{60,61}. Les investissements dans les infrastructures, notamment dans les routes, peuvent contribuer à surmonter les obstacles à l'investissement dans les industries tout en étant bénéfiques pour le bien-être des collectivités rurales.

Les infrastructures rurales sont propices au commerce. Que ce soit pour les routes municipales près d'une exploitation minière ou les routes et ponts ruraux utilisés pour transporter les produits agricoles de la ferme au centre d'exportation, tout débute dans une région rurale du pays. Sans infrastructures de qualité en milieu rural, la compétitivité économique du Canada en souffrira bien au-delà des perturbations actuelles.

Les municipalités rurales sont responsables de plus des deux tiers de tous les actifs routiers du Canada, soit les routes, les ponts et les tunnels (tableau 3). L'équivalent de 83 milliards de dollars du réseau routier rural est en mauvais ou très mauvais état. À titre de comparaison, les coûts de remplacement des routes en même état dans les zones urbaines du pays s'élèvent à 50,9 milliards de dollars.

Tableau 3 – Résumé des actifs en routes, ponts et tunnels dans les régions rurales canadiennes

Infrastructures	Nombre (% de l'actif total du Canada)	% en mauvais/très mauvais état	Valeur de remplacement (en mauvais/très mauvais état)
Routes	582 188 km (77 %)	19 %	83 milliards \$
Ponts et tunnels	34 425 (78 %)	13 % ⁱⁱⁱ	2,7 milliards \$

Note : Statistique Canada (Extrait du tableau [34-10-0284-01](#))

iii Données de 2022 sur les ponts et tunnels en mauvais état seulement; les données de 2022 relatives aux ponts et tunnels en très mauvais état ont été jugées trop peu fiables pour être publiées.

Pleins feux sur la croissance du secteur | Routes, ponts, tunnels et possibilités d'exploitation de minéraux critiques au Canada

L'extraction de minéraux critiques représente une opportunité de plusieurs milliards de dollars pour le Canada, qui jouerait ainsi un rôle plus important dans l'approvisionnement des marchés mondiaux en produits extraits dans le respect de normes environnementales élevées.

Faits saillants

- › En 2022, le Canada a produit pour 8 milliards de dollars en minéraux critiques.
- › D'ici 2040, ce chiffre pourrait augmenter de 4 à 43 milliards de dollars par année.
- › L'Institut climatique du Canada estime que la transition énergétique du Canada nécessitera 16 milliards de dollars en minéraux critiques d'ici 2040⁶².

Une étude réalisée en 2020 auprès de 2 600 répondants canadiens a révélé que 90 % d'entre eux sont favorables à ce que le Canada soit une source privilégiée de minéraux critiques à l'échelle mondiale⁶³.

L'insuffisance d'infrastructures routières et énergétiques demeure un obstacle majeur à la croissance et au développement du secteur canadien des minéraux critiques⁶⁴. Chacun des ordres de gouvernement doit s'engager activement pour veiller à ce que les investissements en infrastructure soient bénéfiques pour les collectivités et contribuent à la prospérité de ce secteur.



Aéroports

Des infrastructures aéroportuaires fiables sont essentielles au soutien des économies rurales et d'une bonne qualité de vie. De nombreuses collectivités ont recours au transport aérien pour les biens essentiels, comme les aliments frais, les fournitures médicales et les matériaux de construction. Or, en milieu rural, l'entretien des infrastructures aéroportuaires et des pistes d'atterrissage suscite des problèmes particuliers qui dépassent les capacités municipales et nécessitent des investissements de la part du gouvernement fédéral. Par ailleurs, des niveaux de service suffisants et la liberté d'exploitation sans règles strictes en matière de routage sont essentiels pour répondre véritablement aux besoins des nombreuses communautés rurales qui dépendent du transport aérien. Il est crucial d'investir régulièrement dans les infrastructures aéroportuaires pour assurer un transport sûr et fiable, favoriser le bien-être et stimuler la croissance économique des collectivités rurales.

Pleins feux sur le milieu rural | Investir dans les aéroports municipaux pour stimuler le développement économique

En 2021, l'aéroport de Villeneuve, dans le comté de Sturgeon (Alberta), a bénéficié d'une modernisation de ses infrastructures, dont l'ajout d'une nouvelle aérogare et l'amélioration de ses services. Ces améliorations permettront d'attirer davantage d'entreprises liées à l'aviation et d'augmenter les activités de formation en pilotage. Ces investissements devraient stimuler la création d'emplois et le développement d'entreprises locales, et faire de cet aéroport la plaque tournante régionale des activités aéronautiques.

« Le montant investi dans l'installation d'une conduite d'eau jusqu'à notre aéroport a été très bénéfique. Il aidera nos entreprises et contribuera à créer des emplois dans le comté rural de Sturgeon. Si nous pouvions continuer à étendre les terrains de l'aéroport, ce serait un énorme avantage pour nous. »

- Neal Comeau, conseiller municipal, comté de Sturgeon (Alberta)



Ports et havres

Les ports en eau profonde du Canada soutiennent le commerce international et le transport dans les collectivités éloignées. Les navires de grande taille s'y arrêtent régulièrement, assurant ainsi un transport efficace et économique pour les entreprises minières, de construction et forestières ainsi que pour d'autres secteurs. Ces ports sont aussi des infrastructures essentielles pour le ravitaillement des collectivités éloignées en produits comme le combustible et les denrées alimentaires. Investir dans ces ports permet de renforcer la compétitivité mondiale du Canada, d'améliorer les chaînes d'approvisionnement et de protéger le bien-être des collectivités.

Les havres pour petits bateaux des régions de l'Atlantique et du Pacifique sont indispensables aux collectivités côtières, en particulier pour la pêche et la récolte du poisson, le tourisme et les industries maritimes. Ces havres soutiennent plus de 45 000 emplois dans le seul secteur de la pêche commerciale⁶⁵. Ils fournissent également les infrastructures de transport nécessaires entre des collectivités côtières éloignées. L'entretien des havres des collectivités rurales côtières du pays est important pour la stabilité économique, la sécurité maritime et la viabilité des industries côtières.



Réseaux ferroviaires

Les chemins de fer canadiens font partie intégrante du réseau de transport qui alimente l'économie du pays. Les sociétés ferroviaires canadiennes transportent la moitié de nos exportations, soit 380 milliards de dollars de marchandises chaque année, et sont importantes pour relier la population des petites et des grandes villes⁶⁶. Les sociétés ferroviaires assurent l'acheminement des biens, comme les denrées alimentaires, les engrais, le pétrole, les métaux, les minéraux et les produits forestiers, partout au pays et vers nos partenaires commerciaux. En 2022, près des trois quarts des marchandises transportées par rail provenaient de l'Ouest canadien (Alberta, Saskatchewan, Colombie-Britannique et Manitoba)⁶⁷.

Malgré leur importance économique, les réseaux ferroviaires du Canada sont en déclin constant depuis les années 1980 (figure 2). Depuis 1986, le Canada a perdu plus de 22 000 kilomètres de voies d'exploitation, soit une distance équivalente au trajet aller-retour entre Halifax et Whitehorse.



Figure 2 : Longueur des voies exploitées par le secteur ferroviaire en fin d'année

Note : Statistique Canada (extrait du tableau [23-10-0051-01](#))

Sécurité ferroviaire

La sécurité ferroviaire est aussi une préoccupation majeure pour les municipalités rurales. Elles insistent donc sur des réseaux de transport sécuritaires et équipés d'infrastructures ferroviaires résistantes. La conformité au Règlement sur les passages à niveau (RPN) est cependant une source de tension pour les municipalités rurales à cause des coûts importants qui en découlent. Par exemple, le financement fédéral du Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire (PASF) diminuera considérablement dans les années à venir, passant de 47 millions de dollars en 2024-2025 à 14 millions de dollars en 2026-2027. Cela survient alors que les coûts de construction, de main-d'œuvre et de matériaux sont en hausse, ce qui rend difficile pour les municipalités rurales de financer les améliorations à la sécurité ferroviaire dont elles ont besoin.

Pleins feux sur les débouchés commerciaux | Expansion de l'infrastructure ferroviaire canadienne

Le port de Churchill, à Churchill (Manitoba), est le seul port maritime arctique canadien accessible par voie ferrée. En 2024, les gouvernements du Canada et du Manitoba se sont engagés à investir 43,8 millions de dollars et 36,4 millions de dollars, respectivement, pour soutenir les services ferroviaires de marchandises et de passagers à ce port. Cette expansion permettra à plus de 33 000 personnes du nord du Manitoba de voyager tout au long de l'année⁶⁸.

Cet investissement s'inscrit dans la foulée d'un projet pilote mené avec succès en 2024, au cours duquel ce port a servi à exporter 10 000 tonnes de concentré de zinc, consacrant ainsi le port de Churchill en tant qu'axe commercial du Nord.



Transports collectifs

Dans les collectivités rurales, les transports collectifs sont importants pour les personnes vivant sur place en facilitant les contacts entre eux et avec les services essentiels. Les transports collectifs en milieu rural englobent les autobus de passagers, les trains et les traversiers. Malheureusement, les collectivités rurales se heurtent à de nombreux obstacles pour mettre en place et maintenir des services de transport collectif, notamment⁶⁹ :

- › L'impression, qu'en milieu rural, toutes et tous possèdent un véhicule, d'où l'idée que les transports collectifs ne sont pas nécessaires.
- › Le cadre bâti (grandes distances, habitations dispersées et infrastructures axées sur la voiture) rend les services de transport collectif à itinéraire fixe moins efficaces.
- › Le manque de connectivité, l'absence de trottoirs et les problèmes de sécurité (p. ex., arrêts non éclairés sur les voies rapides) minent la fréquentation des transports collectifs existants.
- › Les coûts élevés d'exploitation des transports collectifs, à cause des longues distances de déplacement, de la faible densité de population et de fréquentation, et de la nécessité d'utiliser des véhicules spécialisés.
- › Le manque de personnel ou d'expertise pour gérer les transports collectifs, et les responsabilités liées à la planification des transports, qui sont souvent partagées entre les divers ordres de gouvernement.
- › Le financement limité, y compris l'insuffisance de fonds pour l'exploitation des réseaux ruraux.

À ces difficultés s'ajoute le coût élevé de posséder une voiture, ce qui nuit de manière disproportionnée aux populations vulnérables telles que les personnes à faible revenu, les communautés racisées, les communautés autochtones, les personnes âgées, les personnes handicapées et les travailleurs agricoles migrants^{70,71,72,73}. Le manque d'investissements dans les transports publics en régions rurales entrave l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'emploi et à une alimentation abordable^{74,75}. En solutionnant les manques en matière de transports collectifs dans les collectivités rurales, ces derniers pourraient contribuer au bien-être global de ces collectivités⁷⁶.

Les réseaux interrégionaux d'autobus et de trains peuvent améliorer considérablement la mobilité, car pour certaines collectivités rurales, le centre urbain le plus proche peut se trouver dans une province ou un territoire voisin. Les programmes de financement devraient donc prévoir des options pour le transport collectif interprovincial et interrégional⁷⁷.

Pleins feux sur l'innovation rurale | Des choix de transport collectif améliorés dans le nord de la Colombie-Britannique

L'amélioration des transports publics dans les collectivités rurales passe par l'élaboration d'approches adaptées aux besoins locaux. Le nord de la Colombie-Britannique offre un bon exemple de progrès grâce à des initiatives comme celle du **Northern Development - Northern Passenger Transportation Service** (Développement du Nord - Service de transport passager nordique). Des programmes tels que le Northern Community Transportation Booster, l'Inter-City Passenger Transportation Services for Northern BC et le Northern Community Shuttle ont considérablement amélioré la mobilité dans la région. L'une des réussites les plus remarquables est le service **BC Bus North**, qui assure des déplacements intercommunautaires fiables dans le nord de la Colombie-Britannique, et qui démontre que des investissements ciblés peuvent combler les lacunes en transport dans les régions rurales.

« L'amélioration des moyens de transport n'améliore pas seulement l'accès aux services, mais elle est aussi une question de sécurité, car elle peut réduire le besoin des personnes, en particulier des personnes vulnérables, de faire de l'auto-stop, par exemple. »

- **Sarrah Storey**, mairesse du Village de Fraser Lake (Colombie-Britannique)

En général, les investissements fédéraux en soutien aux options de transport collectif se sont concentrés sur la planification stratégique et les infrastructures. Des programmes tels que le Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural, le Fonds national des corridors commerciaux et le Fonds d'infrastructures d'Investir dans le Canada prévoient tous d'investir dans des solutions de transport collectif dans les collectivités rurales (pour plus d'informations, voir [l'annexe C](#)). Cependant, afin de régler de manière durable les problèmes de transport collectif en milieu rural, il faut investir non seulement dans les dépenses d'exploitation, mais aussi dans les immobilisations.





Recommandations fédérales pour les infrastructures rurales

La prospérité et la résilience du Canada rural doivent être soutenues par un solide réseau d'infrastructures. Des réseaux de transport fiables et efficaces, bien pourvus de routes, d'aéroports et de ports, relient les collectivités rurales, stimulent les débouchés pour les entreprises locales et améliorent l'accès à l'éducation et aux soins de santé. Mieux équipées en infrastructures, les municipalités rurales seront plus susceptibles d'attirer des investissements, de diversifier leur économie, d'améliorer l'abordabilité et d'assurer une meilleure qualité de vie. L'amélioration du réseau de transport ne vise pas uniquement à stimuler la croissance économique. Elle favorise aussi la résilience des collectivités en gardant les populations reliées les unes aux autres.

Les investissements dans les infrastructures ne représentent pas seulement un coût. La construction d'infrastructures facilite aussi la création d'emplois. En 2021, les investissements de 94 milliards de dollars dans les infrastructures du Canada ont généré une valeur ajoutée de 70 milliards de dollars, dont 572 589 emplois⁷⁸. Chaque dollar investi dans les infrastructures a le potentiel d'augmenter le PIB de 0,74 dollar.

Pour renforcer les infrastructures rurales, il faut des investissements à long terme, repenser le cadre fiscal municipal et soutenir des modèles innovants de prestation de services. De telles mesures entraîneront la création d'emplois, le développement et l'expansion d'entreprises, ainsi que l'amélioration de la sécurité et du bien-être des collectivités. Le déficit d'infrastructures du Canada rural offre, aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, une occasion sans précédent d'unir leurs forces et d'investir dans le Canada.

La FCM recommande au gouvernement fédéral de prendre les mesures suivantes pour soutenir les infrastructures et les services de transport essentiels dans les collectivités rurales :

1. Adopter un nouveau cadre fiscal municipal

- a. Promouvoir un nouvel accord fiscal qui reconnaisse que les municipalités possèdent plus de 60 % des infrastructures publiques essentielles du Canada, mais qu'elles ne perçoivent que huit à dix cents de chaque dollar d'impôt. Un nouveau cadre fiscal municipal est nécessaire pour faciliter des investissements vitaux dans les infrastructures qui permettront de soutenir les entreprises, de débloquer les échanges, de stimuler la création d'emplois locaux et d'accroître la productivité, contribuant ainsi à jeter les bases d'un Canada rural plus prospère.
- b. Favoriser le dialogue entre les ordres de gouvernement sur les différents moyens de mettre en œuvre cette réforme fiscale, qui pourrait aller d'une augmentation des transferts annuels directs aux municipalités à la possibilité de lier les transferts à la croissance économique en les indexant sur le produit intérieur brut (PIB). Le gouvernement fédéral doit travailler avec les gouvernements provinciaux/territoriaux (PT) sur un ensemble complet de réformes des finances municipales.

2. Créer un nouveau programme fédéral pour soutenir les infrastructures municipales rurales

- a. Financer à la fois les nouvelles infrastructures et la remise en état ou le remplacement des actifs existants dans les zones rurales, notamment les routes et les ponts.
- b. S'attaquer aux infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées du Canada rural afin de favoriser la croissance économique et d'accroître l'offre de logements là où c'est nécessaire.
- c. Compléter les modèles de financement basés sur la population, comme le Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC), par un modèle de financement qui réponde aux besoins des municipalités rurales dotées d'un vaste territoire, de nombreuses infrastructures et d'une population limitée.

3. Accroître les possibilités de commerce et d'exportation

- a. Réduire les obstacles au commerce interprovincial en collaborant avec les provinces.
- b. Rationaliser les processus fédéraux d'approbation et d'octroi de permis pour les grands projets d'infrastructure en révisant le régime fédéral d'évaluation d'impact, tout en s'efforçant de protéger l'environnement et de faire progresser la réconciliation.
- c. Établir des corridors nationaux de services publics afin d'améliorer la prévisibilité à long terme des processus d'évaluation fédérale des infrastructures interprovinciales.
- d. Rendre les infrastructures municipales admissibles au financement dans le cadre des programmes fédéraux d'infrastructures commerciales. La politique fédérale en matière d'infrastructures commerciales devrait s'efforcer d'instaurer une connectivité « du local au marché » en investissant dans les routes rurales et les autoroutes, les chemins de fer, les aéroports, les ports en eau profonde, etc.
- e. Examiner divers moyens de soutenir le développement rural en tenant compte des priorités canadiennes en matière de défense nationale.

4. Améliorer les liaisons de transport en augmentant l'offre de services de transport de passagers par autobus et par train

- a. Fournir des fonds pour combler les lacunes dans les services de transport de passagers par autobus et par train entre les collectivités, et améliorer le réseau de VIA Rail pour mieux desservir les collectivités rurales et autochtones. Le financement fédéral devrait soutenir les dépenses d'infrastructure et d'exploitation.
- b. Renouveler et augmenter le financement des services de transport des collectivités rurales afin d'améliorer l'accès équitable aux services locaux. Financer les activités de renforcement des capacités, ainsi que les plans et les projets pilotes en fournissant au moins deux ans de financement opérationnel pour tester de nouveaux marchés.
- c. Assurer la sécurité du transport des personnes et des marchandises par le rail en finançant intégralement le Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire (PASF), en augmentant les dépenses des municipalités pour la conformité des passages à niveau sur la base des coûts de 2024-2025 (au moins 47 millions de dollars par an) et en ouvrant une nouvelle période d'admission pour le volet Infrastructure, Transport et Recherche du PASF.

5. Planifier les infrastructures rurales de demain

- a. Offrir un soutien financier continu à long terme pour un programme de renforcement des capacités de gestion des actifs afin de développer et de maintenir les connaissances, les capacités et l'expertise locales dans l'ensemble du Canada rural. Le programme devrait porter sur la gestion des actifs naturels et prendre en considération divers facteurs climatiques en s'inspirant du programme Leadership local pour l'adaptation climatique (LLAC) de la FCM.
- b. Réaliser une évaluation nationale indépendante des infrastructures rurales et nordiques. Cette évaluation permettrait de mieux comprendre le niveau d'investissement requis pour moderniser les infrastructures rurales et de définir des modèles de financement plus appropriés.
- c. Adopter une perspective rurale qui s'appliquera à la conception de tous les programmes fédéraux d'infrastructure.





Logement et itinérance

Contexte

Le logement fait partie intégrante du développement économique de toute collectivité⁷⁹. Sans logements convenables et accessibles, le potentiel économique du Canada rural ne peut être pleinement exploité. Certaines collectivités rurales connaissent une croissance démographique dynamique, tandis que d'autres voient leur population augmenter à un rythme plus lent ou même diminuer. Entre 2023 et 2024, la population des collectivités rurales canadiennes a augmenté de 0,9 %, pour atteindre 6,3 millions de personnes.

Dans les régions rurales, le logement est plus abordable, en moyenne, que dans les régions urbaines du pays. Il s'agit d'un avantage pour les collectivités rurales alors que le coût du logement explose dans les grandes villes et incite des résidentes et des résidents urbains à rechercher des options abordables. Dans les collectivités rurales à forte croissance démographique, il faut cependant accroître les options de logements et la construction pour préserver l'accessibilité du logement. Les infrastructures municipales rurales doivent aussi être suffisamment financées pour faire face à la demande croissante de logements neufs.

De plus, pour assurer un développement durable du logement en milieu rural, il est essentiel d'offrir une gamme variée d'options résidentielles. Les collectivités rurales ont besoin, entre autres, de logements locatifs, de logements pour la main-d'œuvre et de différents types de logements adaptés aux personnes âgées.

Jusqu'à récemment, l'itinérance, qui est pourtant bien réelle dans les régions rurales, était passée inaperçue⁸⁰. Peut-être est-ce parce qu'elle n'est pas aussi apparente que dans les centres urbains. Des personnes à risque ou sans logis ont tendance à se déplacer vers les villes pour obtenir des services, accroissant ainsi la pression sur les services des centres urbains^{81,82}. Ces déplacements peuvent entraîner des séparations familiales douloureuses, faire baisser la population rurale et accroître les dépenses à long terme pour tous les ordres de gouvernement⁸³.

Il est donc essentiel d'augmenter l'offre de logements en milieu rural afin de soutenir la croissance, de maintenir les populations rurales dans leurs collectivités et d'aider les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.



Les logements sont de genres très différents, et englobent tant les refuges d'urgence que les habitations individuelles du marché.

Dans l'optique d'assurer la prospérité des collectivités et de prévenir qu'un manque de logements convenables pousse certains dans l'itinérance, les collectivités doivent offrir plusieurs types de logements accessibles pouvant être loués ou achetés en fonction des besoins individuels.

Refuges d'urgence : installations fournissant un hébergement temporaire et de courte durée aux personnes et aux familles sans logement⁸⁴.

Logements de transition : logements supervisés constituant une étape intermédiaire entre un hébergement d'urgence et un logement permanent. Les services de soutien permettent aux occupants de renforcer leur stabilité et leur autonomie en vue de conserver un logement permanent. Ces personnes occupent généralement ces logements pendant une période allant de trois mois à trois ans⁸⁵.

Logements sociaux : logements offerts à un prix inférieur au loyer abordable du marché. Les loyers des logements sociaux sont généralement subventionnés par des fonds fédéraux, provinciaux, territoriaux ou municipaux pour les rendre très abordables⁸⁶.

Logements locatifs abordables et propriétés abordables : un ménage qui consacre moins de 30 % de son revenu net au logement habite un logement abordable⁸⁷. Le prix du logement abordable varie donc selon l'endroit.

Logements locatifs du marché et accès à la propriété : les prix des logements locatifs ou des habitations sont dictés par le marché (les propriétaires de parc locatif ou les propriétaires vendeurs).

Logement

Les collectivités rurales ont souvent très peu de logements locatifs abordables. Les lacunes du parc locatif réduisent les possibilités pour les nouveaux arrivants et compliquent l'attrait et la rétention de personnel pour les employeurs du secteur des soins de santé et d'intervention d'urgence ainsi que les autres employeurs clés⁸⁸.

Les municipalités jouent un rôle important dans le domaine du logement. Elles doivent s'assurer que leurs politiques d'aménagement du territoire soutiennent la croissance résidentielle, tout en planifiant et en finançant les infrastructures requises pour le développement de logements. Toutefois, les municipalités rurales éprouvent souvent des problèmes de main-d'œuvre (p. ex., n'ayant que du personnel à temps partiel ou aucun personnel de planification), ce qui les empêche de mettre en place des stratégies à long terme pour la planification d'infrastructures de logement et de politiques d'aménagement du territoire soutenant la construction de logements abordables⁸⁹. Pour plus d'informations sur les liens entre les infrastructures essentielles et le logement, consultez la section [Infrastructures et transports](#).

« Les infrastructures représentent un grand défi pour nous. La demande de logements est énorme et les impôts fonciers ne pourront pas couvrir nos [besoins] en infrastructures. »

- **Amy Coady**, conseillère municipale, Ville de Grand Falls-Windsor et présidente, Municipalities Newfoundland and Labrador

Construire plus de logements abordables exige d'investir dans la construction des infrastructures essentielles, et les municipalités ont besoin pour cela de leviers fiscaux plus efficaces. En 2023, la FCM a mené des recherches qui ont montré que chaque nouveau logement nécessite un investissement moyen d'environ 107 000 \$ en immobilisations municipales, un coût tout simplement irrécupérable à l'aide des processus fiscaux municipaux conventionnels⁹⁰. Ces efforts doivent donc être entrepris en partenariat par les municipalités, les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral et les secteurs à but non lucratif.

Les municipalités rurales rencontrent souvent des obstacles lorsqu'elles présentent des demandes auprès de programmes fédéraux d'infrastructure et de logement, tels que le Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement (FCIL). En facilitant la soumission de demandes de financement fédéral pour les municipalités rurales, les résultats seront améliorés et de nouvelles stratégies innovantes pourront émerger pour construire des logements pour les populations rurales.

Itinérance

Au cours des années 1980, le gouvernement fédéral a mis fin à la construction de logements sociaux, laissant aux villes le soin de gérer l'itinérance sans leur fournir le soutien nécessaire. Bien qu'elles ne soient pas officiellement responsables du logement ou des services de santé, les municipalités rurales ont dû supporter le fardeau de demandes croissantes, tout en manquant de fonds et de personnel pour assurer des services appropriés. Les efforts de lutte contre l'itinérance sont souvent réactifs, sans capacité suffisante de collecte de données ou de soutien spécialisé. Les organismes communautaires, dont le rôle est essentiel dans la lutte contre l'itinérance, souffrent également du manque de personnel et de financement opérationnel⁹¹.

Les trois principales raisons de la perte de logement pour les personnes en situation d'itinérance au Canada sont le revenu insuffisant, des problèmes de toxicomanie ou un conflit avec leur partenaire ou propriétaire^{iv,92}. L'accès aux soins de santé, aux services sociaux et aux mesures d'aide pour prévenir l'itinérance est souvent restreint dans les collectivités rurales du pays. Les chercheurs, les défenseurs du logement et les municipalités réclament tous des politiques qui atténuent en amont les facteurs structurels de l'itinérance⁹³.

« Notre difficulté, en milieu rural [canadien], est que nous devons faire plus avec moins. Nous n'avons pas les ressources à l'échelle locale pour traiter les causes profondes de l'itinérance, en particulier les problèmes de santé mentale. Les problèmes croissants d'abordabilité dans nos collectivités sont aussi un autre facteur important. »

- **Kara Westerlund**, conseillère municipale, comté de Brazeau (Alberta) et présidente, Rural Municipalities of Alberta

iv Note : Données non disponibles sur les mesures rurales.



Situation actuelle

Les collectivités rurales du Canada doivent relever des défis particuliers pour assurer l'accès à des logements sûrs et abordables. Les investissements dans la construction résidentielle ont augmenté ces dernières années. Cependant, les coûts élevés des matériaux et les défis logistiques pour les amener dans les collectivités concernées restent des obstacles majeurs à la construction de logements. Pour assurer la stabilité à long terme du logement, il est nécessaire de mobiliser un financement fédéral soutenu, une participation municipale stratégique et des politiques adaptées aux réalités des régions rurales.

Logement

Les collectivités rurales investissent dans le logement. En 2022, plus de 21,2 milliards de dollars ont été investis dans la construction de logements dans les régions rurales du Canada, soit 12 % du total des investissements à l'échelle nationale (figure 3). Entre 2018 et 2022, les investissements dans les régions rurales ont augmenté de 38 %^v.

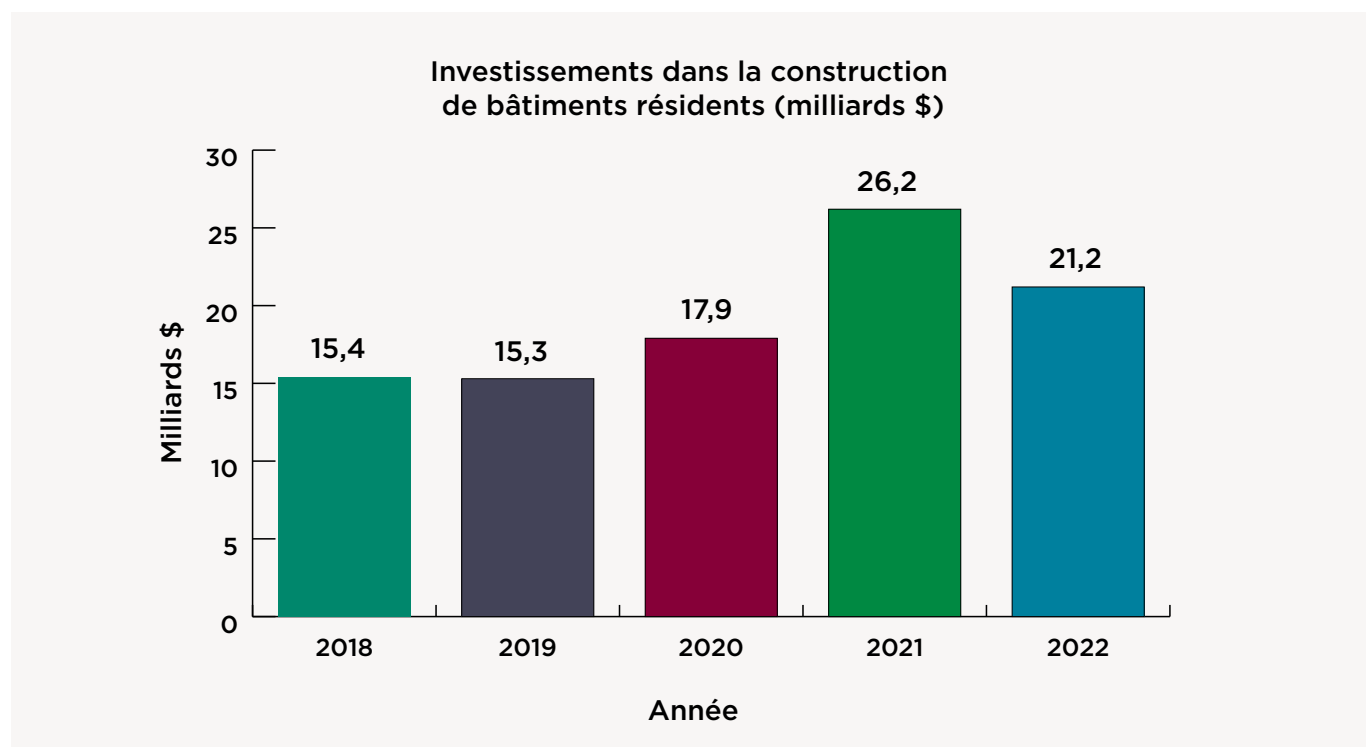


Figure 3 : Profils du logement dans le Canada rural, valeurs des investissements dans la construction résidentielle (en milliards \$)

Note : Statistique Canada (extrait du tableau [46-10-0076-01](#))

^v Toute subdivision de recensement (SDR) se trouvant en dehors d'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR) est classée comme région rurale.

Pleins feux sur les solutions rurales | L'approche innovante de Sault Ste. Marie en matière d'accès abordable à la propriété

Note : Sault Ste. Marie est une ville d'assez grande taille, mais son programme d'accès à la propriété abordable (AHOP) représente un excellent modèle pour résoudre les problèmes de logement des jeunes familles des collectivités rurales. Conçu pour être autosuffisant, ce programme intègre des possibilités de formation à des métiers spécialisés et améliore les résultats au chapitre du logement pour la collectivité.

L' **AHOP** est un partenariat entre le ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario et le conseil d'administration des services sociaux du district de Sault Ste. Marie (DSSAB). Financé par le fonds Investing in Change du DSSAB, le programme achète et rénove des maisons en mauvais état, puis les vend à des prix abordables à des personnes vivant dans des logements sociaux. Le produit de la vente de chaque maison est investi dans les propriétés suivantes.

Les étudiants du programme de formation en entretien et en construction de bâtiments du DSSAB acquièrent des compétences pratiques en rénovant les maisons sous la direction d'un instructeur. Le programme permet donc aux familles à faible revenu de devenir propriétaires, tout en offrant aux bénéficiaires du programme Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées des compétences et une formation pratiques.

« Ce programme permet donc aussi de libérer des logements communautaires et de donner aux personnes qui travaillent l'occasion de progresser à l'étape suivante de leur parcours de logement. »

- **Luke Dufour**, conseiller municipal de Sault Ste. Marie ([Affordable housing program helps Sault Ste. Marie family achieve homeownership dream](#))

Les régions rurales comptent un nombre disproportionné de ménages vivant dans des logements de qualité non convenable (c'est-à-dire nécessitant des réparations importantes) (figure 4). Au Canada, quelque 9 % des ménages ruraux vivent dans des logements de qualité non convenable, par rapport à seulement 6 % des ménages urbains^{vi}.

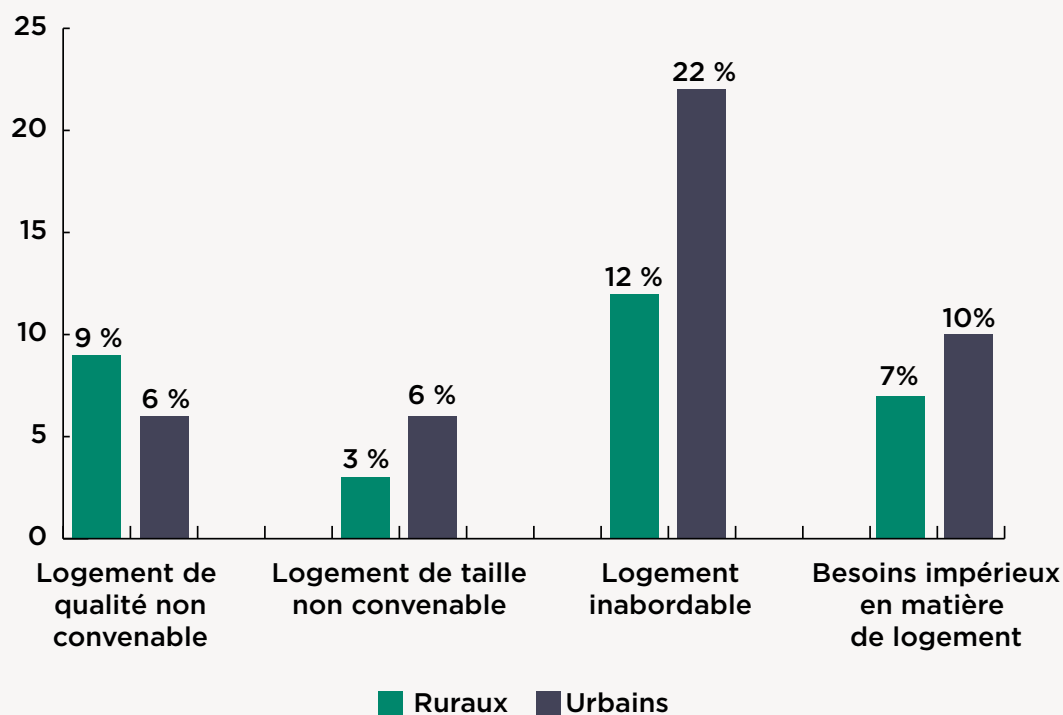


Figure 4 : Pourcentage de ménages ruraux et de ménages urbains ayant des besoins impérieux en matière de logement, en raison d'un logement de qualité non convenable, de taille non convenable ou inabordable (2021)

Note : Statistique Canada (extrait du tableau [98-10-0258-01](#))

Cela se traduit par la part plus élevée des investissements consacrés aux travaux de rénovation et d'amélioration dans les régions rurales comparativement à la construction. En 2021, plus de la moitié (53 %) des investissements dans la construction résidentielle ont servi à réaliser des rénovations ou des améliorations, tandis qu'environ les deux cinquièmes (42 %) ont été consacrés à la construction proprement dite⁹⁴.

^{vi} Statistique Canada définit un logement de qualité non convenable comme étant un logement qui nécessite des réparations majeures, en raison de problèmes de plomberie ou de câblage électrique défectueux, ou qui nécessite des réparations structurelles aux murs, aux planchers ou aux plafonds.

Pleins feux sur l'innovation rurale | Réduire les obstacles à l'utilisation du Fonds pour accélérer la construction de logements

Dans le contexte de la pénurie de personnel, l'association de municipalités Municipalities Newfoundland and Labrador a reçu du soutien de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique afin de recruter deux agents de renforcement des capacités en matière de logement pour aider les petites collectivités de la province à préparer des demandes de financement au titre du Fonds pour accélérer la construction de logements. Cet apport s'est révélé très significatif dans l'ensemble de la province. Il a permis à un plus grand nombre de collectivités d'obtenir ce financement et d'améliorer les infrastructures du logement.

« La plupart de nos collectivités ont une population de 1 000 personnes tout au plus, et elles n'ont pas le personnel nécessaire pour assembler les données requises pour demander du financement pour des projets. Les agents de renforcement des capacités en logement nous ont aidés à préparer et à soumettre les informations requises. Ils nous ont aidés à cerner les besoins et à y répondre en concevant des programmes bien adaptés. Par exemple, nous disposons désormais d'un plan d'incitation à la construction d'appartements et de pavillons-jardins sur les terrains de maisons existantes. »

-Amy Coady, conseillère municipale, Ville de Grand Falls-Windsor et présidente, Municipalities Newfoundland and Labrador



Les municipalités peuvent améliorer l'accès aux logements sociaux et abordables en étant propriétaires de tels logements. En 2020, les municipalités rurales n'étaient responsables que de 9 % des actifs sociaux et abordables appartenant à des municipalités au Canada, et de seulement 4 % des logements (tableau 4)^{vii,viii}.

Tableau 4 – Pourcentage d'actifs et de logements de type social et abordable appartenant aux municipalités (2020)

Type	Pourcentage d'actifs de type social et abordable appartenant aux municipalités (2020)	Pourcentage de logements de type social et abordable appartenant aux municipalités (2020)
Rural	9 %	4 %
Urbain	91 %	96 %

Note : Statistique Canada (extrait du tableau [46-10-0002-01](#))

Un bon moyen d'augmenter la proportion d'options de logements sans but lucratif dans les régions rurales du Canada serait de tirer parti des terrains publics pour y aménager des logements supervisés, des logements de transition et des logements à but non lucratif.

Dans le budget de 2023, le gouvernement fédéral a annoncé un investissement de 4 milliards de dollars dans la Stratégie de logement pour les Autochtones vivant en milieux urbain, rural et nordique⁹⁵. Toutefois, l'organisation administratrice n'a pas encore été déterminée et les fonds n'ont pas été distribués.

- vii L'essentiel de l'échantillon est représenté à l'échelle municipale. Un recensement a été effectué des municipalités comptant au moins 1 000 habitants, ainsi que des municipalités situées dans les territoires, les régions inuites et les communautés métisses de l'Alberta. Les municipalités comptant au moins 500 habitants ont été incluses dans l'échantillon.
- viii Seules les entités constituées en personnes morales ont été incluses dans les données de 2020. Par exemple, les subdivisions de recensement, y compris les régions non constituées en personnes morales, ne sont pas incluses dans les données.

Itinérance

Les données fragmentaires au chapitre de l'itinérance en milieu rural nous empêchent d'obtenir un portrait complet de cette problématique dans ces régions.

Il convient toutefois de noter que les statistiques les plus récentes indiquent que les populations autochtones des régions rurales sont plus susceptibles de se retrouver en situation d'itinérance que les populations autochtones urbaines. C'est ainsi que des recherches récentes ont estimé que 83 % des personnes sans domicile en milieu rural s'identifient comme Autochtones⁹⁶. Nous savons que les taux d'itinérance sont plus élevés dans l'Ouest et le Nord du Canada, et que les Autochtones, les personnes noires et les personnes des communautés 2SLGBTQI+ sont surreprésentés dans la population en situation d'itinérance au Canada.

Il est essentiel d'élaborer une stratégie coordonnée de collecte de données en matière d'itinérance dans les régions rurales du Canada. La collecte des données est importante afin de mieux connaître les divers visages de l'itinérance, afin que les municipalités et les organismes communautaires à but non lucratif puissent comprendre les besoins communautaires, trouver des aménagements appropriés et investir dans des solutions à long terme.

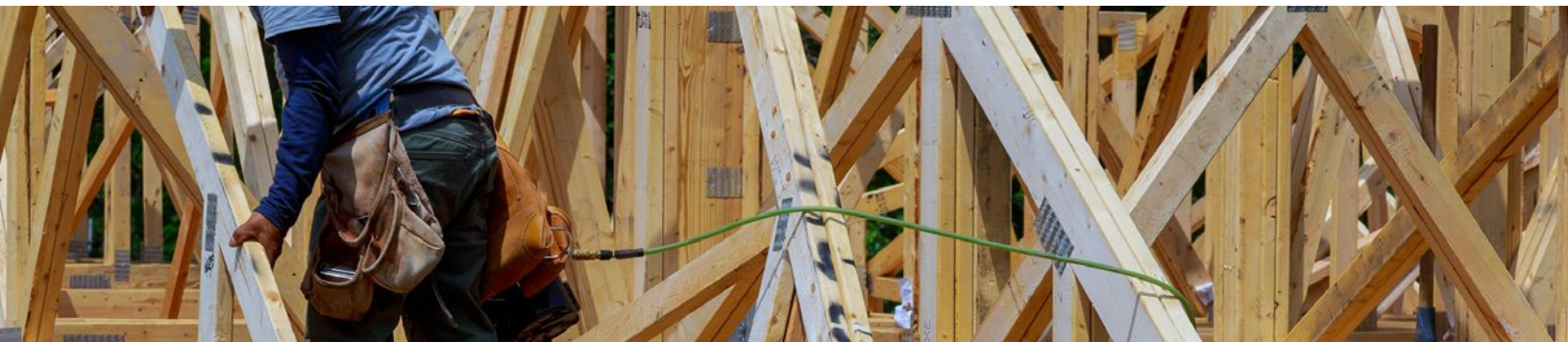
Pleins feux sur l'innovation rurale | Système d'information sur le logement rural (RHIS) du Rural Ontario Institute

Le Rural Ontario Institute a mis au point un tableau de bord, le **Rural Housing Information System (RHIS)**, afin de répondre au besoin de soutien des municipalités et des organismes de construction à but non lucratif en matière de planification et de développement de logements abordables.

Le tableau de bord fournit des renseignements dans les domaines suivants :

- › Tendances démographiques
- › Chiffres sur l'itinérance et l'offre de logements abordables
- › Données sur les permis de construire
- › Terrains zonés et aménageables disponibles
- › Incitatifs et subventions accessibles
- › Capacité de comparaison de données entre municipalités

Investir dans le soutien de la collecte de données sur le logement, l'itinérance et les populations communautaires pourrait fournir aux municipalités rurales des connaissances factuelles pour orienter leur croissance et cerner des solutions pour réduire l'itinérance.



Programmes de financement

Le gouvernement fédéral a accompli des progrès dans la lutte contre l'itinérance grâce au programme Un [chez-soi d'abord](#) de la Stratégie nationale sur le logement (SNL) du Canada. Dans le cadre de cette initiative, le gouvernement canadien s'est engagé à affecter 40 milliards de dollars en 10 ans pour atteindre des objectifs assurant à toute la population canadienne un logement sûr et abordable. C'est ainsi que le [Fonds pour accélérer la construction de logements](#) a engagé 4,4 milliards de dollars^{ix} dans un volet destiné aux collectivités de petite taille et collectivités rurales, nordiques et autochtones (pour plus d'informations, voir [l'annexe D](#)).

D'autres mesures s'imposent. Selon un rapport de 2018, chaque dollar investi à l'échelle fédérale dans la lutte contre l'itinérance génère 13 \$ d'investissements d'autres sources (principalement municipales et provinciales) pour répondre aux besoins locaux⁹⁷. En mai 2024, le [Bureau du directeur parlementaire du budget](#) a conclu que le gouvernement fédéral ne progresse pas assez rapidement et que des investissements supplémentaires de 3,5 milliards de dollars par année seraient nécessaires pour atteindre l'objectif de réduction de l'itinérance selon la conception actuelle du programme.

Les collectivités rurales ont du mal à rivaliser avec les grandes régions urbaines pour l'obtention des fonds fédéraux axés sur le logement. Par exemple, en 2023, l'Initiative pour la création rapide de logements dotée d'une enveloppe de 1,5 milliard de dollars a alloué 1 milliard de dollars à des projets dans l'ensemble du pays, en laissant les collectivités rurales tenter de faire concurrence aux centres urbains pour l'obtention de ces fonds restreints. Or, pour que la lutte contre l'itinérance puisse être menée de façon équitable dans toutes les collectivités, toutes doivent avoir un accès équitable aux programmes et à des processus administratifs simplifiés, y compris à une aide directe au logement pour les propriétaires.

Le rendement des investissements dans le logement supervisé en matière d'atténuation de l'itinérance est considérable. La FCM estime en effet que chaque dollar investi dans une approche de [logement d'abord](#) entraîne une économie de 1,54 dollar (ou un rendement de 54 %) en fournissant des services complets aux personnes sorties ainsi de l'itinérance⁹⁸. Un modèle fondé sur le logement d'abord peut éviter des dépenses occasionnées, notamment, par les comparutions devant les tribunaux, la détention dans les cellules municipales, l'intervention des services policiers, les visites aux urgences, les transports en ambulance et les soins psychiatriques et physiques à l'hôpital.

ix Jusqu'en 2026-2027

Pleins feux sur l'approche du logement d'abord en milieu rural | S'attaquer à l'itinérance chez les jeunes des régions rurales de l'Ontario

L'organisme Cornerstone Landing Youth Services s'efforce de mettre fin à l'itinérance chez les jeunes de 16 à 24 ans du comté de Lanark (Ontario) en fournissant un soutien et une aide financière directs aux jeunes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

Il offre divers programmes, dont l'un consiste en une aide directe aux jeunes de la part de travailleurs sociaux spécialisés dans le logement d'abord (Housing First Case Workers) pour la recherche d'un logement, l'inscription à l'école, l'obtention d'une aide financière, la gestion de leurs finances, la recherche d'emploi, et plus encore. D'autres programmes offrent des suppléments de loyer, un soutien au rétablissement des liens familiaux et des conseils, des produits de première nécessité et des fournitures d'urgence. Un nouveau projet pilote vise à fournir des minimaisons comme hébergements d'urgence et logements abordables.



Recommandations fédérales pour le logement et l'itinérance

Le logement et l'itinérance sont interreliés avec le développement économique et la qualité de vie. L'accès limité à des logements abordables et convenables peut contraindre certaines personnes à quitter leur collectivité en quête de meilleures conditions de vie. Le dynamisme des collectivités et l'épanouissement de leur population passent absolument par la résolution de la pénurie de logements et de l'itinérance. Investir dans le logement abordable et l'aide aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir stimulera l'attrait et la rétention de talents ainsi que la croissance économique du Canada rural, tout en assurant à ses populations une assise solide pour contribuer à leur collectivité.

La FCM recommande au gouvernement fédéral de prendre les mesures suivantes pour soutenir l'offre de logements dans les municipalités rurales :

1. Stimuler les efforts des municipalités pour accélérer la construction de logements en s'employant à :

- a. Supprimer la TPS relativement à la construction de toutes les nouvelles habitations – logements locatifs, maisons, chambres pour étudiants, etc.
- b. Dynamiser le secteur des logements préfabriqués pour répondre à la demande de logements modulaires et remédier à la pénurie de logements, en particulier dans les collectivités rurales.
- c. Harmoniser les codes de construction dans tout le pays.
- d. Doubler la taille du parc de logements à but non lucratif du Canada pour atteindre la moyenne de l'OCDE et du G7.
- e. Donner la priorité à l'utilisation de terrains publics pour la construction de logements, y compris de logements supervisés, de logements de transition et de logements à but non lucratif.
- f. Créer une banque de logements à but non lucratif.
- g. Modifier les règles de prêt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour permettre aux promoteurs d'hôtels et de complexes de cohabitation de construire des logements locatifs.
- h. Augmenter la capacité de planification et de développement des municipalités rurales.
- i. Créer un nouveau programme fédéral pour fournir une aide financière ou des crédits d'impôt pour les réparations et les rénovations des ménages dans les zones rurales du Canada.

2. Promouvoir le logement pour les peuples et les communautés.

- a. Accélérer la mise en œuvre de la stratégie sur le logement des Autochtones en milieu URN (urbains, ruraux et nordiques). Les collectivités rurales doivent être en mesure de mobiliser des fonds pour des projets locaux qui répondent à des besoins spécifiques dès que possible.
- b. Veiller à ce que les peuples autochtones dirigent la conception, la fourniture et la gestion des logements pour les Autochtones.
- c. Fournir un financement à plus long terme, stable et prévisible directement aux gouvernements, organisations ou prestataires de services autochtones.
- d. Renforcer les capacités des fournisseurs de logements afin qu'ils soient mieux à même d'embaucher, de former et de conserver du personnel qualifié.
- e. Être flexible afin que les fournisseurs de logements pour les Autochtones puissent intégrer les pratiques locales et répondre aux besoins locaux et culturellement appropriés en matière de logement et de soutien.

Recommandations en matière d'itinérance

3. Mettre en œuvre un plan global pour mettre fin à l'itinérance chronique en milieu rural.

- a. Pérenniser les programmes de prévention de l'itinérance, tout en indexant le financement et en augmentant le soutien offert aux collectivités rurales.
- b. Mettre en place une allocation de prévention de l'itinérance et de logement afin d'éviter que plus de 1,5 million de personnes ayant des besoins impérieux en matière de logement ne deviennent itinérantes.
- c. Investir dans des approches et des initiatives proactives adaptées aux besoins et à la culture des collectivités rurales qui permettent de s'attaquer aux problèmes structurels sous-jacents. Cela inclut l'accès aux soins de santé, notamment les soins communautaires de santé mentale, le soutien aux personnes victimes ou menacées de violence domestique, les soins liés à la toxicomanie et l'accès à un logement abordable.

4. Élaborer une stratégie nationale de données pour mettre fin à l'itinérance en milieu rural.

La stratégie nationale en matière de données devrait inclure la collecte, la gestion et la communication de données sur le logement et l'itinérance en milieu rural, et fournir des dénombrements ponctuels de personnes itinérantes en milieu rural.

Sécurité communautaire

Contexte

Les populations rurales ont un fort sentiment d'appartenance à leur collectivité. L'une des principales inquiétudes des municipalités rurales est leur capacité à financer les services de premiers intervenants essentiels pour la sécurité de leurs résidentes et résidents (policiers, auxiliaires médicaux, pompiers)⁹⁹. La sécurité communautaire est également une préoccupation pour les personnes qui habitent dans les collectivités rurales. Dans un sondage réalisé en 2024, plus du cinquième (22 %) des répondantes et répondants du Canada rural ont indiqué que la criminalité et la sécurité publique étaient des enjeux qui les préoccupaient personnellement¹⁰⁰.

« Beaucoup de nos problèmes ne sont pas de nature policière, mais judiciaire ou de santé mentale... C'est incroyable comment nous manquons de ressources. Nos revenus fiscaux sont très restreints, et il nous est très difficile de trouver d'autres ressources pour résoudre ces problèmes. »

- **Kara Westerlund**, conseillère municipale, comté de Brazeau (Alberta) et présidente, Rural Municipalities of Alberta

Les municipalités jouent un rôle majeur dans la sécurité publique, puisqu'elles ont la compétence ou une compétence partielle sur les premiers intervenants dans 90 % des situations d'urgence¹⁰¹. Néanmoins, le financement et la prestation des services d'urgence demeurent des responsabilités partagées entre les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, quoique cela varie d'une région rurale à l'autre. Un aspect qui pèse lourdement sur de nombreuses collectivités de ces régions est le rôle fondamental des services de police contractuels de la GRC dans toutes les provinces, à l'exception de l'Ontario et du Québec, de même que les difficultés associées au financement de ces services.

Les municipalités du Canada rural doivent fournir des services de premiers intervenants dans de vastes zones géographiques, en cette période marquée par des problèmes communautaires et de santé en évolution. Il va de soi qu'il est très difficile d'attirer et de retenir du personnel dans ces circonstances. Les municipalités paient une part croissante des services policiers et de première intervention, mais ont des outils financiers limités pour absorber ces coûts dont la hausse échappe à leur contrôle¹⁰².



Situation actuelle

Les données statistiques démontrent qu'il faut améliorer la sécurité communautaire dans les régions rurales du Canada. Dans les diverses provinces, les services de police ruraux ne desservent que 15 % de la population canadienne, mais en 2021, ces services ont signalé :

24 % des crimes avec violence;

18 % des crimes contre la propriété;

30 % des infractions de la route relevant du Code criminel;

23 % des autres délits au Code criminel¹⁰³.

Cette même année, l'indice de gravité de la criminalité (IGC), qui mesure la gravité et le volume des crimes, était d'un tiers plus élevé dans les régions rurales que dans les régions urbaines du pays¹⁰⁴.

Pleins feux sur les équipes conjointes d'intervention et les autres possibilités d'améliorer les résultats des services policiers en milieu rural

Les appels auxquels les effectifs policiers répondent ne sont pas nécessairement de nature policière. Ils sont souvent les intervenants par défaut, en particulier en milieu rural, même s'ils ont peu de formation pour gérer les crises de santé mentale et les problèmes connexes. Le recours à des équipes de co-intervenants et autres équipes autonomes est prometteur pour le bien-être communautaire. Les services policiers auraient également plus de temps à consacrer aux affaires de criminalité.

Les programmes mettant en œuvre des équipes de sensibilisation et de soutien, connues aussi sous le nom d'équipes cellulaires d'intervention en situation de crise, sont une approche relativement nouvelle aux crises de santé mentale et de toxicomanie. Ce modèle a fait l'objet de premières évaluations positives et a entraîné de meilleurs résultats, tant pour les services policiers que pour les personnes ayant besoin d'aide. Il s'est aussi révélé efficace dans les milieux ruraux comme dans les milieux urbains^{105,106}.





Pénurie de premiers intervenants dans les régions rurales du Canada

Le Canada rural souffre d'un grave manque de premiers intervenants.

- › Dans certaines collectivités rurales, le taux de postes vacants de la GRC atteint parfois jusqu'à 50 %¹⁰⁷.
- › Dans les services de pompiers volontaires (évoluant en général dans des régions rurales), le taux de postes vacants est de 12 % par rapport à 3 % dans les services métropolitains¹⁰⁸.
- › Entre 2016 et 2023, le nombre de pompiers volontaires a diminué de 41,6 %, passant de 126 000 à 89 000.

Les populations rurales éprouvent des temps d'attente dangereusement longs en cas de situation d'urgence, ce qui ébranle la confiance du public et entraîne des conséquences néfastes pour la santé et la sécurité^{109,110,111,112}. De nombreuses collectivités ont fait état d'attentes de plusieurs heures avant l'arrivée des services auxiliaires médicaux^{113,114,115}.

« Il faut savoir que les services policiers en milieu rural et éloigné font face à des difficultés que connaissent rarement les services policiers urbains (conduire sur de longues distances, attendre des heures pour obtenir des renforts, etc.). Les membres des forces rurales ont donc souvent le sentiment que cela compromet leur capacité à faire leur travail de manière sûre et efficace, ce qui accroît la pression et la détresse ressenties dans leur rôle professionnel. Les pénuries de personnel ou de ressources matérielles, par exemple, laissent parfois les agents isolés et seuls pour tenter de répondre efficacement aux besoins de la communauté. »

- **Rosemary Ricciardelli**, professeure de sociologie et de criminologie ([Risk It Out, Risk It Out : Stress Occupational and Organisational Stresses in Rural Policing](#))



Certaines collectivités ont remédié à la pénurie de personnel paramédical en formant des pompiers volontaires à l'intervention d'urgence. Si cette formation a eu des résultats positifs, elle a eu aussi cependant des conséquences inattendues. Dans les collectivités rurales, les équipes de pompiers agissent aussi généralement en tant que premiers intervenants et il arrive souvent qu'elles ne puissent quitter les lieux avant l'arrivée des services médicaux d'urgence¹¹⁶. La pression exercée sur les services d'incendie a pour effet d'allonger les délais d'intervention et de ralentir leur arrivée sur les lieux d'autres incidents.

Environ 84 % des services d'incendie au Canada sont formés de pompiers volontaires, et de nombreux services sont confrontés au vieillissement de leurs volontaires¹¹⁷. Rappelons que la hausse du coût de la vie est liée au nombre de pompiers volontaires disponibles, puisqu'ayant à allonger leurs heures de travail, les volontaires en ont moins à consacrer à leur travail de pompier. En 2024, le gouvernement fédéral a doublé le crédit d'impôt pour les pompiers volontaires, ce qui constitue une étape positive pour favoriser la participation aux services de pompiers volontaires ruraux. En 2023, 71 % des services volontaires ont déclaré qu'ils n'étaient pas indemnisés pour les appels médicaux et 12 % ont déclaré que le volume d'appels dépassait leur capacité¹¹⁸. La même année, 32 % des services de pompiers volontaires ont déclaré avoir dû payer des dépenses personnelles, alors qu'aucun service métropolitain n'a eu à le faire.

Lorsqu'on veut attirer et retenir les premiers intervenants, il faut aussi attirer leurs familles. Les partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux doivent prendre des mesures pour améliorer le développement économique communautaire afin de s'attaquer aux facteurs les plus importants, soit :

- › **L'accès à des logements abordables** constitue l'un des principaux aspects qui entravent l'attraction et la rétention de premiers intervenants¹¹⁹.
- › **L'accès aux services de garde d'enfants** est essentiel au développement économique des collectivités. Les milieux ruraux offrent rarement autant d'options de garde d'enfants que les grandes régions urbaines¹²⁰.
- › **L'accès à Internet à haute vitesse** est crucial. Sans cet accès, le télétravail, l'apprentissage et la formation en ligne (ainsi que l'enseignement postsecondaire en ligne) ne sont pas possibles.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux sont responsables de la négociation des contrats avec la GRC pour les services de police rurale en dehors de l'Ontario et du Québec. La participation des parties prenantes municipales à la négociation de tout changement est donc cruciale dans ce contexte^{121,122}. Lorsque la rémunération du personnel de la GRC est accrue par suite de nouvelles négociations collectives, les municipalités doivent déplacer d'autres priorités essentielles pour faire face à ces hausses imprévues¹²³.



Engagement fédéral auprès des municipalités au chapitre de la police rurale

En août 2021, le gouvernement fédéral a annoncé un processus de négociation collective qui a eu pour effet de hausser la rémunération des agentes et agents de la GRC et d'entraîner un salaire rétroactif remontant à 2017. [Les municipalités n'ont pas été consultées suffisamment](#) et, par conséquent, elles ont dû faire face à des coûts non planifiés et non budgétisés. Les exemples suivants montrent à quel point ces coûts imprévus ont frappé durement les municipalités rurales :

- › **Ville de Meadow Lake (Saskatchewan), population 5 344** : hausse du budget des services policiers d'environ 500 000 \$.
- › **Ville de La Ronge (Saskatchewan), population 2 688** : accroissement prévu de 16 % du budget des services policiers.

Les municipalités rurales ont également besoin d'un accès rapide aux données et aux renseignements de gestion pertinents de la GRC pour faciliter leur prise de décisions. Par exemple, les municipalités doivent être informées à l'avance d'achats possibles d'actifs et d'équipements afin d'établir leur budget en conséquence¹²⁴. Pour améliorer les résultats de police en milieu rural, ces municipalités doivent avoir la possibilité de fournir de la rétroaction et d'être tenues au courant des budgets de la police, du recrutement, de la rétention et des postes vacants.

Réforme sur la mise en liberté sous caution

Le régime canadien de mise en liberté sous caution permet aux personnes faisant face à des accusations de demeurer en liberté en attendant leur procès, dans des conditions qui garantissent leur comparution devant le tribunal et la sécurité publique, conformément à la Charte canadienne des droits et libertés. Cependant, les récidivistes peuvent peser lourdement sur les ressources de la police et entrer dans un cycle de récidive et de remise en liberté dommageable pour la sécurité de la collectivité.

Cette situation a incité le gouvernement fédéral à présenter, en 2024, le Projet de loi C-48 modifiant le Code pénal afin d'imposer des conditions de mise en liberté sous caution plus strictes aux récidivistes violents, en particulier ceux impliqués dans des crimes comportant l'usage d'armes à feu ou de la violence entre partenaires intimes. Cette loi prévoit des dispositions faisant porter aux délinquants la charge de fournir des preuves justifiant leur mise en liberté sous caution. Bien que les municipalités aient exprimé leur soutien envers ces réformes, elles ont souligné la nécessité d'améliorer la justice pénale de manière plus générale, notamment en réduisant l'arriéré judiciaire et en s'attaquant à des problèmes systémiques tels que la santé mentale, la toxicomanie et l'itinérance.

« Partout au Canada, les municipalités de toutes tailles subissent sur le terrain les conséquences des défaillances du régime de mise en liberté sous caution. Lorsque les récidivistes sont libérés trop facilement, ce sont nos quartiers, nos familles et nos services de première ligne qui en paient le prix. Le cycle de la récidive et de la victimisation doit cesser. La réforme de la mise en liberté sous caution est essentielle pour protéger nos populations et rétablir un sentiment de sécurité dans nos villes et collectivités. »

- **Joe Masi**, conseiller municipal, Portage la Prairie (Manitoba)

Les aspects à corriger suivants ont été cernés dans le régime de mise en liberté sous caution :

- ✓ **Comblent les lacunes en matière de données**
- ✓ **Réduire les retards et l'arriéré du système judiciaire**
- ✓ **Réaliser une étude nationale sur le régime canadien de mise en liberté sous caution**
- ✓ **S'attaquer aux causes fondamentales de la récidive**

Relation entre la sécurité communautaire et les déterminants sociaux de la santé

L'Organisation mondiale de la santé définit les déterminants sociaux de la santé comme étant des facteurs non médicaux qui influencent la santé. Ce sont les conditions dans lesquelles les personnes naissent, grandissent, travaillent, vivent et vieillissent, ainsi que l'ensemble des forces et des systèmes qui façonnent les conditions de la vie quotidienne¹²⁵. Les déterminants sociaux de la santé influent sur les inégalités de santé entre les individus et jouent un rôle dans la sécurité communautaire. C'est ainsi que :

- › **Le manque de logements abordables, de logements de transition et de refuges d'urgence contribue à accroître la victimisation et l'incarcération :** par rapport aux personnes qui ont un logement, les personnes en situation d'itinérance sont plus susceptibles d'être victimes de violence, d'avoir été incarcérées et de s'engager dans des activités criminelles à cause de leur absence chronique de domicile¹²⁶.
- › **L'histoire du colonialisme au Canada a mené à des taux d'incarcération élevés parmi les peuples autochtones :** pendant longtemps, le gouvernement canadien a utilisé la GRC pour mettre en œuvre des politiques coloniales, telles que le transfert forcé de jeunes Autochtones dans des pensionnats. Le traitement des populations autochtones par la police demeure problématique. Par exemple, les peuples autochtones peuvent être stéréotypés en tant que criminels, profilés dans les opérations régulières de la police ou laissés pour compte dans des situations requérant une aide à des victimes, comme dans le cas des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées¹²⁷. Les peuples autochtones sont disproportionnellement représentés parmi les personnes incarcérées au Canada. C'est ainsi qu'en 2020 les Autochtones constituaient 30 % des détenus dans les pénitenciers fédéraux alors qu'ils représentaient 5 % de la population canadienne¹²⁸.
- › **Le manque d'accès aux services de santé entrave les efforts de prévention de la criminalité :** les collectivités rurales font face à une pénurie de services de santé, y compris de services de réhabilitation et d'aide aux victimes^{129,130}. Pour obtenir des services essentiels de santé, les populations rurales ont souvent besoin d'un moyen de transport pour se rendre dans les centres urbains, ce qui complique l'accès aux soins de santé. De plus, la disponibilité de services de santé mentale est insuffisante dans les régions rurales du Canada. Par exemple, il a été démontré que l'aide des professionnels de santé mentale en équipe avec la police est efficace pour désamorcer des situations de crise de santé mentale. Malheureusement, ils ne sont pas nombreux et peu disponibles. Des investissements s'imposent dans les programmes d'équipes de co-intervention de ce genre et dans d'autres services de proximité (programmes de désintoxication, programmes de lutte contre les dépendances et cliniques sans rendez-vous)^{131,132}.

Recommandations fédérales pour la sécurité communautaire en région rurale

Les collectivités sûres attirent les personnes et les entreprises, ce qui est favorable à la croissance des collectivités rurales. Il est beaucoup plus facile aux populations de contribuer à leur collectivité et à leur économie locale lorsqu'elles se sentent en sécurité dans leur vie quotidienne.

Veiller à la sécurité renforce également la confiance et les liens sociaux, deux éléments essentiels dont ont besoin les membres de la collectivité lorsqu'ils font face à des défis, tant sur le plan personnel que collectif.

Investir dans la sécurité communautaire par l'application de la loi, la prévention de la criminalité, les services d'urgence et les programmes communautaires rendra nos collectivités rurales plus fortes et plus résilientes.

La FCM recommande au gouvernement fédéral de prendre les mesures suivantes pour assurer la sécurité des collectivités et la fourniture adéquate de services d'urgence dans les municipalités rurales.

1. Services de police de la GRC

- a. **Garantir les investissements du gouvernement fédéral dans les services de police contractuels de la GRC en milieu rural** afin de fournir des services de police efficaces et axés sur la collectivité, tout en renforçant la prestation de services et en accordant la priorité aux efforts de prévention de la criminalité.
- b. **S'engager à mener des consultations sérieuses avec les municipalités sur les décisions ayant une incidence sur la prestation future des services de police contractuels de la GRC**, en particulier sur les augmentations des coûts des services de police, et prendre en compte la capacité des gouvernements municipaux à payer les nouveaux coûts avant de mettre en œuvre des changements.
- c. **Renforcer les efforts visant à garantir des niveaux optimaux d'effectifs et de services de la GRC dans les collectivités** en s'attaquant aux taux d'inoccupation élevés, à l'épuisement des agents et aux lacunes en matière de personnel qui entravent les services de police dans les régions rurales du Canada.



2. Réforme de la mise en liberté sous caution

- a. **Renforcer le système canadien de mise en liberté sous caution** en collaborant avec tous les ordres de gouvernement pour mettre en œuvre des réformes fondées sur des données probantes afin de faire face aux défis que la récidive pose à la sécurité des collectivités et aux pressions qu'elle exerce sur les ressources policières locales. Cela consisterait notamment à :
- i. Mettre en place un programme national de collecte et de partage de données pour soutenir la prise de décision fondée sur des données probantes dans l'ensemble des provinces et territoires.
 - ii. Accroître la capacité de réduction de l'arriéré judiciaire.
 - iii. Réaliser une étude nationale visant à définir et à mettre en œuvre des stratégies efficaces en matière de respect des règles de mise en liberté sous caution.
 - iv. S'attaquer aux causes profondes de la récidive.

3. Santé mentale

- a. **Travailler avec tous les ordres de gouvernement pour accroître les investissements dans les soins de santé mentale et de toxicomanie de proximité**, afin de garantir que les personnes en crise dans toute collectivité reçoivent le bon type de soutien, tout en réduisant la pression sur les services de police.
- i. Collaborer avec les provinces pour fournir des fonds et un soutien aux gouvernements municipaux ruraux afin qu'ils mettent en œuvre des programmes pilotes novateurs en matière de santé mentale, notamment pour les interventions en cas de crise. Le financement des projets pilotes ruraux permettra de répondre aux besoins spécifiques des collectivités et d'intégrer les connaissances culturelles locales.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

Contexte

Les municipalités rurales du Canada font face à des défis croissants en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. Les incidences des inondations, de la hausse des températures et des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents ont un impact direct sur le bien-être des communautés rurales¹³³.

Atténuation des effets des changements climatiques : actions visant à limiter ou à prévenir les émissions de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane et oxyde nitreux). Les mesures d'atténuation des effets des changements climatiques comprennent la transition vers les énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le renforcement du piégeage du carbone¹³⁴.

Adaptation climatique : l'objectif de l'adaptation climatique est de renforcer la résilience en veillant à ce que les collectivités puissent prévenir les effets des changements climatiques, s'y préparer, y répondre et s'en remettre d'une manière équitable et inclusive¹³⁵.

Les effets des changements climatiques affectent la santé physique et mentale des résidentes et résidents des collectivités rurales. La hausse des températures et la mauvaise qualité de l'air augmentent les risques pour la santé publique, et les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations et les incendies de forêt peuvent entraîner le déplacement des populations^{136,137}. L'aggravation des incendies de forêt, par exemple, augmente les problèmes respiratoires et endommage en même temps des infrastructures de santé essentielles telles que les dispensaires¹³⁸.

Au-delà des effets sur la santé humaine, les changements climatiques constituent également une menace économique et une source d'instabilité pour les collectivités rurales. Pour les collectivités côtières, l'élévation du niveau de la mer et les phénomènes météorologiques plus fréquents et plus violents menacent la pêche, le tourisme et les infrastructures côtières^{139,140,141}. Les faibles niveaux d'eau dus aux épisodes de sécheresse obligent à réacheminer les cargaisons, augmentent les frais de transport et perturbent les économies locales^{142,143}. Les sécheresses ont entraîné une baisse des rendements agricoles, des pertes financières et un recours accru à l'assurance récolte^{144,145}. Les demandes d'indemnisation au titre de l'assurance récolte ont été multipliées par sept entre 2021 et 2024 par rapport à la période précédente de quatre ans, en raison des récoltes endommagées par la sécheresse¹⁴⁶. L'intensification des incendies de forêt a entraîné des fermetures de routes, des perturbations du trafic ferroviaire, et a mis à mal les chaînes d'approvisionnement d'industries essentielles^{147,148,149,150,151,152}.

Les infrastructures publiques essentielles continueront d'être soumises aux effets des changements climatiques¹⁵³. Par exemple, la fenêtre pour transporter des biens d'environ 10 000 km de routes d'hiver existantes diminue et près de la moitié d'entre elles seront inutilisables dans les 30 prochaines années¹⁵⁴. Le déficit d'infrastructure de 108 milliards de dollars du Canada rural continuera de s'accroître en raison des changements climatiques. En fait, la valeur de remplacement réelle des infrastructures du Canada rural pourrait être sous-estimée, car les calculs actuels ne tiennent pas compte des méthodes ou des matériaux plus résistants conçus pour faire face aux défis climatiques plus difficiles qui nous attendent. Pour plus d'informations sur les infrastructures du Canada rural, veuillez consulter la section [Infrastructures et transports](#).

L'Institut climatique du Canada estime que des investissements précoces dans l'adaptation des infrastructures peuvent :

- ✓ **Réduire de 74 à 88 % les coûts annuels d'investissement dans les aéroports**
- ✓ **Réduire de cinq fois les dommages causés aux habitations et aux bâtiments au cours de ce siècle**¹⁵⁵

Renforcer la résilience climatique en investissant dans l'adaptation et l'atténuation nécessite un effort coordonné des trois ordres de gouvernement. La [Stratégie nationale d'adaptation](#) jette les bases de l'adaptation climatique et confère aux provinces la responsabilité de définir l'orientation de l'adaptation climatique pour leurs régions.

Le gouvernement fédéral a fait plusieurs investissements pour soutenir l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, notamment par le biais de programmes tels que le [Programme pour des communautés côtières résilientes au climat](#), le programme [Se préparer aux changements climatiques dans le Nord](#), le [Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes](#), le [Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement](#) (perspective climatique) et les [Accords d'aide financière en cas de catastrophe](#). Des financements tels que ceux offerts par le Fonds municipal vert (FMV) ont apporté un soutien financier et de renforcement des capacités pour des projets qui améliorent les résultats environnementaux, économiques et sociaux. Les programmes actuels du FMV, tels que le programme « Leadership local pour l'adaptation au changement climatique », peuvent apporter un soutien opportun aux communautés rurales.

Mais il faut aller plus loin; un fonds renouvelé pour les collectivités rurales afin de soutenir les besoins locaux, tout en veillant à ce que le processus de demande soit rationalisé et accessible aux petites collectivités, contribuera à renforcer la résilience.



Situation actuelle

Les collectivités rurales prennent des mesures concrètes pour renforcer leur résilience.

Planification municipale

La planification municipale est un élément clé de l'adaptation climatique. Pour renforcer la résilience à long terme face aux futurs impacts climatiques, il est important d'élaborer des évaluations des risques et des vulnérabilités, des plans d'adaptation, des stratégies de réduction des émissions et des plans de gestion des situations d'urgence. Les municipalités peuvent s'attaquer de manière proactive aux vulnérabilités climatiques en intégrant les risques climatiques dans les règlements de zonage et les procédures de permis d'aménagement. Par exemple, en exigeant des plans de drainage de sites, le respect des principes du programme Intelli-feu et des conceptions de fondations adaptées aux conditions du pergélisol, on s'assure que les nouvelles constructions sont résistantes aux impacts des changements climatiques¹⁵⁶. Ces stratégies peuvent limiter le développement dans les zones exposées aux aléas, rendre les infrastructures résistantes aux catastrophes et préserver les zones tampons naturelles. Il est essentiel de continuer à investir dans la planification proactive des zones rurales à travers le Canada afin de protéger les gens et les infrastructures contre les risques climatiques croissants.

Les plans et les initiatives communautaires doivent être alignés sur les besoins et le contexte locaux uniques. Par exemple, les municipalités devraient être en mesure de contribuer à définir ce à quoi ressemble la gestion des actifs naturels dans leurs collectivités. Pour les communautés autochtones en particulier, l'autodétermination et le codéveloppement avec les municipalités sont essentiels, et la mobilisation et les programmes communautaires peuvent y contribuer¹⁵⁷.

La recherche visant à soutenir l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, ainsi que la réduction des risques de catastrophe et les interventions d'urgence, peut aider les collectivités à aller de l'avant. Davantage d'études et d'investissements sont nécessaires dans les domaines suivants :

- ✓ **Les solutions fondées sur la nature**
- ✓ **Les risques climatiques (par exemple, la perte de pergélisol, l'érosion côtière et les incendies de forêt)**
- ✓ **Les données climatiques à haute résolution et spécifiques à la région, des outils de prévision et des outils de surveillance communautaires**
- ✓ **L'état des glaces et surveillance des icebergs¹⁵⁸**

De nombreuses collectivités rurales dépendent d'un seul fournisseur pour les services de base et la connectivité (numérique et cellulaire), ce qui les rend vulnérables aux perturbations. Par exemple, les incendies de forêt de 2024 en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest ont gravement affecté les communications en endommageant l'infrastructure de Northwestel, privant de nombreuses collectivités d'Internet¹⁵⁹. Cet événement a démontré la nécessité de disposer de davantage de systèmes de secours pour les collectivités rurales et éloignées (par exemple, des satellites à basse altitude).

Il en va de même pour les transports dans les collectivités rurales; la dépendance à l'égard d'une seule méthode de transport ou d'une seule voie d'accès peut rendre les collectivités vulnérables aux perturbations provoquées par les changements climatiques.

Il convient de noter que le [Fonds municipal vert](#) de la FCM offre un grand nombre de programmes et de possibilités de financement pour les collectivités de toutes tailles, y compris les collectivités rurales, qui peuvent aider à relever les défis liés à l'adaptation climatique.



Savoirs locaux et autochtones

Les peuples autochtones entretiennent depuis longtemps une relation profonde et réciproque avec la terre, l'eau et les écosystèmes, qui fait partie intégrante de leurs cultures, de leurs langues, de leurs identités et de leurs modes de vie. De nombreuses communautés autochtones du Canada rural sont situées dans des régions qui subissent les effets accélérés des changements climatiques, ce qui perturbe les modes de vie traditionnels et exacerbe les disparités socioéconomiques existantes. Les inégalités en matière de santé, l'insécurité alimentaire et hydrique, l'accès limité aux soins de santé et à l'éducation, ainsi que la marginalisation économique, sont autant de défis qui sont encore intensifiés par les changements environnementaux rapides qui se produisent sur leurs territoires.

Les communautés autochtones, grâce à des générations d'observation attentive et de gestion, ont été parmi les premières à reconnaître les changements dans les schémas climatiques et la santé écologique. Elles détiennent des connaissances écologiques traditionnelles et des pratiques d'adaptation inestimables qui ont permis la résilience au fil des siècles. Les solutions efficaces en matière de climat dans les régions rurales du Canada doivent intégrer de manière significative les connaissances et les perspectives autochtones, en reconnaissant les peuples autochtones non seulement comme des acteurs clés, mais aussi comme des leaders en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. Les approches collaboratives qui combinent les systèmes de connaissances traditionnelles avec la science et les politiques contemporaines peuvent créer des stratégies solides pour la gestion de l'environnement, le développement économique durable et la résilience des collectivités, au bénéfice de toutes les collectivités rurales.

Pleins feux sur la croissance du secteur | Les nombreuses possibilités pour l'industrie forestière canadienne

Le secteur forestier canadien représente environ 200 000 emplois directs et 374 000 emplois indirects d'un océan à l'autre. Il est l'un des plus grands employeurs autochtones du pays, puisqu'il compte 11 600 travailleurs autochtones^{160,161}. En 2022, le secteur a contribué à hauteur de 33,4 milliards de dollars au PIB du Canada¹⁶².

L'industrie forestière canadienne peut jouer un rôle de premier plan dans la mise en place de mesures d'adaptation et d'atténuation au sein des collectivités :

- › La gestion des forêts est un outil puissant pour atténuer les feux de forêt et réduire l'impact des incendies catastrophiques¹⁶³.
- › Les projets de construction de grands immeubles en bois constituent un choix écologique, résilient et abordable pour répondre à la demande de logements au Canada (par exemple, l'utilisation du bois réduit de 25 à 45 % la pollution par le carbone dans la construction et les bâtiments en bois nécessitent moins d'énergie pour être chauffés et refroidis).
- › De nombreuses entreprises forestières canadiennes sont devenues autosuffisantes sur le plan énergétique, les usines forestières canadiennes produisant suffisamment d'électricité verte pour alimenter l'équivalent de la ville de Calgary¹⁶⁴.



Mobiliser les solutions locales éprouvées de réduction des émissions de gaz à effet de serre

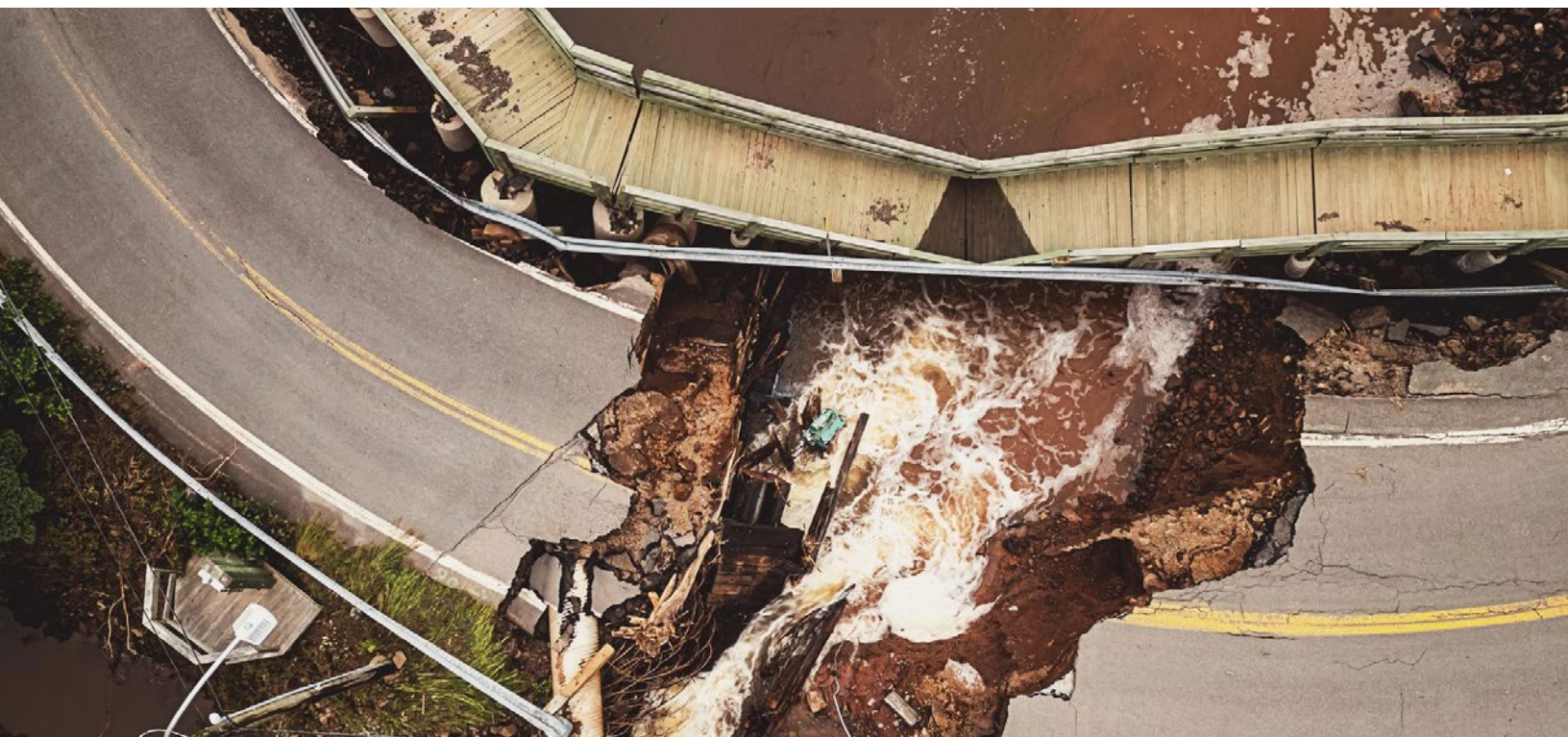
L'engagement du Canada à réduire les émissions nécessite une coordination entre les trois ordres de gouvernement et le secteur privé.

Les solutions d'énergie renouvelable sont essentielles à la transition du Canada vers le zéro émission nette, en particulier dans les collectivités rurales. Le gouvernement fédéral a lancé des initiatives telles que le [Programme d'énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées](#), qui soutient l'adoption de solutions énergétiques durables. Les améliorations apportées à ce programme, telles que la simplification des rapports et la flexibilité des conditions, ainsi que les consultations avec les communautés autochtones à partir de 2022, ont permis de mieux répondre aux besoins locaux. Toutefois, des défis subsistent. De nombreuses collectivités rurales ne disposent pas des capacités et de l'expertise nécessaires pour accéder pleinement au financement fédéral, et les programmes doivent être adaptés aux besoins régionaux spécifiques.

Il est nécessaire de comprendre l'impact des politiques « zéro émission » sur les industries basées sur les ressources, en particulier dans les régions productrices de pétrole et de gaz du Canada. La [Loi canadienne sur les emplois durables](#) renforce la nécessité d'une transition coordonnée en soutenant le développement de la main-d'œuvre et la diversification économique dans les secteurs touchés par les politiques de réduction des émissions. Les régions productrices de pétrole et de gaz du Canada peuvent jouer un rôle crucial dans la réalisation de l'objectif de zéro émission nette en 2050 en faisant progresser les technologies propres, en réduisant les émissions et en diversifiant la production d'énergie. Les investissements dans le captage, l'utilisation et le stockage du carbone peuvent réduire l'empreinte carbone du secteur, tandis que les innovations en matière de réduction du méthane et d'efficacité énergétique contribueront davantage à la réduction des émissions. En adoptant une transition vers des énergies plus propres tout en maintenant la croissance économique, l'industrie pétrolière et gazière du Canada peut être un acteur clé d'un avenir durable et prospère à faible émission de carbone.

L'équipe spéciale sur les solutions économiques de l'Ouest | Possibilités et prospérité : l'avenir de l'Ouest canadien

L'équipe spéciale sur les solutions économiques de l'Ouest (ÉSSÉO) a été mise sur pied par la FCM en 2019 pour faire entendre la voix des municipalités du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta directement auprès du gouvernement fédéral à Ottawa. En 2021, l'ÉSSÉO a publié un rapport sur les défis et les possibilités économiques de l'Ouest canadien. Les recommandations soumises étaient axées sur une vision audacieuse d'un Ouest canadien prospère et comprenaient l'établissement de corridors de services publics nationaux, la garantie d'une transition vers des émissions nettes nulles en fonction du lieu et l'obtention d'investissements fédéraux clés dans l'infrastructure commerciale et la diversification économique. L'une des principales victoires de l'ÉSSÉO a été d'obtenir des milliards de dollars de financement fédéral pour l'assainissement des puits de pétrole et de gaz.



Préparation aux situations d'urgence

Les gouvernements adoptent généralement une approche réactive et descendante de la gestion des situations d'urgence. Cette approche axée sur des événements catastrophiques isolés ne permet pas de faire face à des phénomènes météorologiques extrêmes à plusieurs niveaux. Les lacunes juridictionnelles en matière de préparation et de réponse aux situations d'urgence sont à l'origine d'une « planification régionale décousue et d'initiatives de rétablissement »¹⁶⁵.

L'accès en temps voulu à des informations suffisantes constitue un autre obstacle à l'atténuation des risques de catastrophe. Par exemple, les décideurs, en particulier dans les régions isolées, ne disposent pas de données suffisantes sur les conditions météorologiques extrêmes; la [Base de données canadienne sur les catastrophes](#) n'est pas suffisante à cet égard¹⁶⁶. **Le Centre canadien des services climatiques (CCSC)** fournit des ressources climatiques aux collectivités locales, telles que des ensembles de données climatiques, des cartes interactives et du matériel de formation. Le gouvernement fédéral devrait donc financer des ressources et des recherches spécifiques aux collectivités locales, et donner la priorité au partage d'informations, afin de permettre la planification d'urgence dans les municipalités rurales. Il pourrait notamment s'agir de :

- ✓ **Fournir des services climatiques en fonction des besoins des utilisateurs**
- ✓ **Fournir un accès aux informations climatiques (c'est-à-dire aux projections climatiques historiques et futures)**
- ✓ **Renforcer les capacités locales**
- ✓ **Offrir de la formation et du soutien**

Pleins feux sur l'innovation rurale | Mieux reconstruire après une catastrophe naturelle

L'un des moyens pour les municipalités de renforcer leur résilience et d'être à la pointe de l'adoption des énergies renouvelables est de s'associer à des organisations locales à but non lucratif. Par exemple, les collectivités de Stratford et de Charlottetown, sur l'Île-du-Prince-Édouard, ont établi un partenariat avec SwitchPACE CIC, qui administre des projets d'énergie propre basés sur l'évaluation des propriétés (modèle PACE) afin de soutenir des solutions énergétiques durables. Cette approche s'est avérée particulièrement utile lors des efforts de redressement après l'ouragan Fiona, qui a laissé de nombreuses personnes sans électricité pendant plusieurs jours.

« Les projets d'énergie renouvelable ont été rentables, comme on l'a vu à Summerside [[et son nouveau parc d'éoliennes](#)], où le service a pu être rétabli rapidement après le passage de l'ouragan Fiona, et à l'aide de programmes comme SwitchPACE de Stratford et de Charlottetown qui permettent aux ménages d'accéder plus facilement à l'efficacité énergétique. »

- **Satya Sen**, directeur général, Federation of Prince Edward Island Municipalities

Le programme propose un financement à faible coût de jusqu'à 15 ans, sans acompte, avec des modalités de remboursement souples et un accès facile à l'assistance technique, ce qui rend les rénovations écoénergétiques plus accessibles aux propriétaires¹⁶⁷. SwitchPACE prend en charge la gestion du programme, du financement à la coordination des entrepreneurs, en supprimant la charge administrative pour les municipalités.

Des programmes comme celui-ci permettent aux collectivités de :

- › Soutenir l'atténuation en permettant aux propriétaires de mettre en place des solutions renouvelables et efficaces sur le plan énergétique
- › Contribuer à améliorer la résilience en veillant à ce que les populations aient accès à l'électricité face aux futures catastrophes naturelles potentielles
- › Mettre en œuvre des solutions qui n'alourdissent pas la charge administrative des municipalités rurales

Recommandations fédérales sur l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets

Alors que le Canada intensifie ses efforts pour lutter contre les changements climatiques, il convient d'investir davantage dans l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, car le fait de ne pas investir suffisamment dans ces domaines entraînera une augmentation des coûts de réponse et de rétablissement en cas de catastrophe¹⁶⁸. Tous les ordres de gouvernement, le secteur privé et les chercheurs doivent collaborer pour que les ressources soient mieux exploitées pour favoriser l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. Les politiques climatiques et les mesures associées doivent être flexibles afin de répondre aux besoins spécifiques des collectivités rurales et être conçues pour contribuer à la croissance économique, tout en protégeant les populations et l'environnement.

La FCM recommande au gouvernement fédéral de prendre les mesures suivantes pour renforcer les mesures d'adaptation climatique dans l'ensemble du Canada rural.

1. **Soutenir les projets locaux d'adaptation et d'atténuation en matière de catastrophes en investissant dans des infrastructures résilientes**, qu'il s'agisse de réseaux de transport, de réseaux énergétiques, de systèmes de traitement de l'eau, de solutions fondées sur la nature ou de mesures d'atténuation des inondations et des feux de forêt, qui permettront de mieux résister aux impacts climatiques actuels et futurs prévus. Veiller à ce que le processus de demande soit prévisible, rationalisé et accessible aux petites collectivités dont les capacités administratives et d'établissement de rapports sont limitées.
2. **Faire progresser les actions visant à protéger la population des collectivités rurales canadiennes contre les catastrophes**, notamment en accélérant la mise en œuvre de la Stratégie canadienne de prévention et d'atténuation des feux de forêt. Une approche globale de la société est nécessaire pour améliorer la coordination de la préparation aux catastrophes et des interventions et activités de rétablissement prévues en fonction des risques climatiques majeurs.
3. **Investir dans le renforcement des capacités et des ressources en personnel pour les collectivités rurales**, afin de soutenir l'intégration de la planification de l'adaptation climatique et de l'atténuation des catastrophes dans le processus décisionnel du secteur public.
4. **Accroître le soutien aux solutions climatiques fondées sur la nature**, aux parcs et aux efforts de conservation afin de protéger les Canadiennes et Canadiens contre les risques naturels tels que les inondations, les feux de forêt, la sécheresse et les chaleurs extrêmes et de soutenir d'autres avantages, notamment la séquestration du carbone, les parcs publics et les espaces verts, ainsi que l'amélioration de la santé et de la biodiversité.

- 5. Investir dans des données climatiques et des outils de prévision spécifiques aux différentes régions**, notamment pour la réalisation d'évaluations des risques climatiques à l'échelle locale. Soutenir les programmes de surveillance communautaires, notamment basés sur les systèmes de connaissances autochtones, afin de promouvoir l'adaptation climatique à long terme et la planification de l'atténuation des catastrophes.
- 6. Mettre pleinement en œuvre une version révisée des Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC)**. Ce programme mis à jour soutiendra le rétablissement à la suite de catastrophes naturelles en permettant aux collectivités touchées de reconstruire autrement de façon à réduire les risques climatiques futurs.
- 7. Soutenir les collectivités rurales dans la mise en place de mesures locales d'action climatique** qui permettent de réduire les coûts, d'améliorer l'abordabilité, de développer les économies locales et de créer des emplois. Il peut s'agir de rénover les logements et les bâtiments communautaires pour qu'ils consomment moins d'énergie, de moderniser les infrastructures municipales d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, de réaliser l'expansion de systèmes énergétiques communautaires et de soutenir des solutions climatiques rurales et agricoles.



Conclusion

Les collectivités rurales sont essentielles au tissu social et économique du Canada et contribuent à la prospérité du pays de multiples façons. Qu'il s'agisse de l'agriculture, des ressources naturelles ou de la préservation de l'environnement, les municipalités rurales jouent un rôle capital dans la définition de l'identité et de l'avenir du pays. Le Canada rural est un pilier du succès de la croissance pour la population entière grâce à ses économies locales dynamiques, son importance clé dans les infrastructures, sa diversité et ses cultures uniques.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, les priorités clés présentées dans ce rapport permettront à nos collectivités de prospérer, d'innover et de s'épanouir. Le rôle du gouvernement fédéral dans des domaines cruciaux tels que l'infrastructure, la connectivité numérique, la sécurité communautaire, l'adaptation climatique et le logement est essentiel pour que ces communautés puissent demeurer dynamiques et résilientes pour les générations à venir.

En s'associant aux gouvernements municipaux pour répondre aux priorités décrites ici, le gouvernement fédéral peut s'assurer que les collectivités rurales soient mieux équipées pour faire face aux défis futurs et qu'elles aient les moyens d'atteindre leur plein potentiel. Soutenir le Canada rural n'est pas seulement un investissement dans ces régions individuelles, mais également dans la croissance et la résilience à long terme du Canada.

Alors que les municipalités rurales du pays continuent de jouer un rôle essentiel dans notre économie nationale, il est vital que nous agissions dès maintenant pour que chaque collectivité rurale puisse prospérer et s'épanouir.

Annexe A : Financement fédéral soutenant la connectivité numérique

Tableau 2. Exemples d'initiatives du gouvernement fédéral soutenant la connectivité numérique

Initiative	Période de mise en œuvre et financement	Description
<u>Programme Brancher pour innover</u>	2016-2023 585 M\$	Appuie une nouvelle infrastructure « de base » afin de brancher des établissements comme les écoles et les hôpitaux ¹⁶⁹ .
<u>Fonds pour la large bande universelle</u>	2020-2021 3,225 G\$	Se concentre sur des projets d'impact de grande envergure bénéficiant principalement aux populations autochtones, et pouvant être menés à bien rapidement ¹⁷⁰ .
<u>Fonds pour la large bande</u>	2019 - en cours 675 M\$	Finance des projets soutenant la capacité des réseaux de transport, l'infrastructure des réseaux d'accès, les réseaux mobiles sans fil et les communautés dépendantes des satellites ¹⁷¹ .
<u>Banque de l'infrastructure du Canada et l'Incitatif à l'investissement accéléré</u>	Financement flexible et à faible coût et allègements fiscaux pour les biens admissibles	Encouragent les investissements du secteur privé dans la large bande ¹⁷² .

Annexe B : Catégories du Fonds pour le développement des collectivités du Canada

- › **Aéroports régionaux et locaux**
- › **Autoroutes**
- › **Casernes de pompiers**
- › **Connectivité à large bande**
- › **Eau potable**
- › **Eaux usées**
- › **Gestion des déchets solides**
- › **Infrastructures culturelles**
- › **Infrastructures de loisirs**
- › **Infrastructures destinées aux sports**
- › **Infrastructures touristiques**
- › **Lignes ferroviaires sur courtes distances**
- › **Réaménagement de friches industrielles**
- › **Renforcement des capacités**
- › **Résilience**
- › **Routes et ponts locaux**
- › **Systèmes énergétiques communautaires**
- › **Transport en commun**
- › **Transport maritime à courte distance**

Annexe C : Programmes de financement fédéraux pour le transport collectif rural en avril 2025

Tableau 6. Exemples de financement fédéral de projets de transport rural

Programme	Période de mise en œuvre et financement	Description
<u>Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural</u>	2021-2026 250 M\$	Les gouvernements provinciaux et territoriaux peuvent tirer parti de ce programme pour soutenir les solutions de transport collectif local dans les communautés rurales et éloignées ^x .
<u>Fonds national des corridors commerciaux</u>	2017-2028 4,6 G\$	Finance des projets tels que des aéroports, des ports, des chemins de fer et des routes d'accès, en accordant la priorité aux besoins en matière de transport dans l'Arctique et le Nord et à la résilience climatique.
<u>Programme d'infrastructure Investir dans le Canada</u>	33 G\$ (des accords bilatéraux ont été conclus avec les provinces et les territoires - les fonds restants devaient être engagés avant ou en 2023 pour les provinces).	Finance les provinces, notamment par le biais du volet « Collectivités rurales et nordiques » (pour l'amélioration des infrastructures routières, aériennes ou maritimes), du volet « Transport en commun » (pour l'amélioration de la capacité, de la sécurité et de l'accès aux transports en commun) ^{xi} , et le volet « Infrastructures vertes » (pour améliorer l'accès aux transports utilisant des énergies propres).

x Vous pouvez consulter une liste des projets menés dans le cadre de ce programme.

xi Plus de 230 projets mis en œuvre dans des collectivités rurales ou autochtones sont en cours ou ont été achevés.

Annexe D : Programmes de financement fédéraux dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement

Tableau 7. Programmes mis en œuvre dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement du Canada

Programme	Financement	Description
<u>Vers un chez-soi : La stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance</u>	4 G\$	Un programme communautaire visant à prévenir et à réduire l'itinérance au Canada. Ce programme fournit des fonds aux collectivités urbaines, autochtones, rurales et éloignées pour les aider à répondre aux besoins locaux en matière d'itinérance, tels que les services en matière de logement, les activités de prévention de l'itinérance et le détournement des refuges, les services d'aide à la clientèle, la coordination des ressources/l'amélioration de la qualité des données et les investissements en immobilisations.
<u>Initiative pour la création rapide de logements</u>	4 G\$	Le programme fournit des contributions en capital pour faciliter la construction rapide de nouveaux logements locatifs permanents et la conversion/réhabilitation de bâtiments existants en logements abordables. Le programme donne la priorité aux populations qui ont ou auraient de graves besoins en matière de logement ou qui sont ou risquent d'être en situation d'itinérance.
<u>Fonds pour le logement abordable</u>	14,6 G\$	<p>Prêts remboursables à faible taux d'intérêt et prêts à remboursement conditionnel ou contributions à des organismes partenaires pour la construction de nouveaux logements abordables et la rénovation et la réparation de logements abordables et communautaires existants.</p> <p>Le programme accorde la priorité aux projets qui visent à aider les personnes les plus démunies, notamment les femmes et les enfants fuyant la violence familiale, les personnes âgées, les peuples autochtones, les personnes handicapées, les personnes souffrant de troubles mentaux ou de toxicomanie, les anciens combattants et les jeunes adultes.</p>

Notices bibliographiques

- ¹ GOUVERNEMENT DU CANADA. *La Stratégie de développement économique du Canada rural : Rapport d'étape d'août 2021*, 2021. [En ligne], <https://ised-isde.canada.ca/site/rural/fr/strategie-developpement-economique-canada-rural-rapport-detape-daout-2021>
- ² GOUVERNEMENT DU CANADA. *Développement économique rural*, 2024. [En ligne], <https://ised-isde.canada.ca/site/rural/fr>
- ³ STATISTIQUE CANADA. *Tableau 14-10-0202-01 Emploi selon l'industrie, données annuelles*, 2024. [En ligne], https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1410020201&request_locale=fr
- ⁴ GOUVERNEMENT DU CANADA. *Le gouvernement du Canada publie la nouvelle Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme*, 2023. [En ligne], <https://www.canada.ca/fr/innovation-sciences-developpement-economique/nouvelles/2023/07/le-gouvernement-du-canada-publie-la-nouvelle-strategie-federale-pour-la-croissance-du-tourisme.html>
- ⁵ STATISTIQUE CANADA. *Composantes de l'accroissement démographique, selon la division de recensement, limites de 2021. Tableau : 17-10-0153-01*, 2025. [En ligne], https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1710015301&request_locale=fr
- ⁶ STATISTIQUE CANADA. *Des statistiques sur le revenu des ménages, selon le type de ménage : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement*, 2022. [En ligne], https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810005701&request_locale=fr
- ⁷ STATISTIQUE CANADA. *Estimations de la population, 1er juillet, selon la division de recensement, limites de 2021*, 2025. [En ligne], https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1710015201&request_locale=fr
- ⁸ STATISTIQUE CANADA. *Estimations démographiques annuelles, régions rurales et petites villes et régions urbaines fonctionnelles : tableau de bord interactif*, 2025. [En ligne], <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2021030-fra.htm>
- ⁹ GOUVERNEMENT DU CANADA. *Une mise à jour des écarts socioéconomiques entre les peuples autochtones et la population non autochtone au Canada : Points saillants du recensement de 2021*, 2023. [En ligne], <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1690909773300/1690909797208>
- ¹⁰ STATISTIQUE CANADA. *Situation d'activité, selon la minorité visible, le plus haut niveau de scolarité, le principal domaine d'études (STIM et SACHES, général) et le statut d'immigrant : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties*, 2022. [En ligne], https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810043501&request_locale=fr
- ¹¹ FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *Partenaires de la relance du pays : Solutions municipales proposées pour la 44e législature du Canada*, 2021. [En ligne], <https://fcm.ca/fr/ressources/partenaires-de-la-relance-du-pays>
- ¹² INNOVATION, SCIENCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA. *La haute vitesse pour tous : la stratégie canadienne pour la connectivité*, 2019. [En ligne], https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/ised-isde/lu173-9-2019-fra.pdf

- ¹³ FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *Feuille de route vers la connectivité*, s. d. <https://fcm.ca/fr/ressources/feuille-de-route-vers-la-connectivite>
- ¹⁴ WEEDEN, S., et KELLY, W. *Addressing the digital divide: COVID-19 and the importance of connecting rural Canada*, 2020 (en anglais). [En ligne], <https://crrf.ca/ri-digital-divide/>
- ¹⁵ GOUVERNEMENT DU CANADA. *Possibilités rurales, prospérité nationale : une stratégie de développement économique du Canada rural*, 2024. [En ligne], <https://ised-isde.canada.ca/site/rural/fr/possibilites-rurales-prosperite-nationale-strategie-developpement-economique-canada-rural>
- ¹⁶ RURAL ONTARIO MUNICIPAL ASSOCIATION. *Broadband connectivity: A municipal primer*, 2020 (en anglais). [En ligne], <https://www.roma.on.ca/sites/default/files/assets/DOCUMENTS/Broadband/BroadbandConnectivityAMunicipalPrimer20201117.pdf>
- ¹⁷ BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA. *La connectivité des régions rurales et éloignées : Rapport de l'auditeur indépendant*, 2023. [En ligne], https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_oag_202303_02_f.pdf
- ¹⁸ CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES. *Tendances actuelles - Large bande à haute vitesse*, 2024. [En ligne], <https://crtc.gc.ca/fra/publications/reports/policymonitoring/ban.htm>
- ¹⁹ SAYEED, S. *Rural internet download speeds slowly closing the gap to urban speeds, but they still fall well below the CRTC's universal service objective*. *Canadian Internet Registration Authority*, 2022 (en anglais). [En ligne], <https://www.cira.ca/en/resources/news/state-of-internet/rural-internet-download-speeds-slowly-closing-gap-urban-speeds-they-still/>
- ²⁰ GOUVERNEMENT DU CANADA. *CPC-2-0-17 — Conditions de licence concernant l'itinérance obligatoire, le partage des pylônes d'antennes et des emplacements, ainsi que l'interdiction des emplacements exclusifs*, 2013. [En ligne], <https://ised-isde.canada.ca/site/gestion-spectre-telecommunications/fr/savoir-plus/documents-cles/procedures/circulaires-procedures-concernant-clients-cpc/cpc-2-0-17-conditions-licence-concernant-litinerance-obligatoire-partage-pylones-dantennes>
- ²¹ CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES. *Décision de télécom CRTC 2024-233*, 2024. [En ligne], <https://crtc.gc.ca/fra/archive/2024/2024-233.htm>
- ²² CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES. *Politique réglementaire de télécom CRTC 2016-496*, 2016. [En ligne], <https://crtc.gc.ca/fra/archive/2016/2016-496.htm>
- ²³ INNOVATION, SCIENCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA. *Internet haute vitesse pour tous les Canadiens*, 2024. [En ligne], <https://ised-isde.canada.ca/site/acces-internet-haute-vitesse-canada/fr>
- ²⁴ BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA. *La connectivité des régions rurales et éloignées : Rapport de l'auditeur indépendant*, 2023. [En ligne], https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_oag_202303_02_f.pdf
- ²⁵ SCOTT, I. *Conquering the next frontier in bridging the digital divide*, 2024 (en anglais). [En ligne], <https://irpp.org/wp-content/uploads/2024/06/Conquering-the-Next-Frontier-in-Bridging-the-Digital-Divide.pdf>

- ²⁶ WEEDEN, A., et KELLY, W. Canada's (dis)connected rural broadband policies: *Dealing with the digital divide and building 'digital capitals' to address the impacts of COVID-19 in rural Canada*, 2021 (en anglais). [En ligne], <https://journals.brandonu.ca/jrcd/article/view/2057>
- ²⁷ HUDSON, H., MCMAHON, R., et MURDOCH, B. *Beyond funding: Barriers to extending rural and remote broadband*, 2021 (en anglais). [En ligne], <https://www.econstor.eu/handle/10419/238029>
- ²⁸ WEEDEN, A., et KELLY, W. Canada's (dis)connected rural broadband policies: *Dealing with the digital divide and building 'digital capitals' to address the impacts of COVID-19 in rural Canada*, 2021 (en anglais). [En ligne], <https://journals.brandonu.ca/jrcd/article/view/2057>
- ²⁹ INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION. *ICT price baskets*, s. d. (en anglais). [En ligne], <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Dashboards/Pages/IPB.aspx>
- ³⁰ MCMAHON, M., AKÇAYIR, M., et MURDOCH, B. *The struggle for affordable internet in remote Canada*, 2024, (en anglais). [En ligne], <https://policyoptions.irpp.org/magazines/august-2024/affordable-internet-remote-canada/>
- ³¹ MCMAHON, M., AKÇAYIR, M., et MURDOCH, B. *The struggle for affordable internet in remote Canada*, 2024, (en anglais). [En ligne], <https://policyoptions.irpp.org/magazines/august-2024/affordable-internet-remote-canada/>
- ³² MCMAHON, M., AKÇAYIR, M., et MURDOCH, B. *The struggle for affordable internet in remote Canada*, 2024, (en anglais). [En ligne], <https://policyoptions.irpp.org/magazines/august-2024/affordable-internet-remote-canada/>
- ³³ MCMAHON, M., AKÇAYIR, M., et MURDOCH, B. *The struggle for affordable internet in remote Canada*, 2024, (en anglais). [En ligne], <https://policyoptions.irpp.org/magazines/august-2024/affordable-internet-remote-canada/>
- ³⁴ COMITÉ PERMANENT DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE. *Accessibilité et abordabilité des services de télécommunications au Canada : soutenir la concurrence pour (enfin) combler le fossé numérique*, 2020. [En ligne], <https://www.noscommunes.ca/documentviewer/fr/43-2/INDU/rapport-7/page-27>
- ³⁵ LAWFORD, J., et LAU, A. *Aucun consommateur laissé pour compte : Une politique canadienne d'abordabilité des services de communications à l'ère numérique. Le Centre pour la défense de l'intérêt public*, 2015. [En ligne], <https://www.piac.ca/wp-content/uploads/2015/03/PIAC-No-Consumer-Left-Behind-Final-Report-French.pdf>
- ³⁶ FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *Feuille de route vers la connectivité*, s. d. [En ligne], <https://fcm.ca/fr/ressources/feuille-de-route-vers-la-connectivite>
- ³⁷ HAMBLY, H., et RAJABIUN, R. *Rural broadband: Gaps, maps and challenges*, *Science Direct*, 2021 (en anglais). [En ligne], <https://doi.org/10.1016/j.tele.2021.101565>
- ³⁸ GOUVERNEMENT DU CANADA. *Favoriser la concurrence dans le marché des services Internet*, 2024. [En ligne], <https://crtc.gc.ca/fra/internet/facbill.htm>
- ³⁹ MCMAHON, R., et AKÇAYIR, M. *Investigating concentrated exclusion in telecommunications development: Engaging rural voices from Northern Canada*, *Science Direct*, 2022 (en anglais). [En ligne], <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2022.09.004>

- ⁴⁰ INNOVATION, SCIENCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA. *La haute vitesse pour tous : la stratégie canadienne pour la connectivité*, 2019. [En ligne], <https://ised-isde.canada.ca/site/acces-internet-haute-vitesse-canada/fr>
- ⁴¹ SCOTT, I. *Conquering the next frontier in bridging the digital divide*, 2024 (en anglais). [En ligne], <https://irpp.org/wp-content/uploads/2024/06/Conquering-the-Next-Frontier-in-Bridging-the-Digital-Divide.pdf>
- ⁴² FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *Guide sur les télécommunications et les emprises municipales*, s. d. [En ligne], <https://fcm.ca/fr/ressources/guide-telecommunications-et-les-emprises-municipales>
- ⁴³ BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA. *La connectivité des régions rurales et éloignées : Rapport de l'auditeur indépendant*, 2023. [En ligne], https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_oag_202303_02_f.pdf
- ⁴⁴ BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA. *La connectivité des régions rurales et éloignées : Rapport de l'auditeur indépendant*, 2023. [En ligne], https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_oag_202303_02_f.pdf
- ⁴⁵ BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA. *La connectivité des régions rurales et éloignées : Rapport de l'auditeur indépendant*, 2023. [En ligne], https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_oag_202303_02_f.pdf
- ⁴⁶ HAMBLY, H., et RAJABIUN, R. *Rural broadband: Gaps, maps and challenges*, 2021 (en anglais). [En ligne], <https://doi.org/10.1016/j.tele.2021.101565>
- ⁴⁷ INNOVATION, SCIENCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA. *Projets retenus dans le cadre du Fonds pour la large bande universelle*, 2024. [En ligne], <https://ised-isde.canada.ca/site/acces-internet-haute-vitesse-canada/fr/fonds-pour-large-bande-universelle/projets-retenus-dans-cadre-fonds-pour-large-bande-universelle>
- ⁴⁸ AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA. *Rapport sur les résultats ministériels 2022-2023*, 2023. [En ligne], <https://agriculture.canada.ca/fr/ministere/transparence/rapport-resultats-ministeriels/rapport-resultats-ministeriels-2022-2023>
- ⁴⁹ GOUVERNEMENT DU CANADA, CONSEIL CONSULTATIF EN MATIÈRE DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE. *Libérer le potentiel de croissance des secteurs clés*, 2017. [En ligne], <https://www.budget.canada.ca/aceg-ccce/pdf/key-sectors-secteurs-cles-fra.pdf>
- ⁵⁰ COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES. *Possibilités de croissance : Renforcer la capacité de transformation alimentaire au Canada pour assurer la sécurité alimentaire et les exportations*, 2021. [En ligne], <https://www.noscommunes.ca/documentviewer/fr/43-2/AGRI/rapport-4/page-36>
- ⁵¹ FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *Faire de la croissance du Canada un succès : Pour la création d'un cadre de croissance municipale*, 2024. [En ligne], <https://www.noscommunes.ca/documentviewer/fr/43-2/AGRI/rapport-4/page-36>
- ⁵² STATISTIQUE CANADA. *Compte économique d'infrastructure, investissement et stock net par actif, par industrie et par fonction de l'actif (x 1 000 000)*, 2025. [En ligne], https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610060801&request_locale=fr

- ⁵³ STATISTIQUE CANADA. Tableau 36-10-0222-01 *Produit intérieur brut, en termes de dépenses, provinciaux et territoriaux, annuel (x 1 000 000)*, 2024. [En ligne], https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610022201&request_locale=fr
- ⁵⁴ STATISTIQUE CANADA. Tableau 34-10-0284-01 *Valeur de remplacement estimée des actifs d'infrastructures publiques essentielles, selon l'évaluation de l'état physique (x 1 000 000)*, 2025. [En ligne], https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3410028401&request_locale=fr
- ⁵⁵ STATISTIQUE CANADA. Tableau 34-10-0284-01 *Valeur de remplacement estimée des actifs d'infrastructures publiques essentielles, selon l'évaluation de l'état physique (x 1 000 000)*, 2025. [En ligne], https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3410028401&request_locale=fr
- ⁵⁶ STATISTIQUE CANADA. Tableau 34-10-0284-01 *Valeur de remplacement estimée des actifs d'infrastructures publiques essentielles, selon l'évaluation de l'état physique (x 1 000 000)*, 2025. [En ligne], https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3410028401&request_locale=fr
- ⁵⁷ FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *Programme de partenariat en infrastructures communautaires Premières Nations-Municipalités (PPIC) - Trousse sur les ententes de services*, 2011. [En ligne], <https://fcm.ca/sites/default/files/documents/resources/tool/trousse-sur-les-ententes-de-services-ppic.pdf>
- ⁵⁸ CLARK CROSSING GAZETTE. *Proposed development to be serviced by First Nations wastewater treatment plant*, 2023 (en anglais). [En ligne], <https://ccgazette.ca/2023/09/20/proposed-development-to-be-serviced-by-first-nations-wastewater-treatment-plant/>
- ⁵⁹ ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS DE L'ONTARIO. *Backgrounder: Water & Wastewater Municipal Services Corporations*, 2024 (en anglais). [En ligne], <https://www.amo.on.ca/sites/default/files/assets/DOCUMENTS/Policy-Updates/2024/2024-07-02/AMOMFOAWaterandWastewaterMSCBGR20240702.pdf>
- ⁶⁰ BOURASSA, A., et ARNOLD, J. *Qu'est-ce qui empêche les investissements dans le secteur canadien des minéraux critiques?*, *L'Institut climatique du Canada*, 2024. [En ligne] <https://institutclimatique.ca/freins-investissements-mineraux-critiques-canada/>
- ⁶¹ GOUVERNEMENT DU CANADA. *Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada : valeurs de remplacement, 2022*, 2024. [En ligne], <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/241021/dq241021b-fra.htm>
- ⁶² TROTTIER-CHI, C. *La transition énergétique du Canada nécessitera 16 milliards de dollars en minéraux critiques d'ici 2040*. *L'Institut climatique du Canada*, 2024. [En ligne], <https://440megatonnes.ca/fr/insight/mineraux-critiques-economie-propre/>
- ⁶³ ABACUS DATA. *Mining & public opinion in Canada*, 2021 (en anglais). [En ligne], https://mining.ca/wp-content/uploads/dlm_uploads/2021/06/Abacus-polling-data-regarding-critical-minerals.pdf
- ⁶⁴ BOURASSA, A., et ARNOLD, J. *Qu'est-ce qui empêche les investissements dans le secteur canadien des minéraux critiques?*, *L'Institut climatique du Canada*, 2024. [En ligne], <https://institutclimatique.ca/freins-investissements-mineraux-critiques-canada/>
- ⁶⁵ PÊCHES ET OCÉANS CANADA. *Le gouvernement du Canada agit pour améliorer les ports pour petits bateaux de la Nouvelle-Écosse pour appuyer les communautés locales de pêcheurs*, 2025. [En ligne], <https://www.canada.ca/fr/peches-oceans/nouvelles/2025/02/le-gouvernement-du-canada-agit-pour-ameliorer-les-ports-pour-petits-bateaux-de-la-nouvelle-ecosse-pour-appuyer-les-communautes-locales-de-pecheurs.html>

- ⁶⁶ ASSOCIATION DES CHEMINS DE FER DU CANADA. *Les chemins de fer canadiens – Des partenaires fiables de la chaîne d'approvisionnement*, s. d. [En ligne], <https://www.railcan.ca/fr/supply-chains/>
- ⁶⁷ STATISTIQUE CANADA. *Transport ferroviaire, 2022*, 2024. [En ligne], <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240412/dq240412b-fra.htm>
- ⁶⁸ PROGRESSIVE RAILROADING. *Manitoba, federal officials announce funding for Hudson Bay Railway, Churchill port upgrades*, 2025 (en anglais). [En ligne], <https://www.progressiverailroading.com/intermodal/news/Manitoba-federal-officials-announce-funding-for-Hudson-Bay-Railway-Churchill-port-upgrades--73844>
- ⁶⁹ SUTHERLAND, C., et BREEN, S. *Not in Service: A Typology of Barriers Facing Rural Transit Systems*, 2022 (en anglais). [En ligne], <https://doi.org/10.24908/cpp-apc.v2022i1.15783>
- ⁷⁰ HORGAN, M., et LIINAMAA, S. *The social quarantining of migrant labour: everyday effects of temporary foreign worker regulation in Canada*, 2015 (en anglais). [En ligne], <https://doi.org/10.1080/1369183X.2016.1202752>
- ⁷¹ AFFORDABILITY ACTION COUNCIL. *Rural Recognition: Affordable and Safe Transportation Options for Remote Communities*, 2024 (en anglais). [En ligne], <https://irpp.org/research-studies/affordable-safe-transportation-options-remote-communities/>
- ⁷² LAMANNA, M., KLINGER, C.A., LIU, A., et MIRZA, R.M. *The Association between Public Transportation and Social Isolation in Older Adults: A Scoping Review of the Literature*, 2019 (en anglais). [En ligne], <https://doi.org/10.1017/S0714980819000345>
- ⁷³ SKINNER, M., et MCCRILLIS, E. *Services for an Aging Rural Population*, 2019 (en anglais). [En ligne], https://www.ruralontarioinstitute.ca/uploads/userfiles/files/Services for an Aging Rural Population and Northern Perspective_Rural Ontario Foresight Papers.pdf
- ⁷⁴ SMITH, A. *No One Says, 'I Want to Go Hitchhike Today to Get Groceries'*, 2021 (en anglais). [En ligne], <https://thetyee.ca/News/2021/05/19/Indigenous-People-Barriers-Drivers-Licensing/>
- ⁷⁵ STOUT, R. *The built environment: Understanding how physical environments influence the health and well-being of First Nations peoples living on-reserve*, 2018 (en anglais). [En ligne], <https://www.cnsa-nccah.ca/docs/emerging/RPT-Built-Environment-Stout-EN.pdf>
- ⁷⁶ ABID, R. *Recommendations for Municipalities Focus: Transportation for Rural Communities*, 2022 (en anglais). [En ligne], https://cela.ca/wp-content/uploads/2022/11/1504_Rural_transportation_Report.pdf
- ⁷⁷ CONSEIL D'ACTION SUR L'ABORDABILITÉ. *Reconnaissance rurale : Des moyens de transport abordables et sûrs pour les collectivités éloignées*, 2024. [En ligne], <https://irpp.org/fr/research-studies/moyens-de-transport-abordables-et-surs/>
- ⁷⁸ STATISTIQUE CANADA. *Centre de statistiques sur l'infrastructure*, 2025. [En ligne], <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2018013-fra.htm>
- ⁷⁹ CANADIAN RURAL REVITALIZATION FOUNDATION. *State of rural Canada 2024: Inclusive and sustainable futures for rural and Northern communities*, 2024 (en anglais). [En ligne], <https://sorc.crrf.ca/>

- ⁸⁰ WAEGEMAKERS SCHIFF, J., SCHIFF, R., TURNER, A., et BERNARD, K. *Rural homelessness in Canada: Directions for planning and research*, 2015 (en anglais). [En ligne], <https://journals.brandonu.ca/jrcd/article/view/1230>
- ⁸¹ GRAY, D., CHAU, S., HUERTA, T., et FRANKISH, J. *Urban-Rural Migration and Health and Quality*, 2013 (en anglais). [En ligne], <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1179/105307811805365007>
- ⁸² WAEGEMAKERS SCHIFF, J., SCHIFF, R., TURNER, A., et BERNARD, K. *Rural Homelessness in Canada: Directions for Planning and Research*, 2015 (en anglais). [En ligne], <https://journals.brandonu.ca/jrcd/article/view/1230>
- ⁸³ ALLIANCE NATIONALE POUR METTRE FIN À L'ITINÉRANCE RURALE ET ÉLOIGNÉE. *L'itinérance en milieu rural et éloigné Appel à des investissements stratégiques pour mettre fin à l'itinérance dans les collectivités rurales et éloignées du Canada*. 2021. [En ligne], <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/432/HUMA/Brief/BR11103191/br-external/NationalAllianceToEndRuralAndRemoteHomelessness-10383249-f.pdf>
- ⁸⁴ STATISTIQUE CANADA. *Classification du type de refuge*, 2019. [En ligne], https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=440885&CVD=440885&CLV=0&MLV=1&D=1&
- ⁸⁵ STATISTIQUE CANADA. *Classification du type de refuge*, 2019. [En ligne], https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=440885&CVD=440885&CLV=0&MLV=1&D=1&
- ⁸⁶ ACHRU. *What is community housing?*, s. d. (en anglais). [En ligne], <https://chra-achru.ca/what-is-community-housing/>
- ⁸⁷ SCHL. *À propos du logement abordable au Canada*, 2018. [En ligne], <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/innovation-et-leadership-dans-le-secteur/expertise-de-lindustrie/logements-abordables/-a-propos-du-logement-abordable/-a-propos-du-logement-abordable-au-canada>
- ⁸⁸ DAIR, I. *Small towns are feeling the cost of Canada's housing crisis. Municipal World*, 2024 (en anglais). [En ligne], <https://www.municipalworld.com/feature-story/small-towns-feeling-housing-crisis/>
- ⁸⁹ ATKEY, J., CHAU, L., FALVO, N., FLYNN, A., GURSTEIN, P., JONES, C., SUTTON, G., et WHITZMAN, C. *The municipal role in housing. Institute on Municipal Finance & Governance*, 2022 (en anglais). [En ligne], <https://imfg.org/report/the-municipal-role-in-housing/>
- ⁹⁰ FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *Faire de la croissance du Canada un succès : Pour la création d'un cadre de croissance municipale*, 2024. [En ligne], <https://fcm.ca/fr/ressources/faire-de-la-croissance-du-canada-un-succes>
- ⁹¹ RURAL DEVELOPMENT NETWORK. *Rural remote and Indigenous communities' response to homelessness in Alberta: What we heard report*, 2024 (en anglais). [En ligne], <https://ruraldevelopment.ca/wp-content/uploads/2024/08/Rural-Remote-and-Indigenous-Communities-Responses-to-Homelessness-in-Alberta-What-We-Heard-Report-2024-3.pdf>
- ⁹² INFRASTRUCTURE CANADA. *Tout le monde compte 2020-2022- Résultats du troisième dénombrement ponctuel coordonné de l'itinérance au Canada à l'échelle pancanadienne*. [En ligne], <https://logement-infrastructure.canada.ca/homelessness-sans-abri/reports-rapports/pit-counts-dp-2020-2022-results-resultats-fra.html>

- ⁹³ BUCK-MCFAYDEN, E. *Competing perspectives on rural homelessness: Findings from a qualitative study in Ontario, Canada*, 2021 (en anglais). [En ligne], <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/hsc.13633>
- ⁹⁴ STATISTIQUE CANADA. *Profils du logement au Canada rural, valeurs des investissements dans la construction de bâtiments résidentiels, selon le type de construction résidentielle et le type de travaux, inactif (x 1 000)*, 2024. [En ligne], https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=4610007601&request_locale=fr
- ⁹⁵ SCHL. *Stratégie sur le logement des Autochtones en milieux URN – Rapport Ce que nous avons entendu*, 2023. [En ligne], <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/financement-du-logement-des-autochtones/strategie-logement-urbain-rural-nord-autochtone>
- ⁹⁶ TWO ROW TIMES. *Rural indigenous people more likely to be homeless than urban indigenous populations*, 2023 (en anglais). [En ligne], <https://tworowtimes.com/news/local/rural-indigenous-people-more-likely-to-be-homeless-than-urban-indigenous-populations/>
- ⁹⁷ EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA. *Évaluation de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance*, 2018. [En ligne], <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/rapports/evaluations/strategie-partenariats-itinerance.html>
- ⁹⁸ FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *Cadre de croissance municipale*, 2023. [En ligne], <https://fcm.ca/fr/enjeux-prioritaires/cadre-croissance-municipale>
- ⁹⁹ FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *Cadre de croissance municipale*, 2023. [En ligne], <https://fcm.ca/fr/enjeux-prioritaires/cadre-croissance-municipale>
- ¹⁰⁰ ANGUS REID INSTITUTE. *Federal Politics: Concern Over Immigration Quadruples Over Last 24 Months – Detailed Results by Age, Gender, Region, Education, and Other Demographics*, 2024 (en anglais). [En ligne], https://angusreid.org/wp-content/uploads/2024/09/2024.09.04_fed_poli_tables.pdf
- ¹⁰¹ FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *Les défis ruraux : des possibilités nationales à saisir - L'avenir des collectivités rurales du Canada commence maintenant*, 2019. [En ligne], <https://fcm.ca/fr/ressources/les-defis-ruraux-des-possibilites-nationales-saisir>
- ¹⁰² FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *Cadre de croissance municipale*, 2023. [En ligne], <https://fcm.ca/fr/enjeux-prioritaires/cadre-croissance-municipale>
- ¹⁰³ PERREAULT, S. *Les crimes déclarés par la police en milieu rural et en milieu urbain dans les provinces canadiennes, 2021. Statistique Canada*, 2023. [En ligne], <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2023001/article/00002-fra.htm>
- ¹⁰⁴ PERREAULT, S. *Les crimes déclarés par la police en milieu rural et en milieu urbain dans les provinces canadiennes, 2021. Statistique Canada*, 2023. [En ligne], <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2023001/article/00002-fra.htm>
- ¹⁰⁵ LUPTON, A. *As a tool to help those in crisis, COAST program gets positive early review*, 2022 (en anglais). [En ligne], <https://www.cbc.ca/news/canada/london/as-a-tool-to-help-those-in-crisis-coast-program-gets-positive-early-review-1.6584569>
- ¹⁰⁶ YANG, S. M., et LU, Y. F. *Evaluating the effects of co-response teams in reducing subsequent hospitalization: A place-based randomized controlled trial*, 2024 (en anglais). [En ligne], <https://doi.org/10.1093/police/paad080>

- ¹⁰⁷ SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA. *Évaluation des services de police contractuels : ce que nous avons entendu*, 2024. [En ligne], <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/cntrct-plcng-ssssmnt-2024/index-fr.aspx>
- ¹⁰⁸ ASSOCIATION CANADIENNE DES CHEFS DE POMPIERS. *Grand recensement canadien des services d'incendie : résultats*, 2023. [En ligne], <https://cafc.ca/page/FRCensus-Results-2023>
- ¹⁰⁹ CARTER, C. *New data shows longer response times and higher volumes of 911 calls in rural Manitoba*, 2023 (en anglais). [En ligne], <https://www.ctvnews.ca/winnipeg/article/new-data-shows-longer-response-times-and-higher-volumes-of-911-calls-in-rural-manitoba/>
- ¹¹⁰ CHAMBRES DES COMMUNES. *Étude sur la criminalité en milieu rural au Canada - Rapport du Comité permanent de la sécurité publique et nationale*, 2019. [En ligne], <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/SECU/Reports/RP10493887/securp33/securp33-f.pdf>
- ¹¹¹ ADORJAN, M., RICCIARDELLI, R., et SPENCER, D. C. *Youth perceptions of police in rural Atlantic Canada*, 2017 (en anglais). [En ligne], <https://doi.org/10.1080/15614263.2017.1363961>
- ¹¹² SPENCER, D., RICCIARDELLI, R., et SILVA, D. *"They call us for everything" : cynicism, rural policing and youth justice*, 2022 (en anglais). [En ligne], <https://doi.org/10.1080/10439463.2021.1953027>
- ¹¹³ MERCER, J. *'It's someone's life': N.L. health critics say long ambulance response times are a result of systemic issues*, 2025 (en anglais). [En ligne], <https://www.saltwire.com/newfoundland-labrador/its-someones-life-n-l-health-critics-say-long-ambulance-response-times-are-a-result-of-systemic-issues>
- ¹¹⁴ MANITOBA ASSOCIATION OF HEALTH CARE PROFESSIONALS. *Ambulance Wait Times Spiking as Rural Paramedic Staffing Crisis Worsens*, 2022 (en anglais). [En ligne], <https://mahcp.ca/media-release-ambulance-wait-times-spiking-as-rural-paramedic-staffing-crisis-worsens/>
- ¹¹⁵ BAKER, R. *Paramedic shortages still plague rural areas, but some remedies may be in the works*, 2023 (en anglais). [En ligne], <https://www.nationalobserver.com/2023/05/05/news/paramedic-shortages-still-plague-rural-areas-some-remedies-may-be-works>
- ¹¹⁶ ALBERTA MUNICIPALITIES. *Responsibility of Ambulance Service Delivery*, 2021 (en anglais). [En ligne], <https://www.abmunis.ca/advocacy-resources/resolutions-library/responsibility-ambulance-service-delivery>
- ¹¹⁷ COLIBABA, A., RUSSELL, E., et SKINNER, M. *Rural Volunteer Fire Services and the Sustainability of Older Voluntarism in Ageing Rural Communities*, 2021 (en anglais). [En ligne], <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2021.08.016>
- ¹¹⁸ ASSOCIATION CANADIENNE DES CHEFS DE POMPIERS. *Grand recensement canadien des services d'incendie : résultats*, 2023. [En ligne], <https://cafc.ca/page/FRCensus-Results-2023>
- ¹¹⁹ SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA. *Évaluation des services de police contractuels : ce que nous avons entendu*, 2024. [En ligne], <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/cntrct-plcng-ssssmnt-2024/index-fr.aspx>
- ¹²⁰ FRIENDLY, M. et MACDONALD, D. *Not done yet: \$10-a-day child care requires addressing Canada's child care deserts*, 2023 (en anglais). [En ligne], <https://www.policyalternatives.ca/news-research/not-done-yet-2/>

- ¹²¹ SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA. *Évaluation des services de police contractuels : ce que nous avons entendu*, 2024. [En ligne], <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/cntrct-plcng-sssmnt-2024/index-fr.aspx>
- ¹²² FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *Partenaires de la relance du pays - Solutions municipales proposées pour la 44e législature du Canada*, 2021. [En ligne], <https://fcm.ca/fr/ressources/partenaires-de-la-relance-du-pays>
- ¹²³ RUDDSELL, R. *Les services de police dans les collectivités rurales autochtones : mémoire présenté au Comité permanent de la sécurité publique et nationale*, s. d. [En ligne], <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/432/SECU/Brief/BR10934742/br-external/RuddellRick-f.pdf>
- ¹²⁴ SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA. *Évaluation des services de police contractuels : ce que nous avons entendu*, 2024. [En ligne], <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/cntrct-plcng-sssmnt-2024/index-fr.aspx>
- ¹²⁵ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *Social determinants of health*, s. d. (en anglais). [En ligne], https://www.who.int/health-topics/social-determinants-of-health#tab=tab_1
- ¹²⁶ INSTITUTION FOR PREVENTION OF CRIME. *Homelessness, Victimization and crime: Knowledge and Actionable Recommendations*, 2008 (en anglais). [En ligne], <https://www.publicsafety.gc.ca/lbrr/archives/cnmcs-plcng/cn35305-eng.pdf>
- ¹²⁷ AKCA, D., et JEWELL, M. *A Friendly Police Supervision Model and Youth Violence Reduction in Northern Saskatchewan: Implications for Indigenous Policing in Canada*, 2022 (en anglais). [En ligne], <https://doi.org/10.1007/s43576-022-00043-4>
- ¹²⁸ ROBINSON, P., SMALL, T., CHEN, A., et IRVING, M. *Surreprésentation des Autochtones détenus dans des établissements provinciaux pour adultes, 2019-2020 et 2020-2021*, 2023. [En ligne], <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2023001/article/00004-fra.htm>
- ¹²⁹ BROOKINGS INSTITUTION. *New evidence that access to health care reduces crime*, 2024 (en anglais) [En ligne], <https://www.brookings.edu/articles/new-evidence-that-access-to-health-care-reduces-crime/>
- ¹³⁰ WESTON, S. *Darkest Days: A Scoping Review of Violent Crime in Canada*, 2024 (en anglais). [En ligne], <https://atrium.lib.uoguelph.ca/items/af28aa97-ed86-458f-b013-1d668d1ddadf>
- ¹³¹ ZITARS, J., et SCHARF, D. *Matching Mobile Crisis Models to Communities: An Example from Northwestern Ontario*, 2024 (en anglais). [En ligne], <https://doi.org/10.1007/s11414-024-09882-7>
- ¹³² MASSE, M., NELSON, H., et NICHOLAS, D. *Améliorer l'accès aux ressources en santé mentale dans les régions rurales et éloignées*, 2023. [En ligne], <https://aidecanada.ca/fr/ressources/apprendre/connaissances-de-base-sur-le-tsa-et-la-di/am%C3%A9liorer-l'acc%C3%A8s-aux-ressources-en-sant%C3%A9-mentale-dans-les-r%C3%A9gions-rurales-et-%C3%A9loign%C3%A9es>
- ¹³³ KIPP, A., CUNSOLO, A., VODDEN, K., KING, N., MANNERS, S., et HARPER, S. L. *Aperçu - Les effets des changements climatiques sur la santé et le bien-être dans les régions rurales et éloignées au Canada : synthèse documentaire*, 2019. [En ligne], <https://doi.org/10.24095/hpcdp.39.4.02f>
- ¹³⁴ GOUVERNEMENT DU CANADA. *Concepts relatifs aux changements climatiques*, 2020. [En ligne], <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/centre-canadien-services-climatiques/essentiels/concepts.html>

- ¹³⁵ GOUVERNEMENT DU CANADA. *Concepts relatifs aux changements climatiques*, 2020. [En ligne], <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/centre-canadien-services-climatiques/essentiels/concepts.html>
- ¹³⁶ ATLAS CLIMATIQUE DU CANADA. *Changements climatiques, qualité de l'air et santé publique*. Prairie Climate Centre, s. d. [En ligne], <https://atlasclimatique.ca/changements-climatiques-qualite-de-lair-et-sante-publique>
- ¹³⁷ FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *Faire de la croissance du Canada un succès : Pour la création d'un cadre de croissance municipale*, 2024. [En ligne], <https://fcm.ca/fr/ressources/faire-de-la-croissance-du-canada-un-succes>
- ¹³⁸ KIPP, A., CUNSOLO, A., VODDEN, K., KING, N., MANNERS, S., et HARPER, S. L. *Aperçu - Les effets des changements climatiques sur la santé et le bien-être dans les régions rurales et éloignées au Canada : synthèse documentaire*, 2019. [En ligne], <https://doi.org/10.24095/hpcdp.39.4.02f>
- ¹³⁹ GOUVERNEMENT DU CANADA. *Rapport sur « Ce que nous avons entendu » : Adapter les pêches canadiennes aux changements climatiques*. [En ligne], <https://www.dfo-mpo.gc.ca/about-notre-sujet/publications/fisheries-peches/adaptingfisheries-adapterpeches/index-fra.html>
- ¹⁴⁰ SILBERMAN, D. *Almost half of fish stocks are at risk due to climate change, research shows*, 2024 (en anglais). [En ligne], <https://www.ofi.ca/news/almost-half-of-fish-stocks-are-at-risk-due-to-climate-change-research-shows>
- ¹⁴¹ WADE, T. *Vue d'ensemble sur les collectivités exposées à l'élévation du niveau des océans au Canada*, 2022. [En ligne], <https://ccnse.ca/ressources/evidence-reviews/vue-densemble-sur-les-collectivites-exposees-lelevation-du-niveau-des>
- ¹⁴² BLAKE, E. *Cancelled barges costing Sahtu businesses millions, MLA says*, 2024 (en anglais). [En ligne], <https://cabinradio.ca/187326/news/politics/cancelled-barges-costing-sahtu-businesses-millions-mla-says/>
- ¹⁴³ GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST. *Modification du calendrier des opérations du Service de transport maritime*, 2024. [En ligne], <https://www.gov.nt.ca/fr/newsroom/modification-du-calendrier-des-operations-du-service-de-transport-maritime>
- ¹⁴⁴ L'INSTITUT CLIMATIQUE DU CANADA. *Fiche de renseignements : Changements climatiques et sécheresse*, 2024. [En ligne], <https://institutclimatique.ca/news/fiche-renseignements-secheresse/>
- ¹⁴⁵ GOUVERNEMENT DU CANADA. *Sécheresse - Changements climatiques et les forêts*, 2025. [En ligne], <https://ressources-naturelles.canada.ca/changements-climatiques/changements-climatique-forets/secheresse?>
- ¹⁴⁶ WHITE, E. *Drought leaves Canadian farmers unpaid, reveals holes in safety net*, 2025 (en anglais). [En ligne], <https://www.reuters.com/markets/commodities/drought-leaves-canadian-farmers-unpaid-reveals-holes-safety-net-2025-02-12/>
- ¹⁴⁷ RESSOURCES NATURELLES CANADA. *Base nationale de données sur les feux de forêt du Canada (BNDFFC)*, 2025. [En ligne], <https://cwfis.cfs.nrcan.gc.ca/ah/nfdb>
- ¹⁴⁸ KOVTUN, D. *Wildfires in northeastern Alberta prompt road closures, evacuations*, 2024 (en anglais). [En ligne], <https://www.cbc.ca/news/canada/edmonton/wildfires-in-northeastern-alberta-prompt-road-closures-evacuations-1.7273147>

- ¹⁴⁹ THE CANADIAN PRESS. *Jasper wildfires disrupt rail service, cause delays at B.C. ports*, 2024 (en anglais). [En ligne], <https://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/how-are-the-jasper-fires-impacting-via-rail-trains-ports-pipelines-1.7276596>
- ¹⁵⁰ WEICHEL, A. *Wildfire disrupts traffic along Highway 1 between Chilliwack and Hope*, 2024 (en anglais). [En ligne], <https://www.ctvnews.ca/vancouver/article/wildfire-disrupts-traffic-along-highway-1-between-chilliwack-and-hope/>
- ¹⁵¹ WEICHEL, A. *Wildfire disrupts traffic along Highway 1 between Chilliwack and Hope*, 2024 (en anglais). [En ligne], <https://www.ctvnews.ca/vancouver/article/wildfire-disrupts-traffic-along-highway-1-between-chilliwack-and-hope/>
- ¹⁵² THE UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA. *Fort McMurray and the Fires of Climate Change*, s. d. (en anglais). [En ligne], <https://cases.open.ubc.ca/fort-mcmurray-and-the-fires-of-climate-change/>
- ¹⁵³ FURGAL, C., et PROWSE, T. D. *Northern Canada; in From Impacts to Adaptation: Canada in a Changing Climate*, 2007 (en anglais). [En ligne], https://epub.sub.uni-hamburg.de/epub/volltexte/2010/5139/pdf/Furgal_and_Prowse_2008_Northern_Canada_From_Impacts_to_Adaptation_Natural_Resources_Canada.pdf
- ¹⁵⁴ BARRETTE, P. D., et CHARLEBOIS, L. *Winter roads and climate adaptation: prospective solutions through R&D*, 2018 (en anglais). [En ligne], <https://nrc-publications.canada.ca/eng/view/object/?id=1b84a91c-edb6-4640-ada1-0126dd04f2b0>
- ¹⁵⁵ INSTITUT CLIMATIQUE DU CANADA. *Limiter les dégâts*, 2022. [En ligne], https://institutclimatique.ca/wp-content/uploads/2022/09/Limiter-les-degats_FR_0927.pdf
- ¹⁵⁶ WENMAN, C., POND, E., SCOTT, C., FILIPOWITCH, M., et MORGAN, M. *Integrating Climate Change Measures into Municipal Planning and Decision-Making A Guide for Northern Communities*, 2014 (en anglais). [En ligne], <https://climatechange.toolkitnwtac.com/wp-content/uploads/sites/21/2018/02/IntegratingClimateChange-book-lowres-v1-Feb2015-2.pdf>
- ¹⁵⁷ GOUVERNEMENT DU CANADA. *Profil national des risques : Un outil national de préparation et de sensibilisation aux situations d'urgence. Le premier rapport public - mai 2023 (révisé en janvier 2024)*, 2024. [En ligne], <https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2023-nrp-pnr/2023-nrp-pnr-fr.pdf>
- ¹⁵⁸ CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES. *Bâtir un Canada résilient - Le comité d'experts sur la résilience aux catastrophes face aux changements climatiques*, 2022. [En ligne], <https://www.rapports-cac.ca/wp-content/uploads/2022/02/Batir-un-Canada-resilient-web-FR-revised-2.pdf>
- ¹⁵⁹ CECCO, L. *No internet, no phone: Canada wildfires expose fragility of rural infrastructure*, 2024 (en anglais). [En ligne], <https://www.theguardian.com/world/article/2024/may/15/internet-access-rural-canada-wildfires>
- ¹⁶⁰ ASSOCIATION DES PRODUITS FORESTIERS DU CANADA. *Libérer une main-d'œuvre prête pour l'avenir dans les industries forestières du Canada*, 2024. [En ligne], <https://fr.fpac.ca/rapports/unlocking-a-future-ready-workforce-for-canadas-forest-industries>
- ¹⁶¹ ASSOCIATION DES PRODUITS FORESTIERS DU CANADA. *Partenariats avec les communautés et les Autochtones*, s. d. [En ligne], <https://fr.fpac.ca/areas-hidden/communautes-et-partenariats-autochtones>

- ¹⁶² RESSOURCES NATURELLES CANADA. *Aperçu de l'industrie forestière du Canada*, 2025. [En ligne], <https://ressources-naturelles.canada.ca/forets-foresterie/industrie-commerce-forestiere/apercu-lindustrie-forestiere-canada?>
- ¹⁶³ ASSOCIATION DES PRODUITS FORESTIERS DU CANADA. *Innovation, durabilité, résilience : recommandations du secteur forestier canadien pour favoriser la reprise économique et un avenir carboneutre*, s. d. [En ligne], <https://fr.fpac.ca/rapports/innovation-durabilite-resilience-recommandations-du-secteur-forestier-canadien-pour-favoriser-la-reprise-economique-et-un-avenir-carboneutre>
- ¹⁶⁴ ASSOCIATION DES PRODUITS FORESTIERS DU CANADA. (n.d.). *L'industrie canadienne des produits forestiers*, n.d., (en anglais). [En ligne], <https://fr.fpac.ca/rapports/industrie-canadienne-des-produits-forestiers>
- ¹⁶⁵ REGNIER, J. *Guide for First Nation–municipal collaboration on economic recovery and resilience*, 2022 (en anglais). [En ligne], <https://jaed.ca/index.php/jaed/article/view/443>
- ¹⁶⁶ CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES. *Bâtir un Canada résilient - Le comité d'experts sur la résilience aux catastrophes face aux changements climatiques*, 2022. [En ligne], <https://www.rapports-cac.ca/wp-content/uploads/2022/02/Batir-un-Canada-resilient-web-FR-revised-2.pdf>
- ¹⁶⁷ SWITCHPACE CIC. *What SwitchPACE offers: Services*, n.d., (en anglais) [En ligne], <https://switchpace.org/services/>
- ¹⁶⁸ CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES. *Bâtir un Canada résilient - Le comité d'experts sur la résilience aux catastrophes face aux changements climatiques*, 2022. [En ligne], <https://www.rapports-cac.ca/wp-content/uploads/2022/02/Batir-un-Canada-resilient-web-FR-revised-2.pdf>
- ¹⁶⁹ GOUVERNEMENT DU CANADA. *Brancher pour innover*, 2021. [En ligne], <https://ised-isde.canada.ca/site/brancher-pour-innover/fr>
- ¹⁷⁰ GOUVERNEMENT DU CANADA. *Fonds pour la large bande universelle*, 2024. [En ligne], <https://ised-isde.canada.ca/site/acces-internet-haute-vitesse-canada/fr/fonds-pour-large-bande-universelle>
- ¹⁷¹ CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES. *Fonds pour la large bande : À propos du Fonds*, 2023. [En ligne], <https://crtc.gc.ca/fra/internet/fnds.htm>
- ¹⁷² GOUVERNEMENT DU CANADA. *Possibilités rurales, prospérité nationale : une stratégie de développement économique du Canada rural*, 2024. [En ligne], <https://ised-isde.canada.ca/site/rural/fr/possibilites-rurales-prosperite-nationale-strategie-developpement-economique-canada-rural>